

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Tableau de Bord Statistique

*De
L'Économie et des Finances*

2024



Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles

Août 2025

AVANT-PROPOS



Le Ministère de l'économie et des finances (MEF) s'est engagé depuis 2013 dans la production et la diffusion régulière des données économiques et financières qui s'inscrivent dans le cadre de la modernisation de son système d'informations statistiques.

A cet effet, le MEF produit et diffuse chaque année le tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF). Le TBSEF 2024, treizième du genre fait une analyse des principaux indicateurs de l'annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF) sur la période 2015-2024 afin de faciliter leur exploitation et d'éclairer les prises de décisions.

Mon département se réjouit de pouvoir mettre à la disposition des acteurs et actrices du développement, de façon régulière, des statistiques fiables et actualisées contribuant à renforcer la visibilité de la situation socio-économique et financière du Burkina Faso.

Je réitère ma reconnaissance à tous les acteurs pour les efforts consentis dans l'élaboration du présent TBSEF tout en les exhortant dans la production continue de données statistiques de qualité.

Le Ministre de l'économie et des finances



Dr. Aboubakar NACANABO
Officier de l'Ordre de l'Etalon

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	I
TABLE DE MATIÈRES	II
SIGLES ET ABREVIATIONS	III
LISTE DES TABLEAUX.....	IV
LISTE DES GRAPHIQUES	V
RESUME EXECUTIF	VII
INTRODUCTION	1
I. GÉNÉRALITÉS	2
I.1 Situation socio-démographique.....	3
I.2 Personnel du Ministère de l'économie et des finances	5
I.3 Budget hors charges de la dette du Ministère de l'économie et des finances	8
II. SECTEUR RÉEL	10
II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB).....	11
II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)	14
III. SECTEUR MONÉTAIRE	32
III.1. Situation monétaire	33
III.2. Indicateurs d'inclusion financière	36
IV. SECTEUR EXTÉRIEUR.....	38
IV.1 Situation de la Balance des Paiements	39
IV.2 Situation du commerce extérieur.....	41
V. FINANCES PUBLIQUES	44
V.1 Situation des prévisions et mobilisations des recettes budgétaires	45
V.2 Situation des dotations et exécutions des dépenses budgétaires	48
V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses).....	50
V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques)	52
V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)	54
V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement).....	57
V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement	59
V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales	63
V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales	65
VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEF	67
VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale	68
VI.2 Situation d'exécution des marchés publics.....	70
CONCLUSION.....	73
GLOSSAIRE.....	74
CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »	75

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	Avoirs Extérieurs Nets
APD	Aide Publique au Développement
ASEF	Annuaire Statistique de l'Économie et des Finances
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CF	Consommation Finale
CNE	Caisse Nationale d'Épargne
CNPE	Comité National de Politique Économique
CT	Collectivité Territoriale
DDP	Direction de la Dette Publique
DGB	Direction Générale du Budget
DG-CMEF	Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGCT	Direction Générale des Collectivités Territoriales
DGD	Direction Générale des Douanes
DGDT	Direction Générale du Développement Territorial
DGEP	Direction Générale de l'Économie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Études et des Statistiques Sectorielles
DGF	Direction de la Gestion des Finances
DGI	Direction Générale des Impôts
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
EME	Etablissement de Monnaie Electronique
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FMDL	Fond Minier de Développement Local
FMI	Fonds Monétaire International
FOB	Free On Board (Sans frais à bord)
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INS	Institut National de la Statistique et de la Démographie
ISBLSM	Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
ND	Non disponible
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RGPH-V	Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitation
Rev	Revenu
SD	Service de la Dette
SFD	Système Financier Décentralisé
ST-PIF	Secrétariat Technique pour la Promotion de l'Inclusion Financière
TBSEF	Tableau de Bord Statistique de l'Économie et des Finances
TGUSF	Taux Global d'Utilisation des Services Financiers
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
VAN	Valeur Actualisée Nette
XBS	Exportation des Biens et Services

LISTES DES TABLEAUX

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau I.2 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe (suite) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau I.3 : Évolution de l'indice du développement humain -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau I.4 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau I.6 : Structure de l'effectif du personnel par catégorie en 2023 (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau I.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau II.1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles, base 2015 (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau II.2 : Contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards FCFA) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau III.4 : Evolution des indicateurs des prestataires des services financiers -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau IV.1 : Variation des soldes de la Balance des paiements (milliards FCFA) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau IV.2 : Évolution de la variation des composantes de la balance des biens (milliards FCFA) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.2 : Taux de réalisation des recettes budgétaires/nouvelle configuration (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.3 : Taux d'accroissement des dépenses exécutées (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.4 : Evolution du taux de progression des recettes de l'État par nature (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.5 : Evolution du taux de progression des dépenses de l'État par nature (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.6 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (milliards FCFA) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.7 : Évolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.8 : Évolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.9 : Évolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.10 : Évolution de quelques ratios d'endettement -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.11 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.12 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
défini.	
Tableau V.13 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%) ---	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.14 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateur -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.15 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.16 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.17 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau V.18 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau VI.2 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (CEDEAO) -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en nombre par mode de passation -----	Erreur ! Signet non défini.
Tableau VI.4 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA) -----	Erreur ! Signet non défini.

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique I.1 : Pyramide des âges de la population en 2024	4
Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique intercensitaire (%)	4
Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère en activité au MEF	7
Graphique I.4 : Évolution de la proportion du personnel féminin du MEF	7
Graphique I.6 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2024 (%)	7
Graphique I.5 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2024	7
Graphique I.7 : Répartition du personnel du MEF par région en 2024	7
Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)	9
Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)	9
Graphique I.11 : Répartition des dotations budgétaires par programme en 2024	9
Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné, base 2015 (milliards FCFA)	13
Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2024 (en %)	13
Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)	13
Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliards FCFA)	13
Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'investissement (milliards FCFA)	16
Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)	16
Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)	16
Graphique III.1 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards FCFA)	35
Graphique III.2 : Évolution des composantes de la masse monétaire (milliards FCFA)	35
Graphique III.3 : Évolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD (milliards FCFA)	37
Graphique III.4 : Évolution du profil des clients /membres des SFD (nombre)	37
Graphique III.5 : Répartition des points de services agréés de SFD par région en 2023	37
Graphique IV.1 : Évolution du compte des transactions courantes et ses composantes (milliards FCFA)	40
Graphique IV.2 : Évolution de la structure du compte financier et ses composantes (milliards FCFA)	40
Graphique IV.3 : Évolution du compte de capital et ses composantes (milliards FCFA)	40
Graphique IV.4 : Évolution du solde global de la balance de paiement (milliards FCFA)	40
Graphique IV.5 : Évolution de la structure des exportations (% des exportations totales)	43
Graphique IV.6 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)	43
Graphique IV.7 : Évolution du taux de couverture (%)	43
Graphique V.1 : Évolution de la contribution des régions à la mobilisation des recettes (%)	47
Graphique V.2 : Évolution comparée des réalisations et des prévisions de l'ensemble des régions de recettes (milliards FCFA)	47
Graphique V.3 : Évolution de la structure par nature des recettes (milliards FCFA) selon le budget programme.	47
Graphique V.4 : Évolution des recettes ordinaires et extraordinaires selon le budget programme (milliards FCFA)	47
Graphique V.5 : Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires par grande catégorie (milliards FCFA)	49
Graphique V.6 : Évolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires (milliards FCFA)	49
Graphique V.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses par grande catégorie (%)	49
Graphique V.8 : Évolution de la structure des recettes totales et dons (milliards FCFA)	51
Graphique V.9 : Évolution des dépenses par composante (milliards FCFA)	51
Graphique V.10 : Évolution du solde globale base engagement, du solde global base caisse et du solde courant (milliards FCFA)	53
Graphique V.11 : Structure de la dette intérieure par institution en 2024 (%)	56
Graphique V.12 : Évolution de l'encours de la dette publique (milliards FCFA)	56
Graphique V.13 : Évolution du service de la dette publique (milliards FCFA)	56
Graphique V.14 : Évolution de l'encours de la dette/PIB	58
Graphique V.15 : Évolution du service de la dette/Exportation	58
Graphique V.16 : Évolution du service de la dette/Revenu	58
Graphique V.17 : Évolution de l'APD (millions \$US)	62
Graphique V.18 : Structure de l'APD selon le groupe de donateur (millions \$US)	62
Graphique V.19 : Répartition de l'APD par secteur de planification en 2024 (millions de dollars US)	62
Graphique V.19 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA)	64
Graphique V.20 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%)	64
Graphique V.21 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)	66

Graphique V.22 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)	66
Graphique V.23 : Situation des taux d'absorption par régions en 2023 (%)	66
Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)	69
Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)	69
Graphique VI.3 : Evolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)	72
Graphique VI.4 : Evolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)	72
Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2024 par mode de passation (%)	72
Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2024 par mode de passation (%)	72

RESUME EXECUTIF

Le Tableau de bord statistique 2024, de l'économie et des finances, analyse l'évolution des principaux indicateurs contenus dans l'Annuaire statistique 2024, regroupés par domaine : (i) secteur réel, (ii) secteur monétaire, (iii) secteur extérieur, (iv) finances publiques et (v) autres statistiques du ministère.

Secteur réel

L'activité économique a enregistré une accélération de son rythme de croissance en s'affichant à 4,8% en 2024, après 3,0% en 2023. Cela est principalement imputable au secteur tertiaire (y compris les impôts et taxes) (+3,8 points de pourcentage). Le secteur primaire a contribué à hauteur de 2,1 points de pourcentage à la croissance du PIB. Quant au secteur secondaire, il a contribué négativement à la croissance du PIB (-1,1 point de pourcentage).

Secteur monétaire

La situation monétaire du Burkina Faso a été marquée à fin décembre 2024, par une hausse de la masse monétaire de 6,8% (+380,18 milliards FCFA) contre une baisse de 2,9% (-164,86 milliards FCFA) en 2023. La hausse en 2024 est imputable principalement à la hausse des actifs extérieurs nets (AEN) de 27,6% et des passifs à caractère non monétaire de 6,7%.

Au niveau du paysage financier en 2023, le nombre de banques a connu une légère augmentation avec l'ouverture de la banque postale. Il est également observé une réduction du nombre de SFD de 10 en 2023 et une baisse du taux global d'utilisation des services financiers de 1,9 point de pourcentage¹.

Secteur extérieur

Le compte des transactions courantes a affiché un solde déficitaire de 419,43 milliards FCFA en 2024 après un déficit de 488,96 milliards un an plus tôt. Cette réduction est la résultante de l'amélioration du solde de la balance des biens et services de 214,11 milliards FCFA, de la balance des revenus primaires de 9,12 milliards FCFA et du déficit des revenus secondaires de 71,10 milliards FCFA. Le solde du compte de capital est ressorti à 238,75 milliards FCFA, en régression de 59,52 milliards FCFA par rapport à 2023.

En somme, l'ensemble des échanges du Burkina Faso avec l'extérieur s'est traduit par un solde global excédentaire de 448,93 milliards FCFA en 2024, après un déficit de 345,79 milliards FCFA en 2023, soit une amélioration de 794,71 milliards FCFA.

Finances publiques

En 2024, les recettes totales et dons se sont établis à 3 083,39 milliards FCFA, enregistrant une amélioration de 336,17 milliards FCFA par rapport à 2023, soit un taux d'accroissement de 12,2%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont enregistré une baisse de 9,0% en 2024 pour s'établir à 3 899,93 milliards FCFA.

Le solde global base engagement s'est établi à -816,54 milliards FCFA en 2024, en amélioration de 14,85 milliards FCFA par rapport à 2023. Quant au solde courant, il s'est amélioré de 271,31 milliards FCFA pour s'afficher à 603,49 milliards FCFA.

L'encours de la dette et le service de la dette ont connu un accroissement respectivement de 12,6% et de 2,9% en 2024 comparativement à 2023.

Au titre du montant de l'APD, il s'est établi à 1 944,85 millions \$US en 2024 contre 2 079,87 millions \$US en 2023, soit une baisse de 6,5%.

S'agissant du ratio « APD/PIB nominal », il s'est établi à 8,6% en 2024. Quant au ratio « APD/habitant », en 2024, il est ressorti à 50 376 FCFA.

¹ Les informations sur le système financier décentralisé sont celles de 2023 en raison de la non capitalisation des données de 2024 qui sont indisponibles.

Les recettes totales des collectivités territoriales (CT) ont connu une hausse de 58,05 milliards FCFA (+23,5%) passant de 247,34 milliards FCFA en 2022 à 305,39 milliards FCFA en 2023. Cette situation est imputable à l'augmentation des recettes d'investissement (+38,0%).

Autres statistiques du ministère

➤ Situation des marchés publics

En 2024, le nombre de marchés conclus est de 695 pour une valeur de 766,17 milliards FCFA. Les marchés conclus ont enregistré une baisse en volume de 27,8% et une hausse de plus de 6 fois en valeur par rapport à 2023. Il ressort également que les critères de bonne gouvernance des marchés publics conclus en valeur selon les procédures de droit commun et celles exceptionnelles en 2024 ne sont pas respectés.

➤ Suivi des indicateurs de la surveillance multilatérale

Du profil des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso en 2024, il ressort une amélioration du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 1,2 point de pourcentage et du ratio masse salariale sur recettes fiscales de 2,5 points de pourcentage. Aussi, il est enregistré une dégradation du ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal de 3,0 points de pourcentage. Quant au taux de pression fiscale, il s'est légèrement accru de 1,0 point de pourcentage pour s'afficher à 18,8%

INTRODUCTION

L'activité économique mondiale en 2024 s'est déroulée dans un contexte marqué par la crise russo-ukrainienne, le conflit Israélo-palestinien, la situation géopolitique de la sous-région Ouest-Africaine et le dysfonctionnement dans les chaînes d'approvisionnement des matières premières. Le taux de croissance mondiale s'est établi à 3,3% en 2024, en repli par rapport au taux de 3,5% de 2023.

Au niveau national, l'activité économique a évolué dans un contexte marqué par une dynamique de reconquête du territoire et une campagne agricole favorable. Le taux de croissance réel du PIB s'est affiché à 4,8%, en hausse de 1,8 point de pourcentage comparativement à son rythme de 2023.

Le Ministère de l'économie et des finances (MEF) s'est engagé à améliorer le système d'informations statistiques à travers la production et la diffusion régulière de statistiques de qualité dans le domaine de l'économie et des finances. Dans cette optique, la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS), conformément à ses attributions, élabore le Tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF).

Le TBSEF 2024, treizième édition présente l'évolution des principaux indicateurs. Il a pour but de faciliter l'accès à l'information sur le secteur de l'économie et des finances par le biais d'analyses des différents agrégats portant sur ledit secteur. Son élaboration et sa diffusion s'inscrivent dans une des recommandations du Conseil national de la statistique (CNS) à l'endroit des DGESS des départements ministériels.

Ce document est articulé autour de six points à savoir : (i) les généralités, (ii) le secteur réel, (iii) le secteur monétaire, (iv) le secteur extérieur, (v) les finances publiques et (vi) les autres statistiques du ministère.

I. GENERALITES

I.1 Situation socio-démographique

Points saillants :

- population majoritairement jeune : 78,3% ont moins de 35 ans en 2024 ;
- baisse du rapport de dépendance de la population passant de 102 personnes à charge pour 100 personnes actives en 2015 à 96 pour 100 personnes actives en 2024 ;
- population majoritairement féminine : 51,7% en moyenne sur la période 2015-2024.

Commentaire

Évolution démographique

La situation démographique du Burkina Faso est marquée par une croissance élevée de la population. Au cours de la période intercensitaire 2006-2019, le taux d'accroissement annuel moyen de la population est de 2,9%. Les projections démographiques estiment l'effectif de la population à 23 409 015 habitants en 2024.

Les régions du Centre, des Hauts-Bassins et de l'Est ont les effectifs de population les plus élevés en 2024 avec respectivement 3 623 784 ; 2 572 566 et 2 240 243 habitants. Ces trois régions représentent plus d'un tiers de la population totale (36,0%). Par contre, les régions les moins peuplées sont le Sud-Ouest (986 700), les Cascades (944 950) et le Centre-Sud (872 845).

La pyramide des âges de la population burkinabè en 2024, présente une base très large et un sommet effilé caractéristique d'une population jeune. En effet 78,3% ont moins de 35 ans.

Sur la période 2015-2024, la structure par sexe montre que les femmes représentent en moyenne 51,7%² de la population. Sur la même période, le rapport de dépendance est passé de 102 à 96 pour 100 personnes actives. En dépit de cette baisse, ce ratio indique une forte pression sur la population productrice.

Indice de développement humain (IDH)³ et espérance de vie à la naissance

Le Burkina Faso a enregistré une amélioration continue de son Indice de développement humain (IDH) passant de 0,402 en 2015 à 0,449 en 2021. Sur la période 2022-2023, l'IDH est passé de 0,438 à 0,459, soit une hausse de 0,021.

Quant à l'espérance de vie à la naissance, elle s'est progressivement améliorée, passant de 56,7 ans en 2006 à 61,9 ans en 2019. L'espérance de vie des femmes est passée de 57,5 ans en 2006 à 64 ans en 2019, tandis que celle des hommes est passée de 55,8 à 60 ans sur la même période.

Note méthodologique :

Taux d'accroissement démographique intercensitaire : Mesure de l'augmentation d'une population au cours d'une période donnée du fait de la natalité, de la mortalité et de la migration.

Indice de développement humain : Outil synthétique de mesure du développement humain. Il chiffre le niveau moyen atteint par un pays donné sur trois aspects essentiels à savoir l'aptitude à vivre longtemps et en bonne santé (espérance de vie), l'instruction et l'accès au savoir (taux d'alphabétisation des adultes et taux de scolarisation) et la possibilité de bénéficier d'un niveau de vie décent (PIB par habitant).

Espérance de vie à la naissance : Nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Rapport de dépendance en fonction des âges : Rapport de la population de 0-14 ans et 65 ans et plus, à la population de 15-64 ans. Il mesure la charge potentielle supplémentaire de la population productrice de biens et services.

Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie (Enquête démographique 1991 et recensements de 1985, 1996, 2006, 2019 et projections démographiques de 2020-2035) ; PNUD (Rapport annuel mondial sur le développement humain).

Tableau I.1 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe

	2015	2016	2017	2018	2019
Hommes (%)	48,26	48,27	48,28	48,30	48,28

² Projections démographiques 2013 à 2020 effectué à partir du RGPH 2006 et Projections démographiques 2020 à 2035 à partir du RGPH 2019

³ Le rapport annuel mondial sur le développement humain de 2024 n'est pas disponible.

Tableau de bord statistique 2024 de l'économie et des finances

Femmes (%)	51,74	51,73	51,72	51,70	51,72
Effectif total	18 450 494	19 034 397	19 632 147	20 244 080	20 505 155

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau I.2 : Évolution de l'effectif et de la structure de la population par sexe (suite)

	2020	2021	2022	2023	2024
Hommes (%)	48,30	48,33	48,36	48,39	48,42
Femmes (%)	51,70	51,67	51,64	51,61	51,58
Effectif total	20 818 036	21 455 644	22 100 874	22 752 315	23 409 015

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau I.3 : Évolution de l'indice du développement humain

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
IDH	0,402	0,420	0,423	0,434	0,452	0,449	0,449	0,438	0,459	nd
Rang	185	182	183	182	182	184	184	185	186	nd
Nombre de pays classés	188	189	189	189	189	191	191	193	193	nd

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau I.4 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance

	1985	1991	1996	2006	2019
Hommes	48,20	50,70	53,50	55,80	60,00
Femmes	48,80	53,20	54,10	57,50	64,00
Ensemble	48,50	52,20	53,80	56,70	61,90

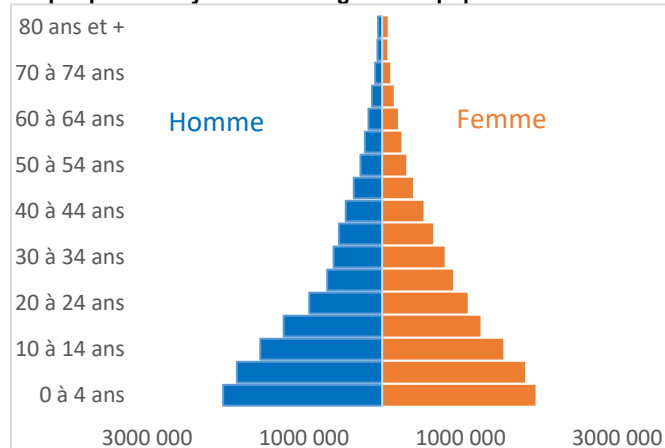
Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau I.5 : Répartition de la population par région selon le sexe en 2024

Régions	Homme	Femme	Ensemble
Boucle du Mouhoun	1 052 414	1 068 212	2 120 626
Cascades	459 083	485 867	944 950
Centre	1 811 565	1 812 219	3 623 784
Centre-Est	838 644	948 557	1 787 201
Centre-Nord	1 008 554	1 125 798	2 134 352
Centre-Ouest	863 619	1 002 632	1 866 251
Centre-Sud	413 182	459 663	872 845
Est	1 101 256	1 138 987	2 240 243
Hauts-Bassins	1 269 696	1 302 870	2 572 566
Nord	913 456	1 025 863	1 939 319
Plateau Central	512 663	583 820	1 096 483
Sahel	613 814	609 881	1 223 695
Sud-Ouest	476 026	510 674	986 700
Burkina Faso	11 333 972	12 075 043	23 409 015

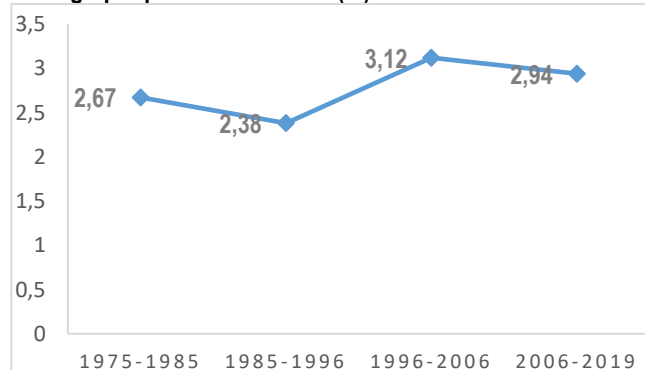
Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique I.1 : Pyramide des âges de la population en 2024



Source : INSD, projections démographiques 2020-2035.

Graphique I.2 : Évolution du taux d'accroissement démographique intercensitaire (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

I.2 Personnel du Ministère de l'économie et des finances

Points saillants :

- prédominance des agents de catégorie A et assimilés (36,3%) en 2024 ;
- forte concentration du personnel dans la région du Centre (68,7%) en 2024 ;
- sur la période 2021-2024 : en moyenne, 40,5% du personnel a moins de 40 ans;
- faible proportion des femmes au sein du ministère :19,4% en moyenne sur la période 2015-2024.

Commentaire

Structure du personnel selon la catégorie

Le recensement du personnel en 2024 a permis d'actualiser l'effectif du personnel en activités qui s'établit à 7 756 agents en baisse de 458 agents par rapport à 2023. Les agents des catégories A, B, C et assimilés ont les plus fortes proportions avec respectivement 36,3%, 28,8% et 29,3%. Les agents des catégories D, E et assimilés représentent chacun 2,8% du personnel. La proportion la plus faible s'observe au niveau des agents de la catégorie P (0,1%). La prédominance de l'effectif de la catégorie A par rapport aux effectifs des autres catégories se justifie entre autres par la diversité des postes de fonction et de conception dans le cadre de la gestion de la dépense publique, du pilotage de l'économie et de la gestion du développement.

De 2015 à 2024, l'effectif du personnel du MEF (en activités et en sorties temporaires) est passé de 7 983 à 9 436 agents soit une croissance annuelle moyenne de 1,9%. Sur les périodes 2021-2022 et 2022-2023, l'effectif du personnel du MEF connaît une tendance haussière respectivement de 343 et 260 agents. Entre 2023-2024, cet effectif a connu une baisse de 368 agents.

A partir de 2020, le dénombrement du personnel a permis de désagréger en tenant compte de l'effectif du personnel en activité au sein du ministère, des agents en position de détachement, de stage, de disponibilité et ceux mis à disposition. Ainsi, l'effectif du personnel en activité est passé de 8 122 en 2020 à 7 756 en 2024 avec un pic de 8 489 en 2022.

Structure du personnel selon l'âge et le sexe

La répartition du personnel du MEF par âge en 2024 révèle que 32,4% des agents ont moins de 40 ans. La proportion du personnel dont l'âge est compris entre 40 et 49 ans est la plus élevée avec 47,6% de l'effectif. S'agissant de la répartition par sexe, les femmes représentent 19,7% de l'effectif total contre 19,6% en 2023.

Sur la période 2021-2024, le personnel en activité ayant moins de 40 ans représente une proportion annuelle moyenne de 40,5%. Cette configuration du personnel présente un atout dans la réalisation des missions du ministère en termes d'adaptation, de dynamisme, de compétence technologique et d'innovation.

Sur la période 2015-2024, il est constaté une faible représentativité des femmes avec une proportion annuelle moyenne de 19,4%.

Structure du personnel selon l'ancienneté

En 2024, la proportion du personnel dont l'ancienneté varie de 10 à 14 ans est la plus élevée avec 28,9% de l'effectif. Les agents dont l'ancienneté est comprise entre 5 et 9 ans représentent 19,8% et les moins de 5 ans de service représentent 6,0% du personnel. Pris ensemble, l'effectif du personnel ayant moins de 15 années de service en 2024 représente 54,7% de l'effectif total. Cette configuration offre de grandes perspectives d'évolutions professionnelles et de capitalisation d'expériences nécessaires pour la réalisation des missions du ministère.

Répartition du personnel par région

En 2024, la cartographie du personnel selon la région présente une disparité. La région du Centre concentre à elle seule 68,7% du personnel, suivie de la région des Hauts-Bassins avec 6,4%. La région du Sahel enregistre le plus faible effectif avec seulement 1,5% du personnel. La concentration du personnel dans la région du Centre s'explique principalement par la présence de la capitale administrative abritant le siège du ministère et de l'ensemble des structures. Aussi, la région du centre contribue principalement à la mobilisation des recettes d'où la présence d'un effectif assez important.

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Structure du personnel : Répartition du personnel selon la catégorie, l'âge, l'ancienneté, le statut, le sexe, etc.

Source statistique : Direction des ressources humaines/MEF

Tableau I.5 : Evolution de l'effectif du personnel du Ministère

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
En activité au sein du MEF	nd	nd	nd	nd	nd	8 122	8 178	8 489	8 214	7 756
Mise à disposition	nd	nd	nd	nd	nd	391	321	331	806	922
Mise en position de stage	nd	nd	nd	nd	nd	253	221	230	436	363
Détachement	nd	nd	nd	nd	nd	339	357	365	218	263
Disponibilité	nd	nd	nd	nd	nd	124	124	129	130	132
Ensemble	7 983	8 368	8 538	9 312	9 411	9 229	9 201	9 544	9 804	9 436

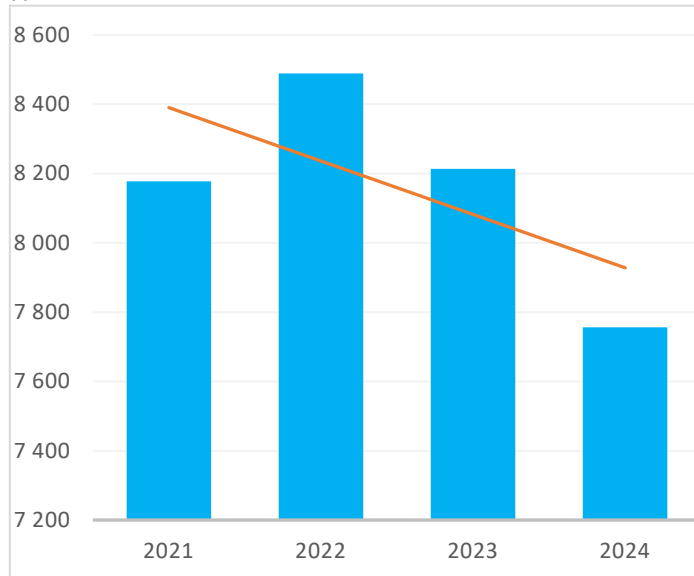
Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau I.6 : Structure de l'effectif du personnel par catégorie en 2024 (%)

	2015	2023	2024
Agents de catégorie P	–	0,1	0,1
Agents de catégorie A et assimilés	30,2	36,6	36,3
Agents de catégorie B et assimilés	27,3	28,5	28,8
Agents de catégorie C et assimilés	24,9	29,1	29,3
Agents de catégorie D et assimilés	13,4	2,8	2,8
Agents de catégorie E et assimilés	4,2	2,9	2,8
Effectif total	100,0	100,0	100,0

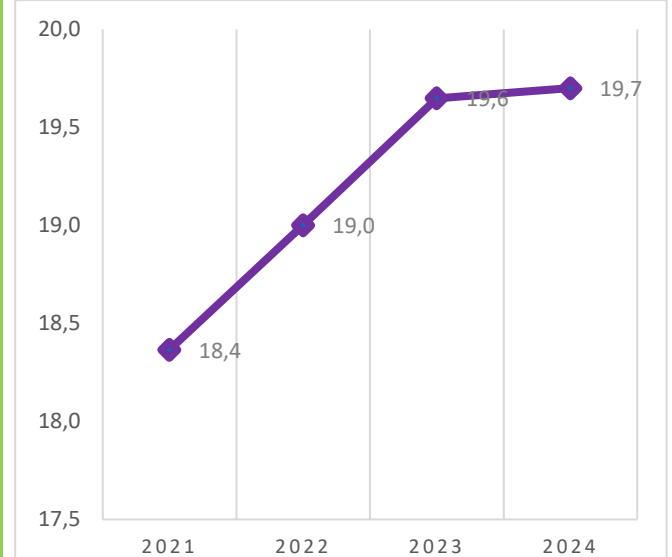
Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique I.3 : Évolution de l'effectif du personnel du ministère en activité au MEF



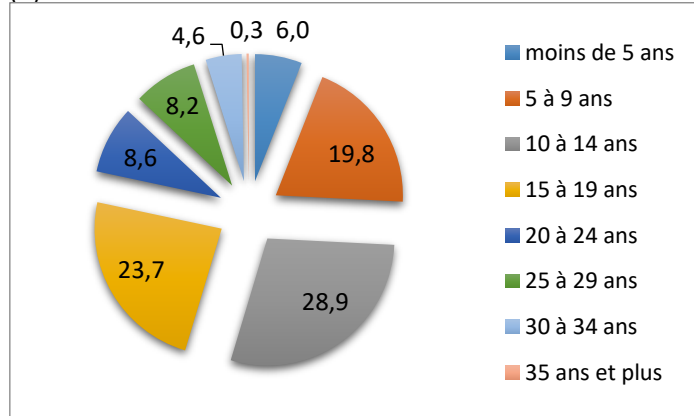
Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique I.4 : Evolution de la proportion du personnel féminin du MEF



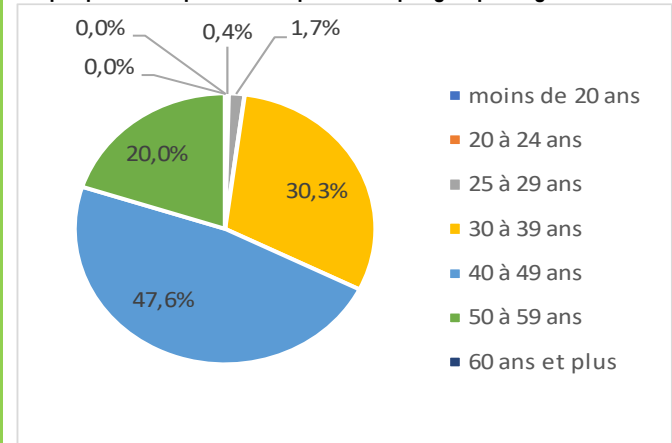
Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique I.5 : Répartition du personnel par tranche d'ancienneté en 2024 (%)



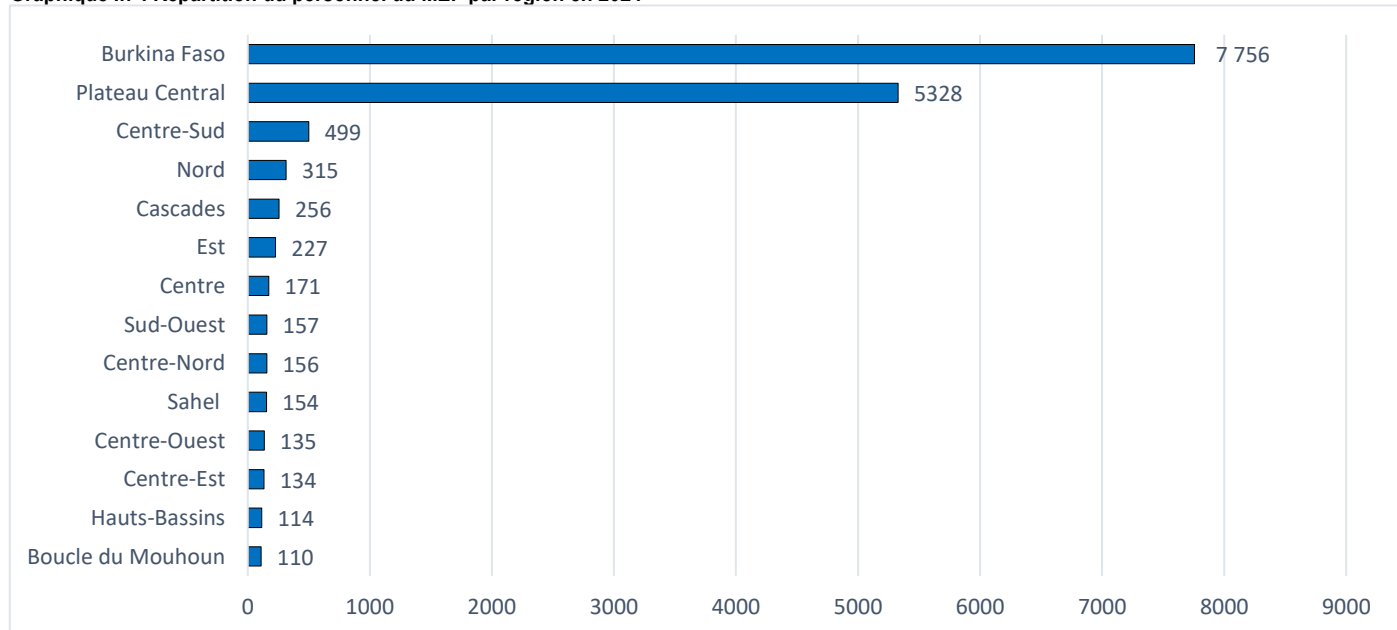
Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique I.6 : Répartition du personnel par groupe d'âge en 2024



Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique I.7 : Répartition du personnel du MEF par région en 2024



Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

1.3 Budget hors charges de la dette⁴ du Ministère de l'économie et des finances

Points saillants :

- baisse des prévisions des dépenses budgétaires de 7,3% en 2024 ;
- baisse du taux d'exécution des dépenses budgétaires de 8,2 points de pourcentage en 2024.

Commentaire

Évolution des prévisions budgétaires

En 2024, les prévisions budgétaires du Ministère se chiffrent à 211,59 milliards FCFA en baisse de 16,54 milliards FCFA (-7,3%) par rapport à 2023. Cette baisse est la résultante de celle des dépenses en capital de 18,81 milliards FCFA (-17,0%) atténuée par la hausse de la prévision des dépenses courantes de 2,26 milliards FCFA (+1,9%).

La hausse des prévisions des dépenses courantes est imputable principalement aux dépenses de personnel (+24,0%). La baisse des dépenses en capital est due aux contractions des prévisions des équipements et investissements (-79,1%), des financements sur ressources extérieures (-32,3%) et des prêts (-37,9%).

Sur la période 2015-2024, les prévisions budgétaires affichent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 11,5%.

La répartition des prévisions par programme en 2024 montre que sur les cinq (05) programmes, les programmes « Pilotage de l'économie et du développement » (44,7%) et « Mobilisation des ressources » (29,1%) représentent plus de la moitié des prévisions des dépenses budgétaires. Par contre, le programme « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat » ne représente que 2,1%.

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Le taux d'exécution des dépenses budgétaires⁵ est de 89,6% en 2024 contre 97,9% en 2023, soit une baisse de 8,3 points de pourcentage.

Sur la période 2015-2024, l'exécution des dépenses budgétaires a été satisfaisante avec un taux annuel moyen de 90,6%. Concernant les dépenses courantes, le taux d'exécution moyen a été de 94,2% sur la période, imputable à une meilleure absorption des dépenses de fonctionnement (acquisition de biens et services), de transferts courants et dépenses de personnel qui ont enregistré respectivement des taux d'exécution moyens de 97,5%, 96,3% et 89,2%. Pour ce qui est de l'exécution des dépenses d'investissements, il a été enregistré un taux d'exécution moyen de 82,0% sur la période.

En 2024, hors financements extérieurs, le programme « Pilotage de l'économie et du développement » enregistre le plus fort taux d'exécution avec 93,1%, suivi des programmes « Pilotage et soutien des services du ministère » (82,3%), « Mobilisation des ressources » (52,0%), « Contrôle, audit et sauvegarde des intérêts de l'Etat » (43,5%), et « Gestion budgétaire, tenue des comptes publics, exercice de la tutelle et supervision des systèmes financiers » (15,6%).

Note méthodologique :

Concepts : Voir Glossaire

Taux d'exécution des dépenses : Rapport entre les dépenses exécutées et les prévisions budgétaires y relatives

Taux de croissance annuel moyen : Il s'agit d'un ratio à progression géométrique qui donne un taux de croissance constant sur la période étudiée ($t - t_0$).

Sources statistiques : Direction de la gestion des finances, circuit informatisé de la dépense, SI-N@folo

⁴ Ces dotations n'intègrent pas les dotations au profit du programme budgétaire « Charge de la dette »

⁵ Les dépenses budgétaires intègrent les financements extérieurs.

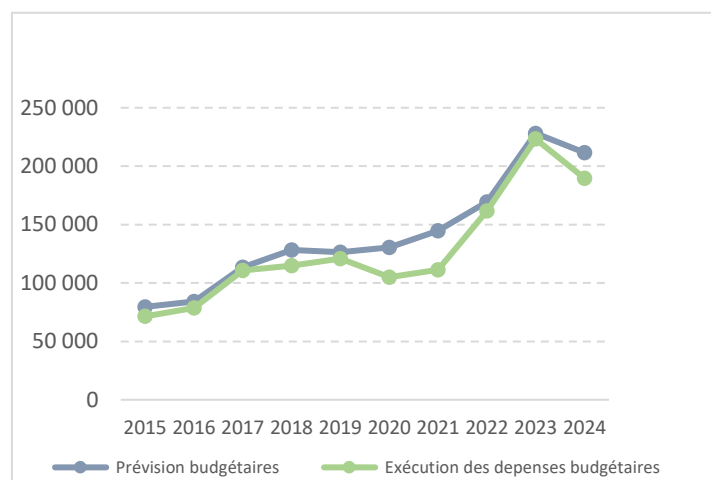
Tableau I.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses budgétaires du ministère hors financements extérieur (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses courantes	97,6	100,0	98,3	93,1	97,8	79,2	97,5	93,7	96,7	59,0
Dépenses de personnel	96,7	100,0	97,1	87,4	98,2	50,1	94,8	87,1	100,0	1,3
Dépenses de fonctionnement*	98,1	99,7	99,3	98,6	99,3	99,5	98,6	96,0	93,3	90,1
Transferts courants	98,7	100,0	97,3	85,2	95,5	97,3	99,4	99,2	96,6	93,5
Dépenses en capital	81,9	86,0	95,6	68,5	81,4	83,0	35,0	98,4	7,5	92,1
Total des dépenses	89,7	93,2	97,6	89,6	95,6	80,4	76,9	95,3	53,3	73,4

Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

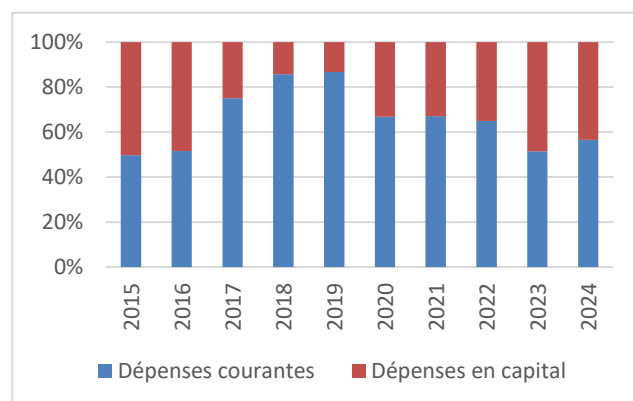
(*) à partir de 2017, cette nature de dépense s'intitule « dépenses d'acquisitions de biens et service », conformément à la nomenclature budget programme.

Graphique I.8 : Évolution des dotations et exécutions budgétaires du ministère (millions FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances.

Graphique I.9 : Évolution de la structure des dotations budgétaires du ministère (en %)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances.

Graphique I.10 : Répartition des dotations budgétaires par programme en 2024



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances.

II. SECTEUR REEL

II.1 Éléments de la comptabilité nationale (production du PIB)

Points saillants :

- accélération du rythme de la croissance économique en 2024 (+4,8% contre +3,0% en 2023) ;
- accélération de la croissance du secteur primaire en 2024 (+11,4% contre +0,9% en 2023) ;
- forte contribution du secteur tertiaire (y compris les impôts et taxes) à la croissance du PIB (3,8 points de pourcentage)

Commentaire

Évolution du taux de croissance du Produit intérieur brut réel

En 2024, l'activité économique nationale a enregistré, dans un contexte de dynamique de reconquête du territoire et d'une campagne agricole favorable, un taux de croissance réel de 4,8%, en hausse de 1,8 points de pourcentage comparativement à la dynamique de 2023. Le secteur tertiaire (y compris les impôts et taxes) a le plus contribué à la croissance du PIB avec 3,8 points de pourcentage suivi du secteur primaire avec 2,1 points de pourcentage. Cependant le secteur secondaire a contribué négativement à la croissance du PIB de 1,1 point de pourcentage. La croissance en 2024 est imprimée par le dynamisme des deux secteurs à savoir le secteur primaire (+11,4%) et le secteur tertiaire (+5,5%), le secteur secondaire ayant baissé (-4,4%).

Le PIB en volume s'est accru en moyenne annuelle de 7,0% sur la période 2015-2024. En ce qui concerne le PIB réel par habitant, sa croissance annuelle moyenne est ressortie à 4,2% sur la même période. En termes monétaires, il est estimé à 379 139,44 FCFA en 2015, à 526 075,83 FCFA en 2023, puis à 547 479,79 FCFA en 2024.

Évolution des valeurs ajoutées brutes par secteur, en volumes au prix de l'année précédente chaînés, base 2015.

La valeur ajoutée du secteur primaire a enregistré une progression de 11,4% en 2024 après une hausse de 0,9% en 2023, s'affichant à 2 517,64 milliards FCFA. Cette performance est imputable au sous-secteur « Agriculture » (12,2%) notamment la hausse de la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière (+14,1%) et l'agriculture de rente (8,3%). Les sous-secteurs « Elevage et activités annexes à l'élevage » et « Sylviculture-chasse-pêche » se sont également accrus de 11,6% et de 4,7%.

Le secteur primaire a contribué à hauteur de 18,5% à la formation du PIB en 2024.

Sur la période 2015-2024, le secteur primaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 5,3% en moyenne par an. Sa contribution à la formation du PIB est ressortie en moyenne à 19,7% par an.

Concernant le secteur secondaire, sa valeur ajoutée a baissé de 4,4% en 2024 par rapport à 2023 (+2,9%) pour s'afficher à 3 042,82 milliards FCFA. Cette contreperformance est imputable aux sous-secteurs « Extraction d'or » (-5,2%), « autres extractives » (-8,0%) et « Activités manufacturières » (-6,3%). Le secteur a contribué à hauteur de 26,7% à la formation du PIB en 2024. Sur la période 2015-2024, le secteur secondaire a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 6,7% en moyenne par an et une contribution moyenne annuelle au PIB de 26,1%.

Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée s'est établie à 6 376,90 milliards FCFA en 2024, en progression de 5,5% après une croissance de 5,2% enregistrée un an plus tôt. Cette amélioration est essentiellement attribuable à la bonne performance des activités des sous-secteurs « Commerce » (+34,0%), « Transport » (+13,6%) et « Services financiers et assurances » (+9,3%). Le secteur a contribué à hauteur de 48,7% à la formation du PIB en 2024. Sur la période 2015-2024, il a connu un accroissement de sa valeur ajoutée de 8,4% en moyenne par an. Sa contribution moyenne au PIB ressort à 45,9% par an.

Par ailleurs, concernant les impôts et taxes, ils ont progressé de 18,6% en 2024 par rapport à 2023. Leur part contributive à la formation du PIB se chiffre à 6,1% en 2024 et à 8,3% en moyenne annuelle sur la période 2015-2024. Les impôts et taxes affichent une croissance annuelle moyenne de 3,9% sur la période.

Note méthodologique

Concepts : Voir Glossaire

Produit intérieur brut réel (PIB réel) : Le PIB réel ou en volume au prix de l'année précédente chaîné est la valeur du PIB en tenant compte de la variation des prix, c'est-à-dire de l'inflation.

PIB réel base 2015 : Le PIB réel constitué par la valeur des biens i produits au cours de la période t mesurés à prix constants avec l'année de base notée $t_0=2015$.

PIB/habitant : PIB rapporté à l'effectif de la population.

Tableau II.1 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles, base 2015 (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Secteur primaire	-3,2	4,2	-0,2	8,6	-0,5	1,0	-7,6	5,5	1,1	11,4
Secteur secondaire	6,5	5,0	5,9	9,5	9,5	9,9	6,7	-8,0	2,2	-4,4
Secteur tertiaire	5,6	6,7	6,2	5,1	8,0	-2,3	12,5	4,2	4,6	5,5
Impôts et taxes	7,7	9,3	21,6	2,0	0,9	1,7	9,6	10,4	1,3	18,6
Produit intérieur brut	3,9	6,0	6,2	6,6	5,9	2,0	6,9	1,5	3,0	4,8

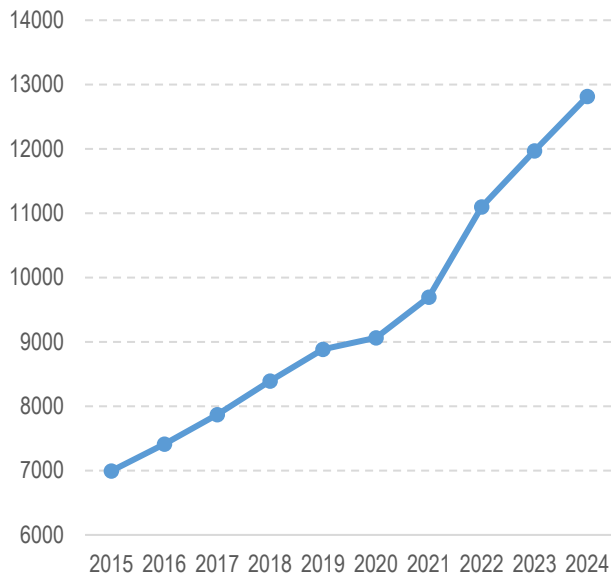
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau II.2 : Contribution des secteurs d'activité à la croissance du produit intérieur brut

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Secteur primaire	-0,8	1,0	0,0	2,2	-0,2	0,2	-2,5	0,7	0,4	2,1
Secteur secondaire	1,5	1,2	1,1	2,5	3,1	1,9	2,2	-1,0	0,7	-1,1
Secteur tertiaire	1,3	1,6	1,1	1,3	2,6	-0,5	4,1	0,5	1,5	2,7
Impôts et taxes	1,8	2,2	4,0	0,5	0,3	0,3	3,2	1,3	0,4	1,1
Produit intérieur brut	3,9	6,0	6,2	6,6	5,9	2,0	6,9	1,5	3,0	4,8

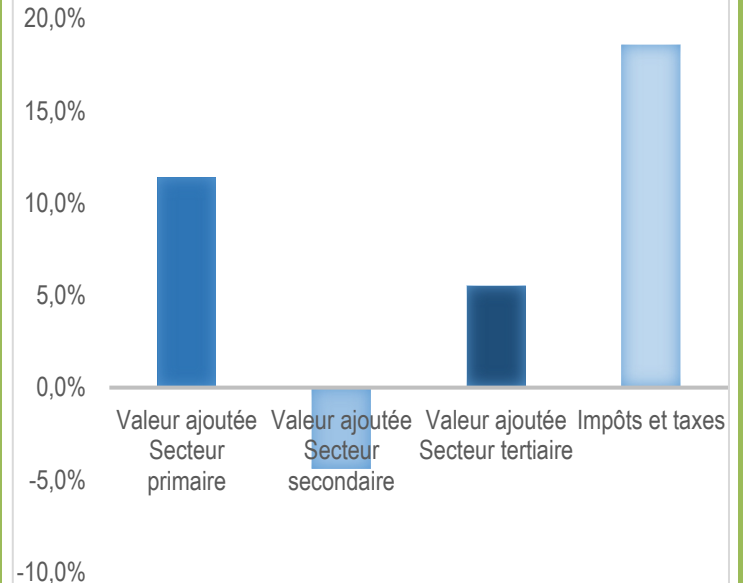
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.1 : Évolution du PIB en volume au prix de l'année précédente chaîné, base 2015 (milliards FCFA)



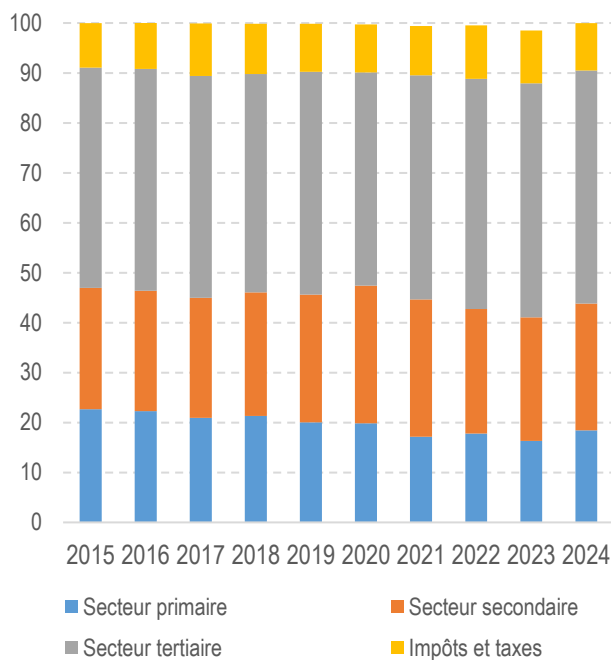
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.2 : Taux de croissance des valeurs ajoutées sectorielles en 2024 (en %)



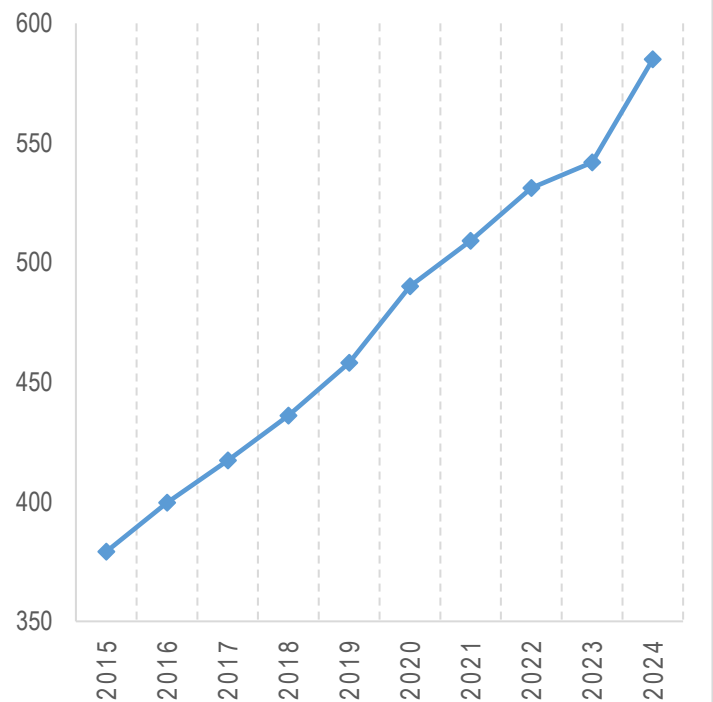
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.3 : Évolution de la part contributive des secteurs à la formation du PIB réel (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.4 : Évolution du PIB réel/habitant (milliers FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

II.2 Éléments de la comptabilité nationale (emploi du PIB)

Points saillants :

- contribution négative des exportations nettes à la croissance du PIB en 2024 (-1,4 point de pourcentage) malgré une augmentation des exportations ;
- tendance haussière de la consommation finale sur la période 2015-2024 (+3,3% en moyenne annuelle) ;
- tendance haussière des investissements sur la période sous revue (+19,5% en moyenne).

Commentaire

Selon l'optique des emplois, la croissance du PIB réel en 2024 a été portée principalement par la formation brute de capital fixe (+1,1 point de pourcentage) ; les exportations nettes ayant contribué négativement (-1,3 point de pourcentage). Cette dynamique de la formation brute de capital fixe est imputable à l'administration publique (+1,3 point de pourcentage), atténuée par les investissements privés (-0,2 point de pourcentage).

Sur l'ensemble de la période sous revue, la formation brute de capital fixe a contribué en moyenne à hauteur de 1,5 point de pourcentage à la croissance annuelle du PIB.

Évolution de la consommation

La consommation finale s'est établie à 10 379,61 milliards FCFA en 2024, en progression de 3,3% (+332,06 milliards FCFA) par rapport à son niveau de 2023. Cette augmentation est favorisée par la progression de la consommation privée (« ménage ») qui s'élève à 4,3% et celle de la consommation publique (« Administration publique ») qui s'établit à 0,7%. La consommation finale a contribué à la croissance du PIB réel à hauteur de 0,2 points de pourcentage en 2024 contre -0,5 points de pourcentage en 2023.

La part de la consommation finale dans la formation du PIB s'est établie à 81,2% en 2024 avec une moyenne de 83,6% sur la période 2015-2024. Sur la même période, la consommation finale s'est accrue en moyenne de 6,0% par an, tirée par la progression de sa composante « Administration publique » de 8,0% et celle des ménages 5,4%.

Évolution de l'investissement

Les investissements sont ressortis à 2 375,09 milliards FCFA en 2024 après 2 253,61 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 5,4%. Cette hausse est imputable à celle de « l'administration publique » (+15,3%). Rapporté au PIB, l'investissement a représenté 18,5% en 2024 contre 18,8% en 2023 et une moyenne de 19,5% sur l'ensemble de la période sous revue. En outre, en 2024 il a impacté positivement (+1,1 point de pourcentage) à la croissance du PIB après avoir contribué à hauteur de 1,3 point de pourcentage en 2023.

Évolution des exportations nettes

Le déficit des exportations nettes de biens et services s'est situé à 993,87 milliards FCFA en 2024 contre 149,01 milliards FCFA en 2023, en détérioration de 844,85 milliards FCFA. Cette détérioration est liée à une hausse plus importante des importations de 546,68 milliards FCFA que des exportations de 317,68 milliards FCFA. Les exportations nettes ont contribué négativement à la croissance du PIB en 2024 (-5,8 points de pourcentage). Sur l'ensemble de la période 2015-2024, les exportations nettes de biens et services ont atténué la croissance du PIB en moyenne de -0,6 points de pourcentage par an.

Note méthodologique :

Produit intérieur brut (PIB) : Selon l'optique emploi, le PIB correspond à la somme des consommations, des investissements et des exportations moins les importations.

Part contributive à la formation du PIB : C'est le rapport entre la valeur de la grandeur et le PIB de l'année n

Part contributive à la croissance du PIB : C'est la variation de la grandeur entre l'année n et $n-1$ rapportée au volume du PIB de l'année $n-1$

Écarts statistiques (écart de chainage) : Ce sont des écarts ou des biais introduits par la rétropolation faite depuis le changement de base

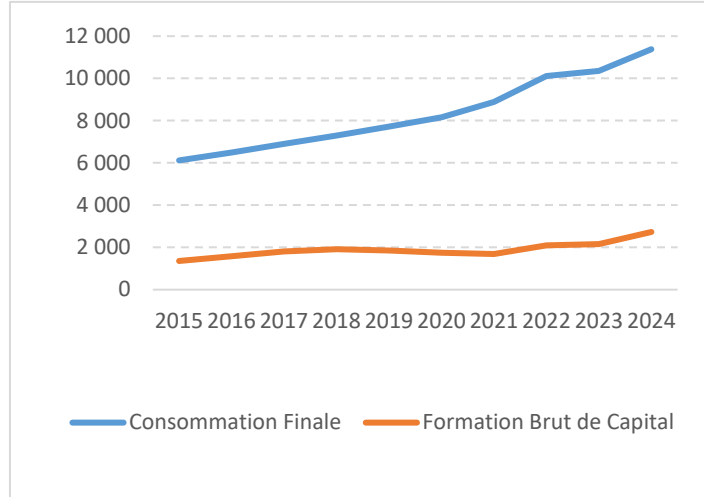
Sources statistiques : Institut national de la statistique et de la démographie, annuaire statistique national 2018, comptes provisoires 2019

Tableau II.3 : Taux de croissance de l'emploi du PIB, volumes chaînés à partir de 2015 (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Consommation Finale	3,7	6,0	6,5	5,7	5,7	5,8	8,5	11,2	5,9	10,3
Menage	3,1	4,2	4,3	4,2	1,8	6,3	8,2	13,6	6,3	12,3
Administration Publique	4,7	12,6	15,7	11,9	18,5	4,8	9,5	22,5	4,9	5,2
ISBSLM	2,4	16,5	14,3	6,2	-3,3	-5,7	-3,4	31,1	30,8	12,2
Formation Brut de Capital	4,3	15,0	11,1	4,0	-0,5	2,4	6,8	-1,2	10,7	12,6
Formation Brute de Capital Fixe	-58,5	137,7	133,7	45,5	-39,0	-174,2	293,1	-223,0	156,9	11,2
Variation des Stocks	40,8	-4,1	13,1	-24,9	-54,6	-261,4	20,7	-153,0	352,5	27,6
Aquisitions moins cessions d'objets de valeur	-1,5	7,9	9,9	14,4	10,9	18,0	10,5	3,3	-2,9	8,8
Exportations nettes	-2,2	7,7	10,8	16,3	10,0	20,5	10,8	2,9	-4,4	8,8
Exportations	5,4	9,9	2,3	-3,5	20,9	-7,4	7,1	8,9	17,0	8,8
Biens	5,1	5,4	10,5	6,8	2,0	1,0	9,5	20,1	13,9	12,3
Services	3,9	4,1	11,4	7,8	0,8	2,2	9,8	21,0	14,6	12,5
Importations	13,5	13,3	5,3	0,5	9,6	-6,6	7,9	14,1	9,1	11,0
Biens	1,6	8,7	7,7	7,7	6,4	8,6	6,8	9,0	5,2	9,6
Services	3,7	6,0	6,5	5,7	5,7	5,8	8,5	11,2	5,9	10,3
Produit Interieur Brut	3,1	4,2	4,3	4,2	1,8	6,3	8,2	13,6	6,3	12,3

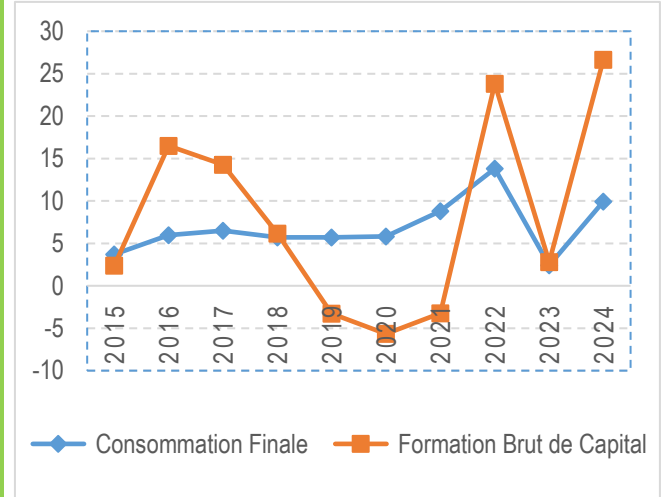
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.5 : Évolution de la consommation finale et de l'investissement (milliards FCFA)



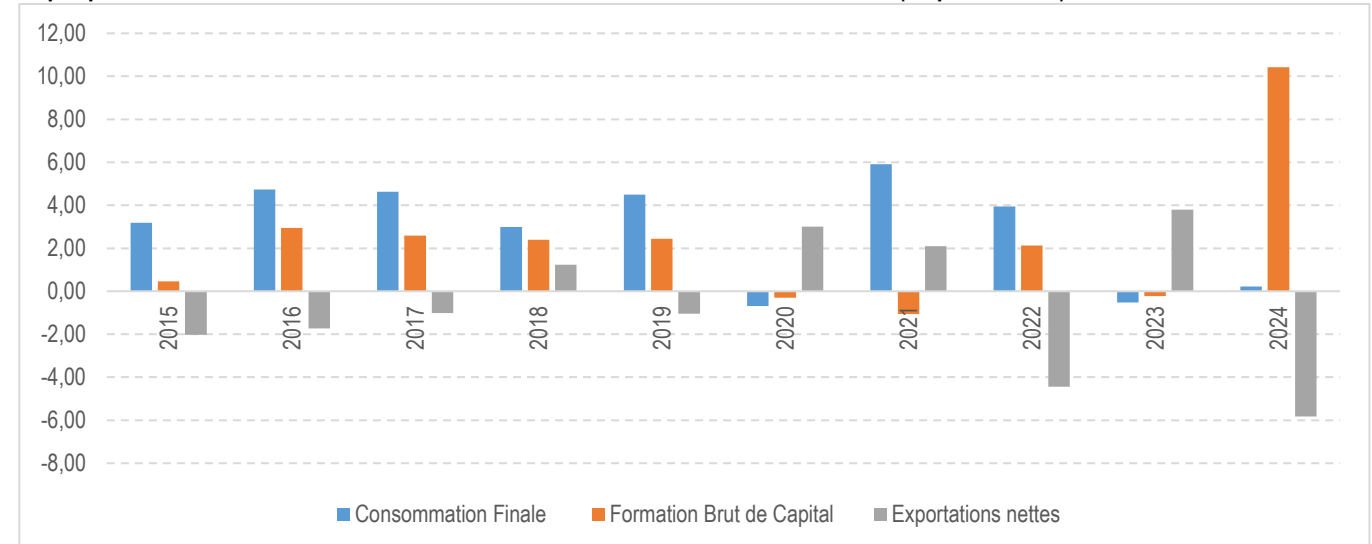
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.6 : Évolution des taux de croissance des investissements et de consommation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique II.7 : Contribution des éléments de la demande à la croissance du PIB réel (en points de %)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances.

III. SECTEUR MONÉTAIRE

III.1. Situation monétaire⁶

Points saillants :

- hausse des Actifs extérieurs nets de 27,6% en 2024 ;
- hausse des créances intérieures de 3,9% en 2024.

Commentaire

La situation monétaire du Burkina Faso a été marquée à fin décembre 2024, par une hausse de la masse monétaire de 6,8% (+380,18 milliards FCFA) contre une baisse de 2,9% (-164,86 milliards FCFA) en 2023. La hausse en 2024 est imputable principalement à la hausse des actifs extérieurs nets (AEN) de 27,6% et des passifs à caractère non monétaire de 6,7%.

Actifs extérieurs nets

Les AEN des institutions monétaires sont ressortis à 2 075,21 milliards FCFA à fin décembre 2024, en hausse de 448,93 milliards FCFA en glissement annuel. Cette amélioration est imputable à la hausse des AEN de la BCEAO (313,07 milliards FCFA et des banques (135,86 milliards FCFA). La hausse des AEN de la BCEAO s'explique par un bon de ses créances extérieures (+387,65 milliards FCFA, 73,9%), principalement tiré par les autres actifs extérieurs (+357,29 milliards FCFA, +97,4%) et les avoirs officiels de réserve (+30,37 milliards FCFA, +19,3%), notamment les avoirs en DTS (+30,84 milliards FCFA, +23,0%).

En moyenne annuelle, les AEN des Institutions monétaires ont connu une hausse de 1 636,65 milliards FCFA de 2015 à 2024. Cette augmentation s'explique par les accroissements moyens des AEN des Autres institutions de dépôts (AID) (1 663,62 milliards FCFA).

Créances intérieures

Les créances intérieures sont ressorties à 4 949,52 milliards FCFA à fin décembre 2024, en progression de 184,83 milliards FCFA par rapport à 2023. Cette augmentation est tributaire aux Créances Nettes sur l'Administration Centrale, contrebalancé par les créances sur l'économie (créances sur les autres secteurs) (-11,39 milliards FCFA).

En effet, les Créances Nettes sur l'Administration Centrale se sont accrues de 196,22 milliards FCFA, en lien avec les crédits octroyés par les AID (+224,28 milliards FCFA). Quant aux Créances sur l'économie, elles ont régressé de 11,39 milliards FCFA imputable aux Créances Nettes des AID (-11,81 milliards FCFA).

Sur la période 2015-2024, les Créances intérieures ont connu une hausse annuelle moyenne de 10,4%, expliquée essentiellement par les Créances Nettes sur l'Administration Centrale (+48,8%).

Masse monétaire (M2)

Suivant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est située à 5 932,19 milliards FCFA à fin décembre 2024, après un niveau de 5 552,01 milliards FCFA une année plus tôt, correspondant à une hausse de 380,18 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement observée au niveau de la circulation fiduciaire (+268,90 milliards FCFA, soit 27,3%).

En moyenne annuelle, la Masse monétaire (M2) a progressé de 382,45 milliards FCFA sur la période 2015-2024. Cet accroissement est retracé au niveau de l'ensemble de ses composantes notamment dans les dépôts transférables (+151,32 milliards FCFA) et les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+124,93 milliards FCFA).

Note méthodologique :

Masse monétaire : Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).

Actifs extérieurs nets : Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur l'ensemble des engagements extérieurs.

Créances intérieures : Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale.

Créances sur l'économie : Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales.

Sources statistiques : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de décembre 2024 de la BCEAO.

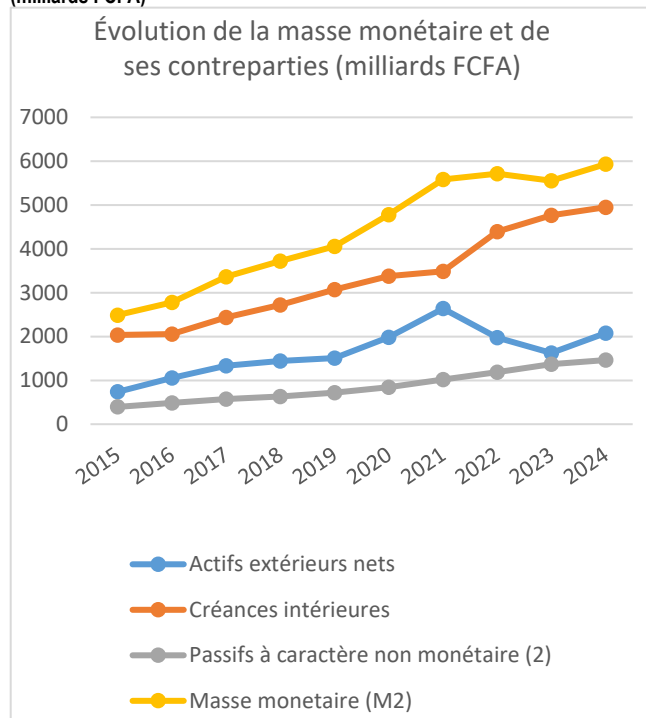
⁶ La nomenclature utilisée dans la présente édition est conforme à l'édition 2000 du Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI

Tableau III.1 : Variation des principaux agrégats monétaires (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Monnaie au sens large et ses composantes										
Circulation fiduciaire	31,3	-6,2	59,6	29,0	13,5	6,4	19,5	-0,6	19,0	27,3
Dépôts transférables	20,6	17,9	18,3	8,4	6,9	25,8	21,0	1,1	-11,4	0,0
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire	22,68	12,87	25,52	12,99	8,55	20,7	20,6	0,7	-4,5	7,8
Masse monétaire (M2)	19,4	11,7	21,1	10,4	9,1	17,8	16,9	2,4	-2,9	6,8
Contreparties de la masse monétaire										
Actifs extérieurs nets	62,1	42,7	26,3	8,5	4,5	31,5	32,9	-25,2	-17,5	27,6
Créances intérieures	8,7	1,0	18,5	11,7	12,7	10,2	3,2	26,1	8,4	3,9
Passifs à caractère non monétaire	14,4	23,4	17,3	10,3	14,2	17,0	21,1	16,4	15,4	6,7
Autres postes nets	9,2	43,3	7,9	6,6	9,2	28,7	87,2	11,5	-0,9	-30,4

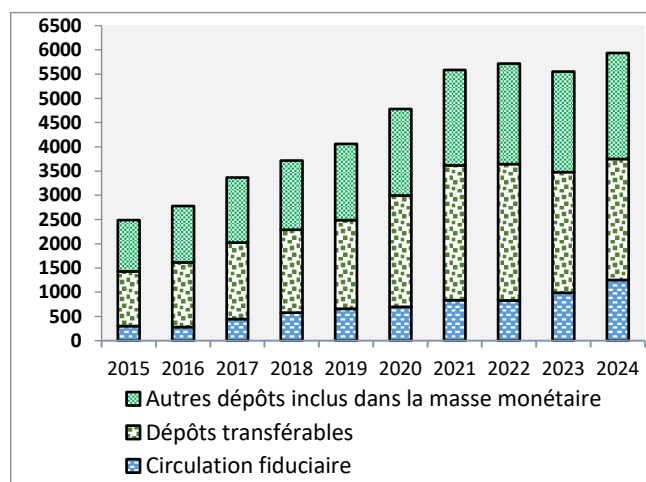
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique III.1 : Évolution de la masse monétaire et de ses contreparties (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique III.2 : Évolution des composantes de la masse monétaire (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau III.2 : Variation des indicateurs monétaires (milliards FCFA)

	2024	2024/2023	2023/2022
Actifs extérieurs nets	2075,21	448,93	-345,79
BCEAO	-59,45	313,07	251,57
Banques	2134,67	135,86	-597,36
Créances intérieures	4949,52	184,83	368,55
Créances nettes Sur l'Administration Centrale	639,68	196,22	161,82
Créances sur les autres secteurs	4309,84	-11,39	206,73
Passifs à caractère non monétaire (2)	1462,43	91,95	182,60
Autres postes nets	-369,89	161,63	5,03
Masse monétaire (M2)	5932,19	380,18	-164,86
Circulation fiduciaire	1255,01	268,90	157,35
Dépôts transférables	2492,58	0,81	-322,17
BCEAO	0,60	-0,40	0,57
Banques	2190,38	1,21	-322,74
CCP et CNE	301,60	0,00	0,00
Masse monétaire (M1)	3747,59	269,72	-164,82
Autres dépôts inclus dans la masse monétaire (1)	2184,61	-1585,32	-0,04

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau III.3 : Évolution Créances nettes des Institutions de dépôts sur l'Administration Centrale (milliards FCFA)

	Valeur	Variation	
	2024	2023/2022	2024/2023
Créances nettes sur l'Administration Centrale	639,68	136,87	221,17
Créances nettes de la BCEAO	171,70	114,24	-3,11
Créances	359,32	57,12	26,14
Engagements	187,61	-52,64	24,77
Créances nettes des banques	467,97	22,63	224,28
Créances	1408,25	-4,07	253,50
Engagements	940,27	-26,70	29,23

Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

III.2. Indicateurs d'inclusion financière

Points saillants :

- ouverture de la banque postale portant le nombre de banques à 16 en 2023 ;
- réduction du nombre de SFD de 10 en 2023 ;
- baisse du taux global d'utilisation des services financiers de 1,9 point de pourcentage en 2023.

Commentaire

Nombre de prestataires de services financiers

En 2023, le paysage financier du Burkina Faso compte 16 banques (avec l'ouverture de la banque postale en 2023), 04 établissements financiers, 124 Systèmes financiers décentralisés (SFD), 16 sociétés d'assurance, 01 Etablissement de monnaie électronique (EME), 04 émetteurs de monnaie électronique. De plus, les SFD enregistraient 1 785 056 clients dont 34,2% sont des femmes et 15,3% de groupements.

Sur la période 2014-2023, le nombre de banques est passé de 12 à 16. Quant aux compagnies d'assurances, leur nombre a évolué de 14 à 16. S'agissant des EME, leur nombre est resté constant sur la période sous-revue. Concernant les SFD, leur nombre est passé de 151 en 2014 à 124 en 2023. Cette diminution s'explique par des fermetures et des fusions de certains SFD.

Comparativement à 2022, il est enregistré une baisse du nombre de SFD de dix (10) en 2023. Cette baisse s'explique par le retrait d'agréments de 4 SFD et la fusion de 6 SFD à d'autres.

Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)

En 2023, le TGUSF est ressorti à 79,0%, enregistrant une baisse de 1,9 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette baisse est imputable à celle du taux d'utilisation des services de monnaies électroniques (TUSME) qui est passé de 77,6% à 64,9% entre 2022 et 2023, soit une régression de 12,7 points de pourcentage.

Sur la période 2014-2023, le TGUSF est en croissance continue sauf en 2023 où il a enregistré une légère baisse. Cependant, il est noté une importante hausse de plus de 22 points de pourcentage en 2017, en lien avec l'avènement des Emetteurs de monnaie électronique en 2016.

Taux d'intérêt nominal des crédits

Le taux d'intérêt nominal des crédits bancaires s'est établi à 7,6% en 2023 en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette hausse est en lien avec les trois rehaussements des taux directeur de la BCEAO afin de contenir l'inflation. En effet, le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé de 3,00% le 16 mars à 3,50% le 16 septembre avant de s'établir à 3,75% le 16 décembre 2023. Quant à celui du guichet de prêt marginal, il a été de 5,00% ; 5,25% et 5,50%. Sur la période 2017-2023, le taux d'intérêt nominal des crédits bancaires a connu une évolution discontinue passant de 7,2% à 7,6% soit une moyenne annuelle de 7,3%.

Encours du crédit accordé par les banques et les SFD

A fin décembre 2023, l'encours du crédit au niveau des banques et des SFD s'est établi à 5 132,80 milliards FCFA, en hausse de 136,03 milliards FCFA (+2,7%). Sur la période 2017-2023⁷, il est en croissance continue avec une hausse annuelle moyenne de 10,7%.

Créances en souffrance

A fin décembre 2023, les créances en souffrance au niveau des SFD se sont établies à 22,98 milliards FCFA, en hausse de 5,56 milliards FCFA (+31,9%). Sur la période 2014-2023, elles sont en croissance continue avec une hausse annuelle moyenne de 16,5%. Cette tendance s'explique en partie par la situation sécuritaire et les effets de la Covid 19.

Quelques éléments de métadonnées :

Système Financier Décentralisé : C'est une institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la loi n°023-2009/AN du 14 mai 2009 portant réglementation des SFD à fournir ces prestations.

Taux global d'utilisation des services financiers : Il représente la proportion de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) détenant un compte dans les banques, les services postaux, les caisses nationales d'épargne, le Trésor, les institutions de microfinance, ou détenant un compte de monnaie électroniques (base comptes actifs).

Source statistique : Secrétariat technique pour la promotion de l'inclusion financière, Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

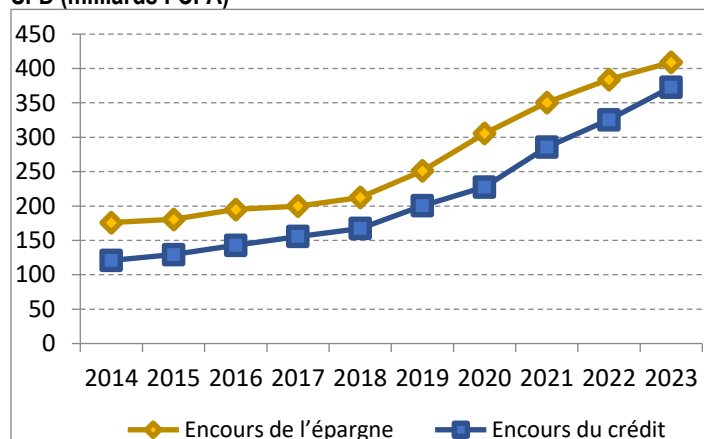
⁷ Les données de Banque ne sont disponibles qu'à partir de 2017

Tableau III.3 : Evolution des indicateurs des prestataires des services financiers

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de banques	13	13	14	15	15	15	15	15	16
Nombre d'Etablissements financiers	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Nombre de Systèmes financiers décentralisés	134	133	125	125	132	135	135	134	124
Compagnies d'assurance	15	16	16	16	16	15	15	16	16
Taux d'intérêt nominal des crédits (TINc) bancaires	7,98	7,54	7,21	7,44	7,27	6,93	6,75	7,15	7,59
Taux d'intérêt nominal des dépôts (TINd)	4,7	5,4	5,67	5,7	5,87	5,79	5,62	5,18	4,92
Taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF)	41,1	45,7	67,79	69,31	70,86	75,44	78,75	80,91	79,04
Encours de crédits des banques (en milliards)	nd	nd	2 633,82	2 885,39	3 227,12	3 712,97	4 106,41	5 025,6	4 736,48
Encours du crédit des SFD (en milliards)	129,32	142,94	155,8	167,38	200,34	227,7	285,63	325,37	372,84
Encours du crédit des SFD et banques (en milliards)	nd	nd	2 789,8	3 052,38	3 427,34	3 526,24	4 113,4	4 996,77	5 132,8

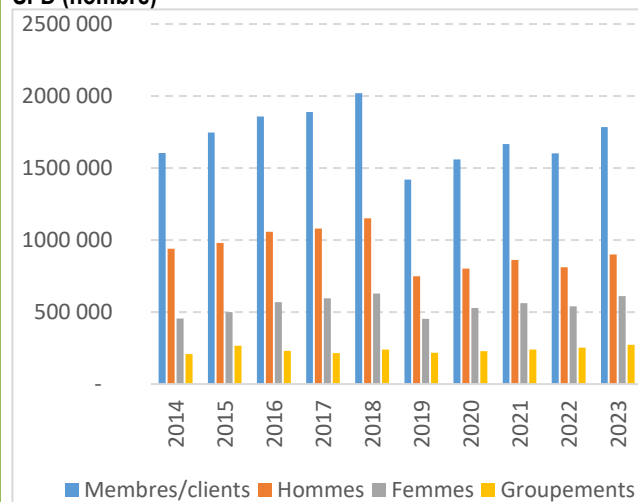
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.3 : Evolution de l'encours de l'épargne et du crédit des SFD (milliards FCFA)



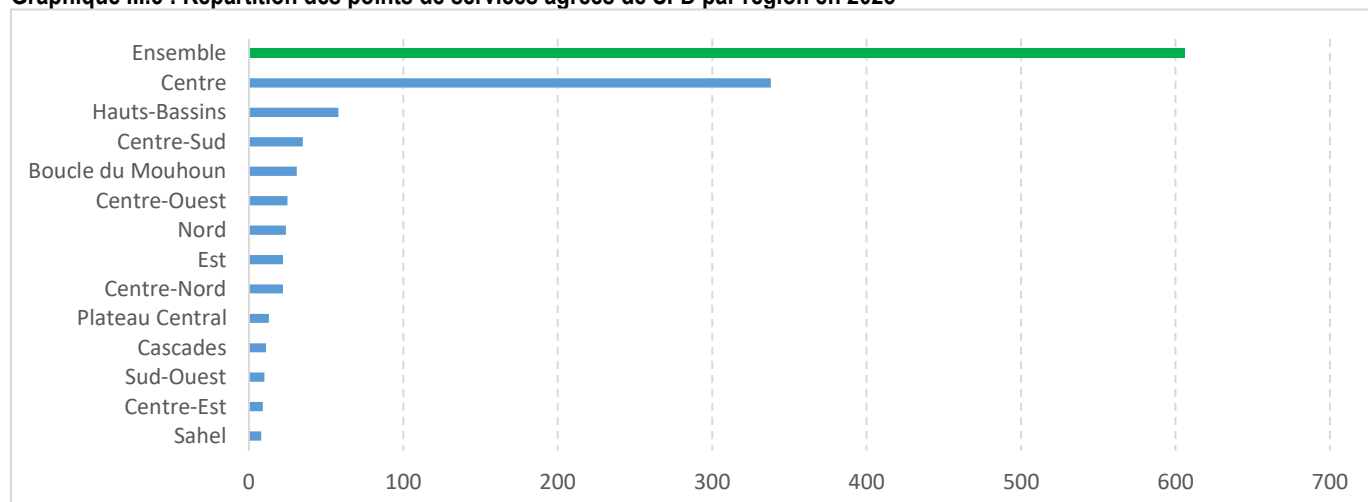
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.4 : Evolution du profil des clients /membres des SFD (nombre)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique III.5 : Répartition des points de services agréés de SFD par région en 2023



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

IV. SECTEUR EXTERIEUR

IV.1 Situation de la Balance des Paiements⁸

Points saillants :

- solde des transactions courantes déficitaire de 419,43 milliards FCFA en 2024 ;
- amélioration du solde global de la balance des paiements en 2024 par rapport à 2023 de 448,93 milliards FCFA.

Commentaire

Évolution du compte des transactions courantes

En 2024, le solde du compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 419,43 milliards FCFA après un déficit de 488,96 milliards FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 69,53 milliards FCFA. Ce bond est la résultante de l'amélioration du solde de la balance des biens et services de 214,11 milliards FCFA, de la balance des revenus primaires de 9,12 milliards FCFA et du déficit des revenus secondaires de 71,10 milliards FCFA.

La balance des biens ressort excédentaire de 170,93 milliards FCFA en 2024 contre un déficit de 30,37 milliards FCFA en 2023 soit une amélioration de 201,31 milliards FCFA. Cette amélioration résulte de l'effet conjugué de l'accroissement des exportations de 519,54 milliards FCFA (+16,3%) et de la baisse des importations de 318,24 milliards FCFA (-9,9%).

En ce qui concerne la balance des services, elle connaît un déficit de 510,48 milliards FCFA, en amélioration de 12,80 milliards FCFA par rapport à 2023. Cette amélioration résulte de la hausse des « Crédit » « Dont voyage » (+312,22 milliards FCFA) et des « Débit » (+956,31 milliards FCFA). Par ailleurs, les « Débit » « Dont fret et assurances » ont atténué l'amélioration du déficit de la balance des services de -456,71 milliards FCFA.

S'agissant du déficit du solde des revenus primaires, il s'est amélioré de 9,12 milliards FCFA, passant de -487,76 milliards FCFA en 2023 à -478,64 milliards FCFA en 2024. Quant au compte des revenus secondaires, son solde diminue de 71,10 milliards FCFA, en lien principalement avec la baisse des transferts de fonds des migrants reçus (-460,84 milliards FCFA) au profit des « Autres secteurs » autres que l'Administration publique.

En pourcentage du PIB, le déficit de la balance des transactions courantes se situe à 3,1% en 2024 contre 4,0% en 2023. Sur la période 2015-2024, le solde du compte des transactions courantes accuse un déficit annuel moyen de 366,04 milliards FCFA.

Évolution du compte de capital

Le compte de capital, au cours de l'année 2024, s'est établi à 238,75 milliards FCFA, en régression de 59,52 milliards FCFA par rapport à 2023. Cette détérioration est imprimée notamment par la baisse des transferts en capital des « Autres secteurs » (-383,05 milliards FCFA) atténuée par la hausse de ceux de l'« Administration publique » (+69,09 milliards FCFA).

Sur la période 2015-2024, le compte de capital affiche en moyenne annuelle un excédent de 200,95 milliards FCFA.

Évolution du compte financier

En 2024, le compte financier a enregistré des entrées nettes (-629,74 milliards FCFA), après des sorties nettes de 151,54 milliards FCFA en 2023. Cette variation de profil du compte financier est en lien avec les entrées nettes de capitaux au titre des investissements de portefeuille (-353,22 milliards FCFA), des investissements directs (-145,07 milliards FCFA) et des autres investissements (-131,45 milliards FCFA).

Évolution du solde global

En somme, l'ensemble des échanges du Burkina Faso avec l'extérieur s'est traduit par un solde global excédentaire de 448,93 milliards FCFA en 2024, après un déficit de 345,79 milliards FCFA en 2023, soit une amélioration de 794,71 milliards FCFA. En moyenne, sur la période 2015-2024, le solde global est excédentaire de 150,96 milliards FCFA. La tendance du solde global de la balance des paiements est baissière sur la période 2015-2024.

Le solde global de la balance des paiements a connu un excédent de 2015 à 2021 à la faveur de l'appréciation du cours de l'or. Toutefois, ce solde accuse un déficit en 2022 et 2023 notamment en raison de la baisse de la production d'or avec la fermeture de certains sites miniers avant de redevenir excédentaire en 2024 du fait de la reprise partielle de l'activité minière, soutenue par la réouverture de certains sites et une légère remontée des cours mondiaux de l'or. Par ailleurs, les transferts courants, notamment les envois de fonds des diasporas, ont affiché une résilience notable, atténuant les pressions sur les comptes extérieurs.

Note méthodologique :

Solde global de la balance des paiements : Ce solde récapitule l'ensemble des flux réels et monétaires des résidents d'un pays avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Il correspond à la somme de la variation des actifs extérieurs nets (Banque Centrale et autres institutions de dépôts) et des écarts d'évaluation.

Sources statistiques : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

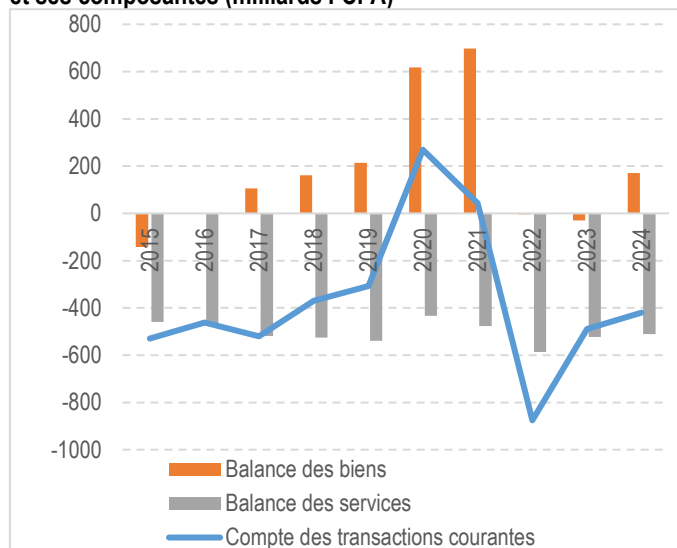
⁸ Les données de la balance des biens et services communiquées par la BCEAO prennent en compte les valeurs estimées du fret.

Tableau IV.1 : Variation des soldes de la Balance des paiements (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Compte des transactions courantes	-529,37	-462,37	-520,43	-369,26	-306,92	269,29	42,84	-875,74	-488,96	-419,43
Biens et services	-601,47	-471,74	-413,23	-364,14	-325,46	184,63	221,14	-590,75	-553,66	-339,55
Balance des biens	-142,73	-0,38	105,23	161,12	214,32	618,13	698,18	-3,88	-30,37	170,93
Balance des services	-458,74	-471,36	-518,46	-525,27	-539,78	-433,5	-477,04	-586,87	-523,28	-510,48
Revenu primaire	-199,48	-231,77	-230,42	-266,96	-299,46	-319,85	-512,02	-647,78	-487,76	-478,64
Revenu secondaire	271,57	241,14	231,54	261,84	318	404,5	333,72	362,78	552,46	481,36
Compte de capital	153,77	150,14	172,84	175,84	125,93	197,27	235,72	260,95	298,27	238,75
Compte financier	-654,87	-554,91	-490,73	-313,22	-252,6	-8,47	-374,5	47,47	151,54	-629,74
Solde global	283,57	239,4	246,98	116,29	67,41	470,75	648,74	-666,69	-345,79	448,93

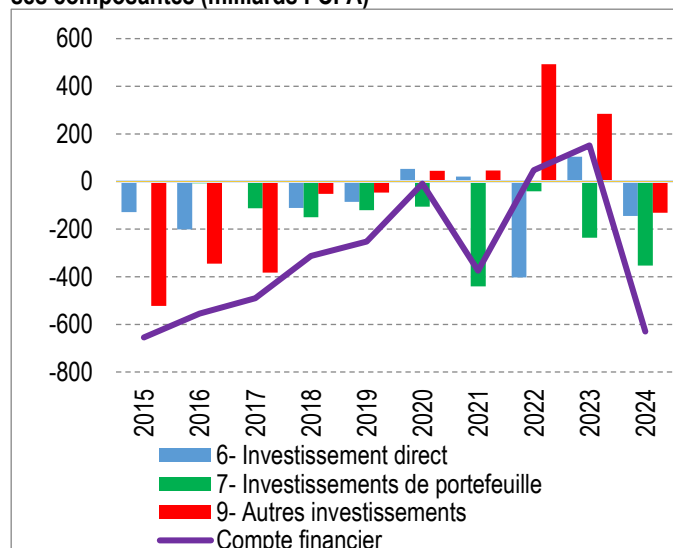
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique IV.1 : Évolution du compte des transactions courantes et ses composantes (milliards FCFA)



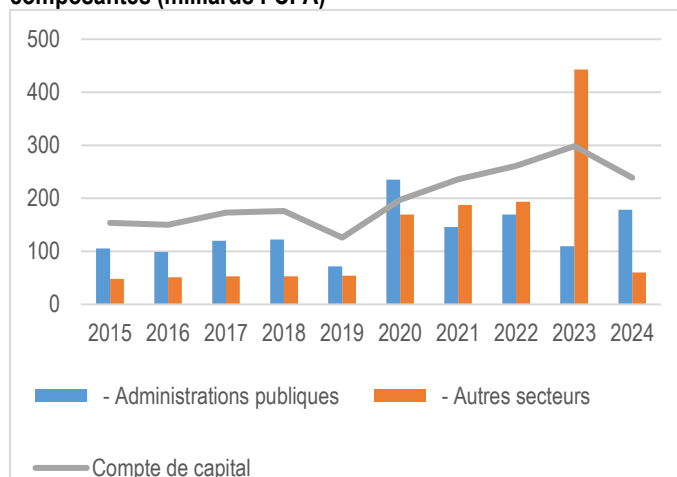
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique IV.2 : Évolution de la structure du compte financier et ses composantes (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique IV.3 : Évolution du compte de capital et ses composantes (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique IV.4 : Évolution du solde global de la balance de paiement (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

IV.2 Situation du commerce extérieur

Points saillants :

- déficit du solde commercial de 479,44 milliards FCFA en 2024 ;
- hausse des exportations d'or de 32,1% en 2024.

Commentaire

Évolution des exportations

Les exportations de biens du Burkina Faso en 2024 se sont établies à 3 421,32 milliards FCFA après 2 710,15 milliards FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 26,2% liée principalement à la hausse de 684,72 milliards FCFA des exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » (+32,1%), des exportations du « Coton (non compris les linters) en masse » (+46,84 milliards FCFA), des « Graines de sésame » (+8,15 milliards FCFA), atténuée par la baisse de celles du « ciment hydraulique » (-21,15 milliards FCFA) et des « Noix de cajou fraîches ou sèches, même sans leurs coques ou décortiquées » (-4,87 milliards FCFA). L'or demeure le premier produit d'exportation du pays.

En 2024, les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » (2 815,00 milliards FCFA) et de coton (201,78 milliards FCFA) ont représenté respectivement 82,3% et 5,9% de la valeur totale des exportations.

Sur la période 2015-2024, la valeur des exportations a augmenté en moyenne de 11,2% par an tirée en grande partie par les exportations d'« Or et alliages d'or à usage non monétaire » qui ont augmenté en moyenne de 15,1% par an.

Évolution des importations

Les importations de biens et services du Burkina Faso ont enregistré une hausse de 9,1% passant de 3 576,78 milliards FCFA en 2023 à 3 900,76 milliards FCFA en 2024. Cette progression s'explique principalement par la hausse des importations des « Huiles lubrifiantes et autres huiles lourdes de pétrole ou de minéraux bit » (+203,94 milliards FCFA), des « Lampes » (+29,83 milliards FCFA), des « Médicaments pour la médecine humaine ou vétérinaire contenant d'autres substances » (+16,43 milliards FCFA) et atténuée par la baisse des importations des « Ciments Hydrauliques dits clinkers » (-22,81 milliards FCFA) et de l'« Énergie électrique » (-19,67 milliard FCFA). Rapportées au PIB nominal, les importations représentent 28,5 % en 2024 après 29,0% en 2023.

Sur la période sous revue, les importations ont progressé de 9,2% en moyenne par an.

Évolution du solde commercial

Le solde commercial du Burkina Faso est ressorti déficitaire de 479,44 milliards FCFA en 2024, après un déficit de 866,63 milliards FCFA un an plus tôt, soit une amélioration de 387,19 milliards FCFA. Cette performance est imputable à une hausse des exportations (+711,17 milliards FCFA) malgré un accroissement important des importations (+323,98 milliards FCFA).

Sur la période 2015-2024, le commerce extérieur est resté structurellement déficitaire. Toutefois, des excédents ont été enregistrés en 2020 et 2021, respectivement de 112,36 milliards et 193,56 milliards FCFA, en raison de la crise sanitaire et de l'augmentation des exportations de l'or.

Évolution du taux de couverture

Le taux de couverture des importations par les exportations de biens et services a augmenté de 11,9 points de pourcentage pour s'établir à 87,7% en 2024. Sur la période 2015-2024, il s'est établi en moyenne annuelle à 82,9%.

Notes méthodologiques

Solde commercial : Différence entre les exportations et les importations de biens d'un pays au cours d'une période donnée ;

Taux de couverture : Rapport entre les exportations de biens et les importations de biens. Il mesure la proportion dans laquelle les exportations du pays couvrent ses importations ;

Sources statistiques : DGESS, Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, à partir des publications statistiques de l'annuaire du commerce extérieur 2023 de l'INSD ;

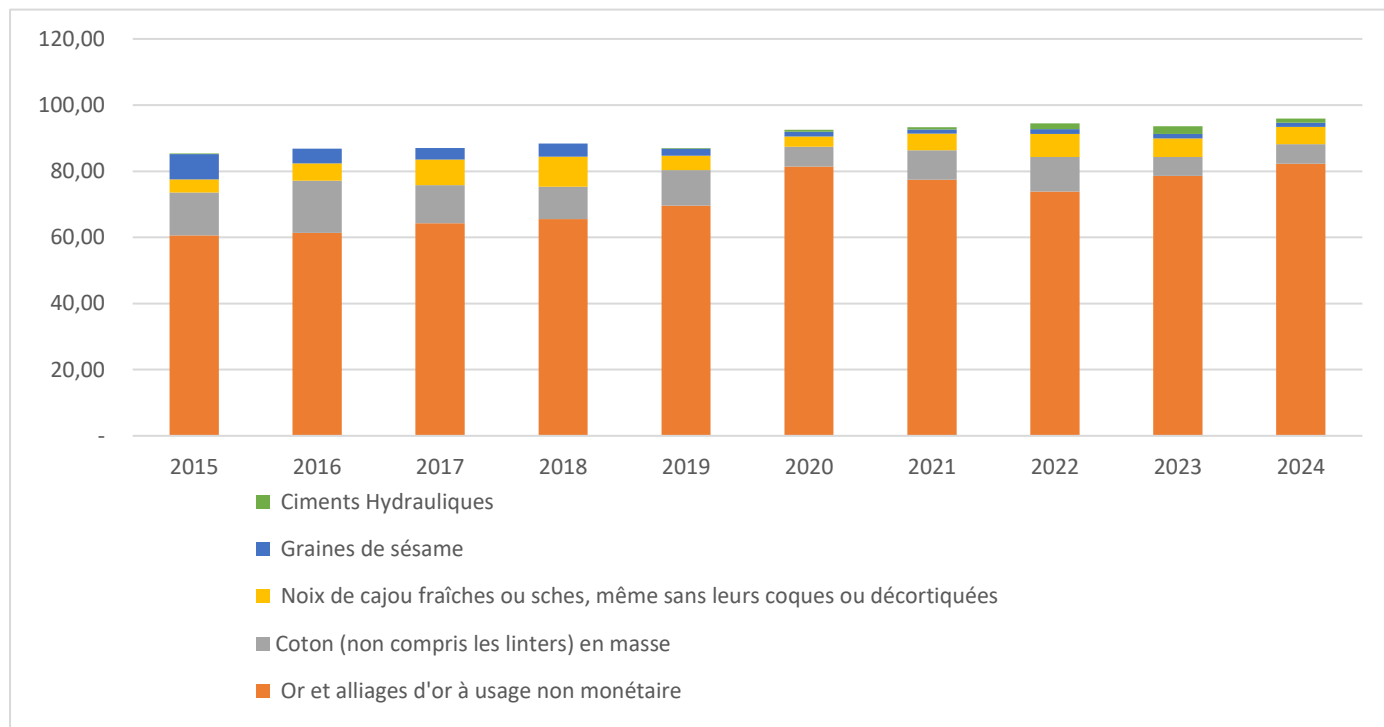
NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

Tableau IV.2 : Évolution de la variation des composantes de la balance des biens (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Exportations	1311,23	1499,27	1689,35	1815,85	1910,72	2517,98	2806,08	2841,87	2710,15	3 421,32
Importations	1815,23	1984,46	2289,70	2443,16	2495,62	2405,61	2612,52	3522,88	3576,78	3 900,76
Total des échanges	3126,46	3483,73	3979,05	4259,02	4406,34	4923,59	5418,60	6364,75	6286,93	7 322,08
Solde commercial	-503,99	-485,18	-600,35	-627,31	-584,90	112,36	193,56	-681,01	-866,63	-479,44

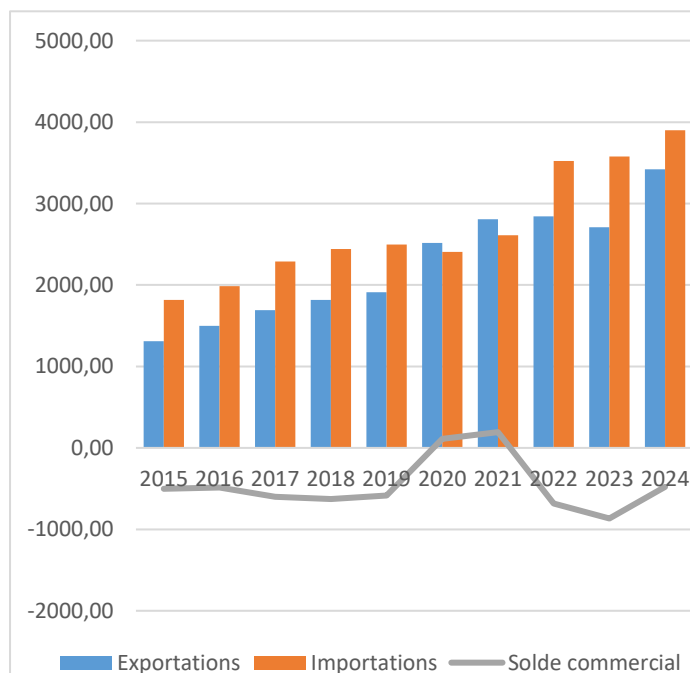
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances

Graphique IV.5 : Évolution de la structure des exportations (% des exportations totales)



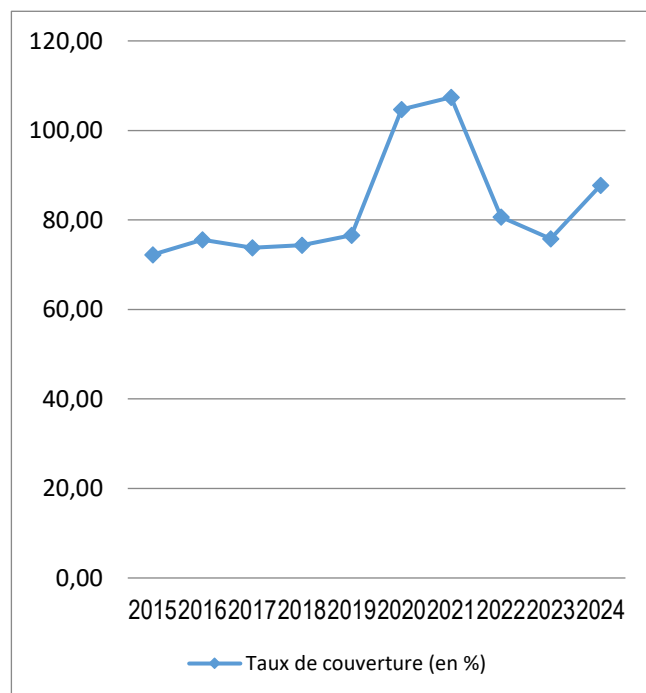
Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique IV.6 : Évolution du solde commercial (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique IV.7 : Évolution du taux de couverture (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V. FINANCES PUBLIQUES

V.1 Situation des prévisions et mobilisations des recettes budgétaires⁹

Points saillants

- taux de réalisation des recettes budgétaires de 93,4% en 2024 ;
- tendance haussière des réalisations des recettes budgétaires de 2015 à 2024 avec une croissance annuelle moyenne de 8,3%.

Commentaire

Évolution des recettes budgétaires par nature¹⁰

Les prévisions de recettes budgétaires totales sont passées de 2 718,89 milliards FCFA en 2023 à 3 155,64 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 436,75 milliards FCFA (+16,1%). Cette hausse résulte de l'effet conjugué de l'accroissement des prévisions des recettes ordinaires (+20,0%) et de la régression des recettes extraordinaires de 60,00 milliards FCFA (-25,0%). L'augmentation des recettes ordinaires est portée par les recettes fiscales (+15,8%) et les recettes non fiscales (+53,3%). La contraction des recettes extraordinaires est imputable aux dons projets et legs (-25,0%). De 2017 à 2024, les prévisions des recettes budgétaires ont évolué de façon erratique avec notamment des hausses importantes de 17,4% en 2019, de 10,2% en 2022, de 15,7% en 2023 et 16,1% en 2024. Sur la période 2015-2024, une tendance haussière des prévisions des recettes est observée avec une variation annuelle moyenne de 6,8%.

Le recouvrement des recettes budgétaires totales¹¹ s'est situé à 2 947,68 milliards FCFA en 2024, soit un taux de recouvrement de 93,4%. Ces recouvrements sont en progression de 162,54 milliards FCFA par rapport à 2023, soit 5,8%. Cette hausse est attribuable principalement aux recettes ordinaires (+152,64 milliards FCFA). L'augmentation des recettes ordinaires, portée principalement par les recettes non fiscales (+58,1%), s'explique par les mesures entreprises par les régies de recettes, notamment la mise en œuvre des téléprocédures et le renforcement des actions et mesures de recouvrement. Quant à l'accroissement des recettes extraordinaires, il est imputable uniquement à celui des dons projets (+6,3%). Il est à noter qu'il n'y a pas eu de dons programmes en 2024, en lien avec la suspension des appuis budgétaires de certains partenaires.

De 2015 à 2024, les recettes budgétaires enregistrent une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 8,3%. Les recouvrements des recettes budgétaires de 2017 à 2024 affichent également une tendance haussière avec un taux de croissance annuel moyen de 10,4%. Sur la période 2015-2016, le taux de recouvrement annuel moyen s'est situé à 84,1% et celui de 2017-2024 est ressorti à 93,2%.

Évolution des recettes propres mobilisées par régie

En 2024, les recouvrements de la DGTCP se sont affichés à 392,60 milliards FCFA avec un taux de recouvrement de 97,0%. Comparé à 2023, ils ont enregistré une hausse de 46,5% en lien avec le bon niveau de recouvrement des dividendes (157,56 milliards FCFA en 2024 contre 102,29 milliards FCFA en 2023). Sur la période 2015-2024, les recouvrements sont en progression de 14,4% en moyenne par an.

S'agissant de la DGI, elle a recouvré en 2024, au profit du Budget de l'Etat, 1 293,40 milliards FCFA, soit un taux de 88,3%. Par rapport à 2023, les recouvrements sont en hausse de 31,00 milliards FCFA, soit une progression de 2,5%. Ce résultat s'explique essentiellement par la résilience des acteurs économiques en 2024, la digitalisation continue de l'administration fiscale, le suivi rapproché du portefeuille des contribuables, le recouvrement des Restes à recouvrer (RAR) cantonnés et les nouvelles mesures fiscales notamment l'opération spéciale de délivrance des Permis urbain d'habitation (PUH) et des attestations d'attribution de parcelles au profit des acquéreurs de parcelles des promoteurs immobiliers. Sur la période 2015-2024, les recouvrements de la DGI ont connu une progression continue avec une croissance annuelle moyenne de 11,1%.

Quant aux recouvrements de la DGD, en 2024, ils se sont établis à 1 083,26 milliards FCFA correspondant à un taux de 97,9%. Il en ressort une hausse de 5,9% par rapport à 2023. Cette performance s'explique par la hausse du volume global des importations et les actions fortes entreprises par la DGD, notamment l'informatisation de la gestion du laissez-passer pour les véhicules immatriculés à l'étranger, l'apurement des sommiers en instance, l'interconnexion entre les systèmes informatiques de la douane et du CCVA et l'implémentation des modules de gestion des exonérations. De 2015 à 2024, les recouvrements de la DGD ont connu une croissance annuelle moyenne de 10,5%.

En 2024, sur les recettes propres mobilisées, la DGI a contribué à 46,7%, la DGD à 39,1% et la DGTCP à 14,2%. Sur la période 2015-2024, les taux de réalisation des régies affichent des niveaux satisfaisants. En effet, le taux annuel moyen de mobilisation des recettes s'établit à 108,9% pour la DGTCP, 98,8% pour la DGI et 98,1% pour la DGD, soit un taux global annuel moyen de 100,6%.

Note méthodologique :

Taux de réalisation : Rapport des recouvrements sur les prévisions. Le taux annuel moyen est déterminé à partir de la moyenne arithmétique.

Taux de variation : Variation relative entre le recouvrement/prévisions de l'année (n) par rapport à l'année (n-1). Le taux moyen annuel est déterminé à partir de la moyenne géométrique calculée sur la base des valeurs de début et de fin.

Sources statistiques : Direction générale du Budget/Circuit informatisé de la dépense/SI-N@folo, Régies de recettes

⁹ L'analyse de la période sous revue est faite en deux temps : période budget objet (avant 2017) et celle du budget programme (à partir de 2017)

¹⁰ Le budget est présenté suivant la configuration « Budget programme » depuis l'année 2017 et les emprunts projets et programmes sont classés dans les opérations de trésorerie.

¹¹ Il s'agit des recettes mobilisées par les régies au profit du Budget de l'Etat, augmentées des dons projets et programmes.

Tableau V.1 : Taux de réalisation des recettes budgétaires (%)

	2015	2016
Recettes ordinaires	97,2	93,4
Recettes fiscales	96,7	92,3
Recettes non fiscales	101,1	102,2
Recettes en capital	116,2	49,5
Recettes extraordinaires	59,4	70,8
Dons	65,5	59,4
Emprunts	52,9	79,5
Recettes budgétaires	82,5	85,7

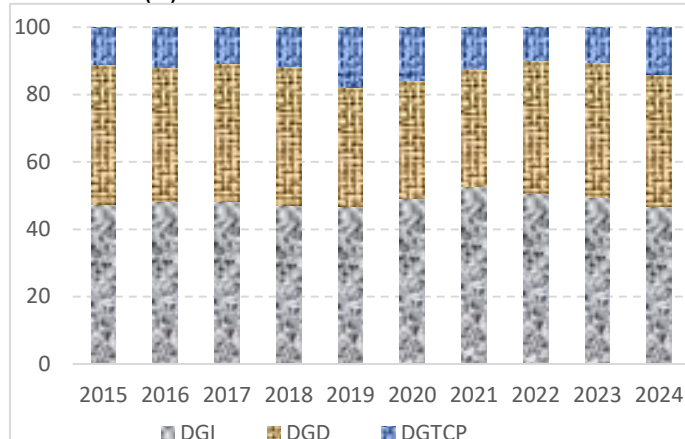
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2023 de l'économie et des finances, lois de règlement.

Tableau V.2 : Taux de réalisation des recettes budgétaires/nouvelle configuration (%)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes ordinaires	93,8	95,8	90,4	93,7	103,8	107,2	105,5	93,0
<i>dont</i>								
Recettes fiscales	90,6	95,3	88,8	89,5	99,6	107,0	106,2	92,2
Recettes non fiscales	114,9	91,3	94,2	114,1	111,5	92,9	95,5	98,5
Recettes extraordinaires	34,5	51,9	53,6	75,5	87,7	68,6	70,4	99,4
Dons programmes	65,8	45,1	103,3	89,4	129,0	51,3	-	-
Dons projets et legs	23,3	61,8	24,8	63,8	70,2	77,7	70,1	99,4
Recettes budgétaires	82,1	88,6	85,6	90,3	101,4	101,6	102,4	93,4

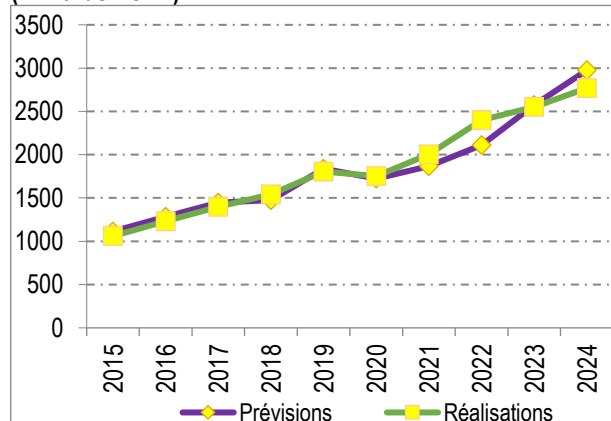
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances, lois de règlement et rapport sur l'exécution du budget au 31 décembre 2024.

Graphique V.1 : Évolution de la contribution des régies à la mobilisation des recettes (%)



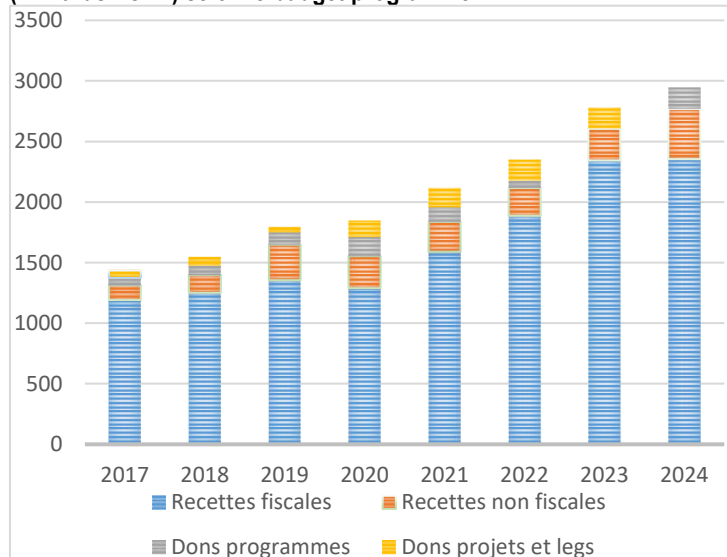
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.2 : Évolution comparée des réalisations et des prévisions de l'ensemble des régies de recettes (milliards FCFA)



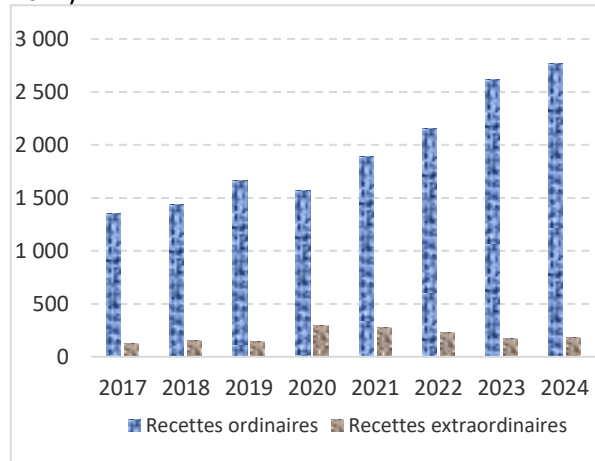
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances, régies de recettes

Graphique V.3 : Évolution de la structure par nature des recettes (milliards FCFA) selon le budget programme.



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances, lois de règlement et rapport sur l'exécution du budget au 31 décembre 2024.

Graphique V.4 : Évolution des recettes ordinaires et extraordinaires selon le budget programme (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances, lois de règlement et rapport sur l'exécution du budget au 31 décembre 2024.

V.2 Situation des dotations et exécutions des dépenses budgétaires

Points saillants :

- accroissement des prévisions des dépenses ordinaires en 2024 (+9,6%) ;
- taux d'exécution des dépenses globales de 2024 (98,9%) supérieur à la moyenne de la période 2015-2024 (93,0%).

Commentaire

Évolution des dotations budgétaires

En 2024, les dotations globales se sont établies à 3 706,12 milliards FCFA, en progression de 8,2% (+279,98 milliards FCFA) par rapport à 2023. Cette hausse des dotations s'explique aussi bien par la progression des dépenses en capital (+6,0%) que celle des dépenses ordinaires (+9,6%).

S'agissant des dotations des dépenses en capital, leur hausse est portée par les prévisions des dépenses d'investissement exécutées par l'État (+27,41 milliards FCFA) et celles des transferts en capital (+52,16 milliards FCFA). Quant à la hausse des prévisions des dépenses ordinaires, toutes les natures de dépenses enregistrent des hausses exceptées les dépenses en atténuation des recettes.

Les prévisions de dépenses ordinaires sont prépondérantes sur celles en capital avec une part annuelle moyenne de 63,6% sur la période 2015-2024.

De 2015 à 2024, les dotations budgétaires ont connu une tendance haussière passant de 1 741,63 milliards FCFA à 3 706,12 milliards FCFA, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 8,8%. Bien que la tendance soit haussière sur la période sous revue, il est constaté une baisse prononcée en 2018 (-105,85 milliards FCFA).

Sur la période sous revue, les prévisions de dépenses de personnel ont connu une progression continue avec une croissance annuelle moyenne de 10,8%. Cette progression s'explique essentiellement par l'incidence financière liée à l'accroissement des effectifs des agents publics, la mise en œuvre des protocoles d'accords entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, l'application effective de la fonction publique hospitalière et les statuts autonomes. Depuis 2017, les dotations des charges financières de la dette ont connu une augmentation continue passant ainsi de 67,69 milliards FCFA à 292,77 milliards FCFA en 2024, soit une croissance annuelle moyenne de 23,3%.

Concernant les dotations des transferts en capital, elles ont connu un accroissement exceptionnel en 2020 par rapport à 2019, passant de 5,06 milliards FCFA à 65,00 milliards FCFA, en lien avec la restructuration des entreprises suite aux effets de la pandémie à Coronavirus. Elles ont connu une hausse de 52,16 milliards FCFA de 2023 à 2024 pour s'établir à 58,98 milliards FCFA. Sur la période 2015-2024, les dotations des transferts en capital ont évolué de façon erratique.

En 2024, les prévisions de dépenses d'investissements exécutés par l'État ont enregistré un accroissement de 27,41 milliards FCFA, soit un taux de 2,1% par rapport à 2023. Sur la période 2015-2024, elles ont observé des baisses en 2018 et en 2019 en raison principalement de la baisse de la contribution de la banque mondiale, consécutive à l'épuisement de l'enveloppe financière de la 18^{ième} allocation de l'Association internationale de développement (IDA 18).

Il ressort que des efforts engagés par le gouvernement pour la satisfaction des revendications sociales ainsi que la mise en place d'un dispositif d'accueil et de prise en charge des déplacés internes ont considérablement accru les dépenses à caractère social au détriment des investissements productifs. Par ailleurs, sur la même période, des pics ont été observés en 2017, en 2022 et 2023. La hausse de 2017 est liée aux investissements programmés dans le PNDES tandis que celles de 2022 et 2023 sont attribuables à une augmentation des dépenses en équipements militaires et des infrastructures sociales (santé et éducation).

Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 3 666,13 milliards FCFA en 2024, soit un taux d'exécution de 98,9%. Ce taux est en amélioration de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2023.

Sur la période 2015-2024, les dépenses budgétaires sont passées de 1 542,22 milliards FCFA à 3 666,13 milliards FCFA, avec un taux d'exécution annuel moyen de 93,0%. Les taux d'exécution par grande catégorie des dépenses sont ressortis en moyenne à 99,9% pour les dépenses ordinaires et 80,9% pour les dépenses en capital. Le niveau global d'absorption des crédits budgétaires au cours de la période sous revue est tiré vers le bas par celui des dépenses en capital, en particulier celles financées par les subventions (58,3% en moyenne) et les prêts (66,8% en moyenne).

Note méthodologique :

Taux d'exécution budgétaire : L'exécution budgétaire rapportée à la dotation budgétaire

Sources statistiques : Direction générale du Budget, Circuit informatisé de la dépense/SI-N@folo

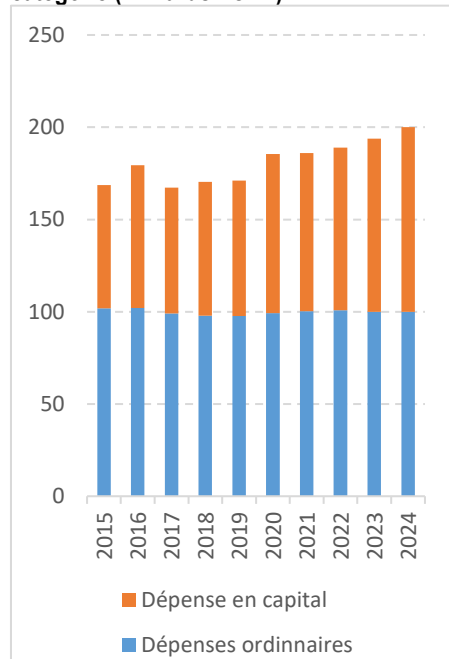
NB : Voir le Glossaire pour les autres concepts.

Tableau V.3 : Taux d'accroissement des dépenses exécutées (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses ordinaires	6,1	16,2	1,6	6,4	16,6	3,3	6,7	9,1	7,7	9,9
Amortissement, charges de la dette et dépenses en atténuation des recettes	21,7	18,0	-100,0							
Charges financières de la dette				37,6	21,9	19,8	37,1	19,7	6,9	26,5
Dépenses de personnel	7,2	19,1	11,2	12,3	21,4	6,3	5,8	6,3	8,7	6,7
Dépenses d'acquisitions de biens et services (dépenses de fonctionnement)	15,8	8,0	36,7	10,7	4,5	-12,6	11,9	6,5	0,8	4,6
Dépenses de transferts courants	-5,7	14,0	19,3	-8,7	12,9	0,6	-2,9	11,8	8,7	10,9
Dépenses en atténuation des recettes				814,9	-15,7	27,7	79,8	-14,5	151,2	-1,4
Dépenses en capital	-15,1	21,3	25,7	-16,1	-7,0	40,3	4,8	28,7	26,1	9,2
Investissements exécutés par l'Etat	-14,5	21,0	24,2	-17,4	-3,4	28,9	13,0	29,7	26,1	5,1
Part Etat	-2,8	13,3	73,8	-22,1	-9,0	4,6	23,6	43,0	10,5	4,4
Subvention	-35,0	-4,8	-39,3	-18,4	-11,7	221,4	9,6	10,9	3,4	0,3
Prêt	-15,1	119,7	-62,8	48,9	43,5	41,2	-19,3	-9,8	197,7	10,6
Transferts en capital	-48,7	49,4	136,4	34,6	-94,1	4619,5	-84,5	-49,4	41,4	764,3
Dépense globale	-1,0	17,7	8,7	-1,3	9,8	12,4	6,1	15,1	13,9	9,7

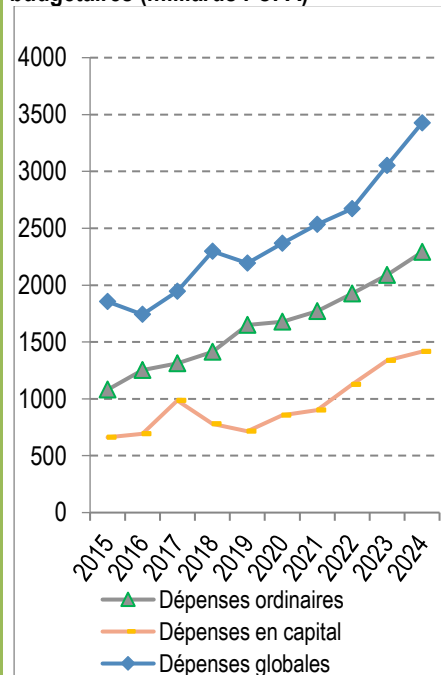
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.5 : Évolution de l'exécution des dépenses budgétaires par grande catégorie (milliards FCFA)



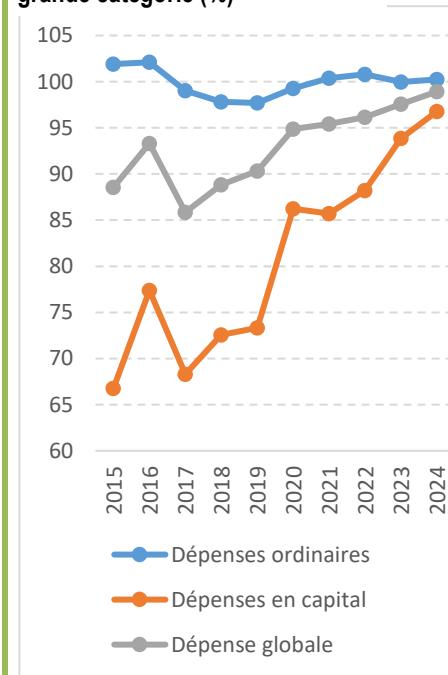
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.6 : Évolution des dotations des principales catégories de dépenses budgétaires (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.7 : Évolution des taux d'exécution des dépenses par grande catégorie (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V.3 Opérations Financières de l'Etat (recettes et dépenses)

Points saillants :

- hausse des recettes totales de 14,2% en 2024 ;
- baisse des dons de 12,3% en 2024 ;
- hausse des dépenses en capital de 16,1% en 2024.

Commentaire

Évolution des recettes totales et dons

En 2024, les recettes totales (recettes courantes et recettes en capital) et dons se sont établis à 3 083,39 milliards FCFA en accroissement de 336,17 milliards FCFA par rapport à 2023. Cet accroissement est imputable à la hausse des recettes courantes de 361,18 milliards FCFA (+14,2%) portées par les recettes fiscales (+329,63 milliards FCFA) et des recettes non fiscales (+31,55 milliards FCFA), atténué par une contraction des dons de 25,01 milliards FCFA (-12,3%).

Sur la période 2015-2024, les recettes totales et dons ont une tendance haussière, avec un accroissement annuel moyen de 10,3%.

Concernant les recettes fiscales, elles s'affichent à 2 575,82 milliards FCFA à fin 2024, en hausse de 14,7% par rapport à 2023. La performance des recettes fiscales en 2024 s'explique par la mise en œuvre des nouvelles mesures fiscales, des réformes et des actions qui ont impacté positivement le niveau de recouvrement des régies de recettes.

Sur la période sous revue, les recettes fiscales présentent une tendance haussière avec un taux d'accroissement annuel moyen de 12,0%. Rapportées aux recettes totales, elles ont représenté en moyenne 87,2% sur la période.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont connu une hausse de 31,55 milliards FCFA pour se situer à 329,07 milliards FCFA en 2024. Sur la période sous revue, les recettes non fiscales enregistrent un taux d'accroissement moyen annuel de 12,0%. Toutefois, sur la période 2019 à 2022, elles se sont contractées de 9,9% en moyenne par an. Rapportées aux recettes courantes, les recettes non fiscales représentent en moyenne annuelle 12,8% sur la période.

Pour ce qui est des dons, ils ont enregistré une baisse de 25,01 milliards (-12,3%) en 2024 par rapport à 2023 expliquée par la suspension des dons programmes ainsi que la réduction des dons projets venant des partenaires techniques et financiers.

Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 321,32 milliards FCFA (+9,0%) pour s'afficher à 3 899,93 milliards FCFA en 2024, en lien principalement avec l'augmentation des dépenses totales (+311,60 milliards FCFA). La hausse des dépenses totales est tirée à la fois par celle des dépenses en capital (+221,73 milliards FCFA) et celle des dépenses courantes (+89,87 milliards FCFA).

S'agissant des dépenses courantes, elles sont passées de 2 211,54 milliards FCFA en 2023 à 2 301,41 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 4,1%. Cet accroissement résulte d'une progression des salaires (+6,7%), des dépenses de fonctionnement (+41,6%), des intérêts (+6,9%) et d'une réduction des transferts courants (-15,9%).

La baisse des transferts courants s'explique principalement par la réduction des subventions aux hydrocarbures de 69,6 milliards FCFA.

Quant aux dépenses en capital, elles ont augmenté de 16,1% en 2024, expliquée principalement par la hausse des investissements sur ressources propres (+197,46 milliards FCFA) et des transferts en capital et restructuration (+52,16 milliards FCFA), les investissements sur ressources extérieures ayant diminué de 27,89 milliards FCFA. En 2024, les prêts nets sont ressortis à -1,76 milliards FCFA contre -11,48 milliards FCFA en 2023.

Sur la période sous revue, les dépenses totales et prêts nets ont enregistré un taux de croissance annuel moyen de 12,0%, imprimé par les dépenses totales (+11,8%). L'évolution des dépenses totales est elle-même portée par l'accroissement des dépenses courantes et des dépenses en capital respectivement de 10,7% et 13,8% en moyenne annuelle. Les prêts nets ont connu une variation erratique sur la période 2015-2024.

Note méthodologique

Recettes totales et dons : Recettes courantes (*recettes fiscales, recettes non fiscales*) + Recettes en capital + Dons.

Dépenses totales et prêts nets : Dépenses courantes (*dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement, intérêts dus et transferts courants*) + Dépenses en capital + prêts nets

Sources statistiques : Base de données du TOFE_2015-2024/DGTCP/DSOF

Tableau V.4 : Evolution du taux de progression des recettes de l'État par nature (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes courantes	-1,6	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6	11,2	14,2
Recettes fiscales	-1,2	15,7	15,1	9,4	5,2	-3,4	22,5	21,6	9,4	14,7
Recettes non fiscales	-4,3	30,7	-2,6	16,9	82,9	-12,6	-8,1	-9,0	26,2	10,6
Recettes en capital	-56,8	503,5	-100,0	-100,0	-	-	-100,0	-	-	0,0
Recettes totales	-1,6	17,4	12,9	10,2	14,2	-5,1	17,3	17,6	11,2	14,2
Dons	-10,3	-21,7	7,8	10,7	-37,6	135,3	-12,2	-4,9	-22,8	-12,3
Recettes totales et dons	-3,3	10,4	12,3	10,2	7,8	5,0	12,6	14,8	7,7	12,2

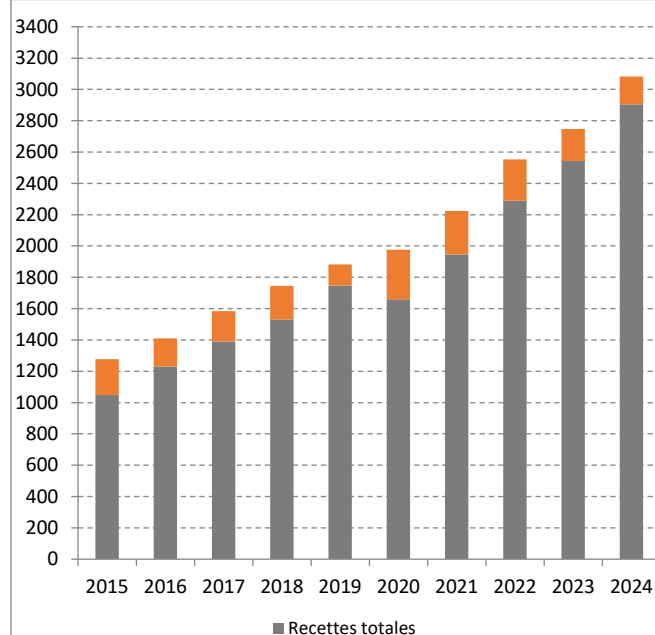
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.5 : Evolution du taux de progression des dépenses de l'État par nature (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses Totales	-1,2	15,5	30,7	-0,6	3,0	15,6	14,8	24,2	-1,0	8,7
Dépenses courantes	4,1	21,2	17,9	4,9	18,9	7,3	9,0	22,4	-6,0	4,1
Salaires	7,1	18,3	11,4	14,1	19,8	6,3	5,8	6,3	8,7	6,7
Dépenses de fonctionnement	6,9	16,9	36,0	12,7	1,1	-11,2	12,1	6,5	5,2	41,6
Intérêts dus	-0,6	49,4	6,4	39,9	20,4	20,1	37,0	19,2	26,5	6,9
Transferts courants	-0,5	23,0	23,2	-15,8	25,9	13,5	6,0	55,2	-33,3	-15,9
Dépenses en capital	-9,6	5,1	57,9	-9,3	-26,2	40,1	28,1	27,5	8,2	16,1
Investissements sur ressources propres	-8,1	11,9	68,5	-21,6	-6,3	3,3	19,8	68,0	0,2	22,6
Investissements sur ressources extérieures	-29,7	19,3	35,2	-7,9	-39,4	109,1	65,0	-15,6	25,4	-5,6
Transferts en capital et restructurations	414,3	-85,1	136,4	397,8	-98,4	4619,5	-84,5	-49,4	41,4	764,3
Prêts nets	104,8	-31,0	-59,3	186,5	136,2	-81,8	-335,4	-192,9	20,6	-84,7
Dépenses totales et prêts nets	-1,6	15,9	31,2	-0,9	2,3	16,6	15,4	23,4	-1,1	9,0

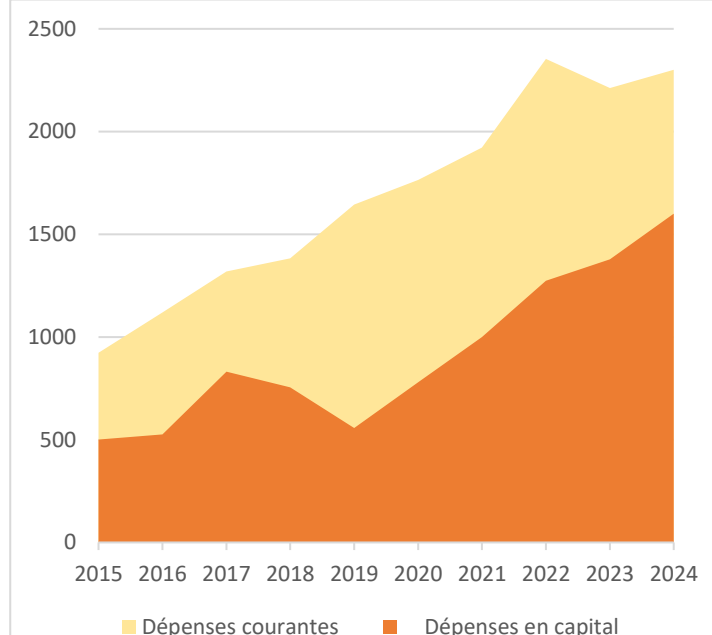
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.8 : Évolution de la structure des recettes totales et dons (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.9 : Évolution des dépenses par composante (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V.4 Opérations Financières de l'État (soldes caractéristiques)

Points saillants

- amélioration du déficit global base engagement de 14,85 milliards FCFA en 2024 ;
- solde courant excédentaire de 271,31 milliards FCFA en 2024 ;
- dégradation du solde global base caisse de 83,32 milliards FCFA en 2024.

Commentaire

Évolution du solde global base engagement

Le solde global base engagement s'est établi à -816,54 milliards FCFA en 2024, en amélioration de 14,85 milliards FCFA par rapport à 2023. Ce solde a représenté -6,0% du PIB après -6,7% une année plutôt, soit une amélioration de 0,7 point de pourcentage. Cette amélioration liée à l'accroissement du solde courant se justifie par la baisse des transferts courants et l'augmentation des recettes totales.

Sur la période 2015-2024, ce solde affiche un déficit moyen de 590,59 milliards FCFA, traduisant ainsi la non-couverture des dépenses totales et prêts nets par les recettes totales et dons.

Évolution du solde courant

Le solde courant est ressorti à 603,49 milliards FCFA en 2024, en amélioration de 271,31 milliards FCFA par rapport à 2023.

Sur la période 2015-2024, il a été enregistré un solde moyen annuel de 102,69 milliards FCFA avec toutefois des déficits en 2020 (-105,20 milliards FCFA) et 2022 (-269,40 milliards FCFA).

Évolution du solde global base caisse

Le déficit global base caisse s'est dégradé de 83,32 milliards FCFA en 2024 pour s'établir à -598,70 milliards FCFA. Le solde global base caisse est déficitaire sur la période sous revue avec un déficit annuel moyen de 516,35 milliards FCFA. Sur la même période, le plus faible niveau de déficit a été enregistré en 2016 (-138,66 milliards FCFA) et le plus élevé en 2022 (-1 070,82 milliards FCFA).

Note méthodologique

Prêts nets : Différence entre les prêts effectués par l'État et les remboursements

Solde courant : Différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes

Solde global base engagement : Somme des recettes totales y compris dons moins les dépenses totales et prêts nets

Solde global base caisse : Solde global base engagement plus ajustement caisse

Sources statistiques : Base de données du TOFE_2015-2024/DGTCP/DSOFE

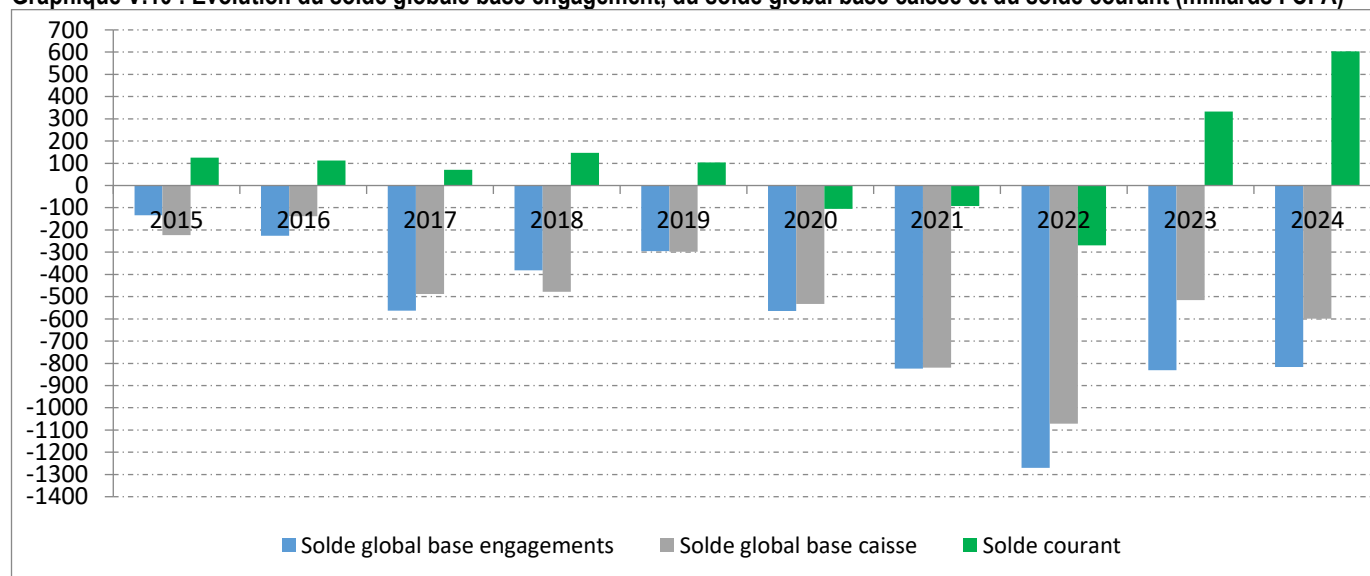
Tableau V.6 : Variation annuelle des soldes caractéristiques du TOFE (milliards FCFA)

	Montant en 2023	Montant en 2024	Variation en valeur			
			2021/2020	2022/2021	2023/2022	2024/2023
Solde courant	332,18	603,49	13,29	-177,49	601,58	271,31
Solde global base engagement	-831,39	-816,54	-259,37	-446,03	438,60	14,85
Solde global hors dons (base engagement)	-1 034,89	-995,03	-220,68	-432,45	498,79	39,87
Ajustement caisse	316,02	217,84	-27,52	194,93	116,85	-98,17
Solde global base caisse	-515,37	-598,70	-286,88	-251,10	555,44	-83,32
Solde de base	-536,31	-524,34	-35,20	-505,73	599,77	11,97
Solde primaire de base	-245,90	-213,86	16,78	-469,03	660,93	32,04
Solde primaire courant	622,59	913,97	65,27	-140,78	662,73	291,38

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

- Variation négative = détérioration du solde
- Variation positive = amélioration du solde

Graphique V.10 : Évolution du solde globale base engagement, du solde global base caisse et du solde courant (milliards FCFA)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V.5 Situation de la dette publique (Encours de la dette et service de la dette)

Points saillants

- accroissement de l'encours de la dette publique de 12,6% en 2024 ;
- tendance haussière de l'encours de la dette publique de 15,5% en moyenne annuelle sur la période 2015-2024 ;
- prédominance de la dette intérieure (59,5%) dans l'encours total de la dette en 2024 ;
- baisse du service de la dette intérieure de 1,3% en 2024.

Commentaire

Évolution de l'encours total de la dette

En 2024, l'encours de la dette publique a connu un accroissement de 898,59 milliards FCFA (+12,6%) pour s'établir à 8 029,59 milliards FCFA, tiré principalement par la hausse de la dette intérieure (+15,2%).

Sur la période 2015-2024, il est passé de 2 188,53 milliards FCFA à 8 029,59 milliards FCFA, soit une progression annuelle moyenne de 15,5%, imprimée surtout par sa composante intérieure (+26,6%).

Évolution de l'encours de la dette extérieure

En 2024, l'encours de la dette extérieure s'est situé à 3 252,08 milliards FCFA contre 2 982,39 milliards FCFA en 2023, soit une progression de 9,0% tirée principalement par la dette multilatérale (+262,81 milliards FCFA). Il représente 40,5% de l'encours total de la dette, en baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2023. La composante multilatérale représente 89,4% de l'encours de la dette extérieure et 36,2% de l'encours total.

Sur la période 2015-2024, l'encours de la dette extérieure s'est accru de 8,1% en moyenne annuelle. Toutefois, en 2017, il s'est contracté de 1,3%. L'encours de la dette extérieure représente 54,4% en moyenne par an de l'encours total de la dette.

Évolution de l'encours de la dette intérieure

En 2024, l'encours de la dette intérieure a connu une progression de 15,2% (+628,90 milliards FCFA) par rapport à celui de 2023 pour s'établir à 4 777,51 milliards FCFA. Cette hausse est essentiellement portée par les Bons et Obligations du Trésor (+542,69 milliards FCFA) et les dettes titrisées (+202,86 milliards FCFA).

De 2015 à 2024, l'encours de la dette intérieure a connu un accroissement annuel moyen de 26,6%, passant de 573,46 milliards FCFA à 4 777,51 milliards FCFA. Sa proportion dans l'encours total de la dette est de plus en plus importante sur la période, passant de 26,2% à 59,5%, soit une moyenne annuelle de 45,6%. Cette situation s'explique entre autres par la facilité de mobilisation de cette composante de la dette.

Évolution du service de la dette

En 2024, le service de la dette s'est établi à 1 169,80 milliards FCFA contre 1 136,90 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 2,9%. Il est dominé par le service de la dette intérieure qui représente 81,2%, en baisse de 1,3% par rapport à 2023.

Sur la période sous revue, le service de la dette est en constante progression avec un taux d'accroissement annuel moyen de 24,0%. Sa composante intérieure a représenté 77,9% sur la période. Cette tendance haussière du service de la dette intérieure est la résultante du recours de plus en plus accru au financement domestique.

Note méthodologique

Service de la dette : Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.

Encours de la dette : Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés ou non encore annulés.

Sources statistiques : Base de données_SYGAD_2015-2024/DGTCP/DDP

Tableau V.7 : Évolution des taux d'accroissement de l'encours de la dette publique (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dette extérieure	14,3	9,4	-1,3	9,6	14,6	12,6	15,8	7,1	-2,4	9,0
Dette multilatérale	15,3	10,6	-1,2	10,6	16,9	11,9	16,1	7,5	-2,7	9,9
Dette bilatérale	8,8	1,9	-8,3	1,1	0,0	11,8	6,2	5,8	-3,2	-11,1
Créditeurs privés	0,0	0,0	0,0	31,9	-12,6	93,3	61,9	-5,7	20,2	57,1
Dette intérieure	9,6	27,5	40,1	42,2	22,1	30,0	43,8	12,4	11,0	15,2
Bons du Trésor	15,1	87,7	21,7	3,3	-13,5	-1,0	47,3	-75,6	81,3	88,6
Obligations du Trésor	14,5	22,3	63,9	42,2	29,8	28,4	42,0	17,6	12,0	13,3
Dettes titrisées	-36,5	-82,4	-16,7	3 553,8	-7,2	-8,5	-69,4	618,1	-75,7	278,8
Banques commerciales	11,9	-24,1	-22,1	-28,4	252,7	155,0	70,1	3,3	0,0	-25,7
Arriérés audités non titrisés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0
Autres dettes	0,0	0,0	-33,8	-50,9	-85,1	-80,4	45 720,0	0,0	263,7	7,7
Dette publique Totale	13,0	14,1	10,8	21,6	17,9	20,4	29,3	9,9	5,0	12,6

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.8 : Évolution des taux d'accroissement du service de la dette publique (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dette extérieure	7,1	15,5	24,9	11,0	3,0	5,5	19,1	44,2	19,2	26,2
Principal	6,7	19,8	27,5	9,7	8,2	3,0	18,2	54,0	17,0	31,9
Charges	8,0	6,7	19,0	14,3	-9,5	12,8	21,6	19,5	26,5	9,1
Dette intérieure	7,8	43,9	-7,6	11,9	48,7	79,0	49,0	-20,2	70,9	-1,3
Principal	12,6	33,1	-10,3	-5,3	125,7	49,9	54,7	-32,1	94,2	-3,5
Charges	-5,3	79,4	-1,1	50,1	-58,6	300,3	32,8	19,5	26,9	5,1
Total service de la dette publique	7,6	35,7	0,4	11,7	34,8	61,9	44,5	-12,1	60,3	2,9

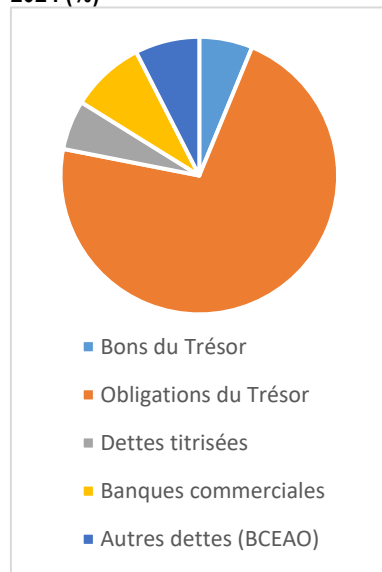
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.9 : Évolution de la structure de l'encours et du service de la dette publique (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de la dette										
Extérieure	73,80	70,73	62,99	56,73	55,16	51,58	46,17	44,98	41,82	40,50
Intérieure	26,20	29,27	37,01	43,27	44,84	48,42	53,83	55,02	58,18	59,50
Service de la dette										
Extérieure	29,0	24,7	30,7	30,5	23,3	15,2	12,5	20,6	15,3	18,8
Intérieure	71,0	75,3	69,3	69,5	76,7	84,8	87,5	79,4	84,7	81,2

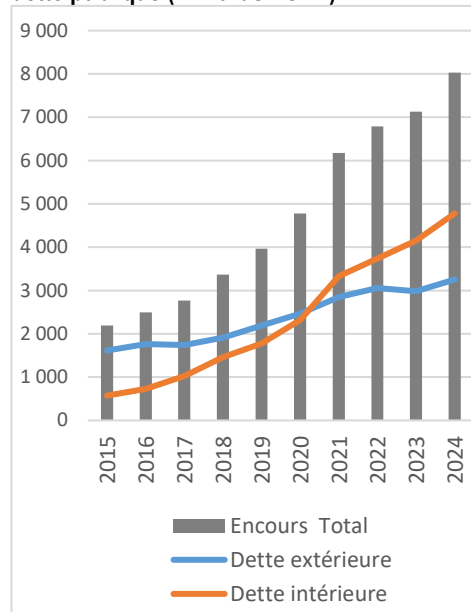
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.11 : Structure de la dette intérieure par institution en 2024 (%)



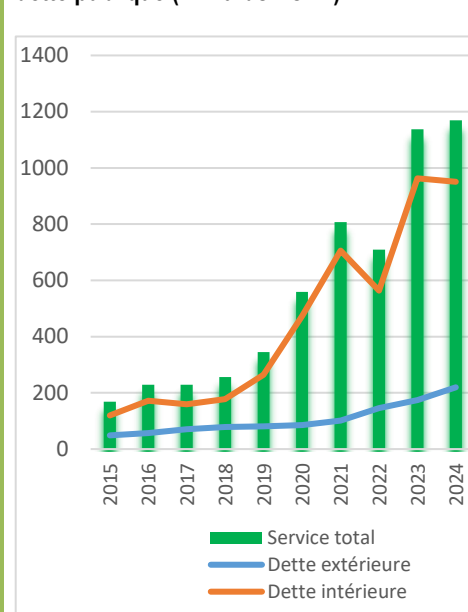
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.12 : Évolution de l'encours de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.13 : Évolution du service de la dette publique (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V.6 Situation de la dette publique (ratios d'endettement)

Point saillant

- ratio SD/Rev pour l'année 2024 (18,8%) supérieur à la norme de 18%.

Commentaire

Évolution de quelques ratios de la dette

Les principaux ratios d'endettement calculés sont : « Service de la dette extérieure/exportations (SD/XBS) », « Service de la dette extérieure/recettes budgétaires hors dons (SD/Rev) » et « Encours de la dette publique/PIB ».

Le ratio SD/XBS est passé de 3,5% à 13,5% sur la période sous revue pour une norme de 15% au maximum.

Le ratio SD/Rev a oscillé entre 4,6% et 18,8% sur la même période pour une norme de 18% au maximum.

Quant au ratio encours/PIB¹², il est en progression entre 2015 et 2024, passant de 31,3% à 58,6% pour une norme de 70% au maximum.

Sur la période 2015-2024, toutes ces normes ont été respectées, excepté le ratio SD/Rev pour l'année 2024.

Quelques éléments de métadonnées

Ratio d'endettement : Ce ratio compare les dettes du Burkina Faso à ses richesses et ses ressources budgétaires en vue d'évaluer sa capacité de remboursement.

NB : Le calcul du ratio Encours/PIB prend en compte l'encours de la dette des sociétés d'Etat.

Sources statistiques : Base de données_SYGAD_2015-2024/DGTCP/DDP

¹² Comptes nationaux selon la nouvelle base de 2015

Tableau V.10 : Évolution de quelques ratios d'endettement

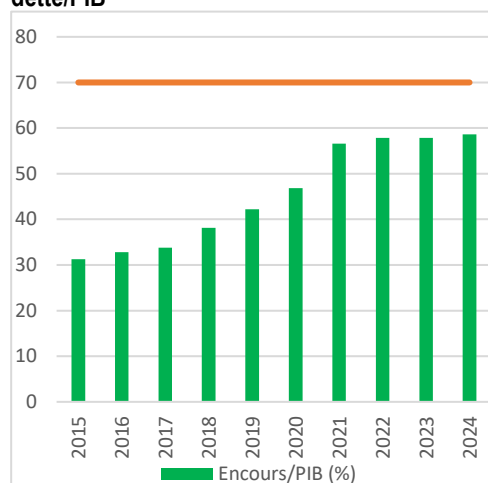
	Norme	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ratio de soutenabilité											
SD/XBS	≤ 15	3,49	3,36	3,73	3,55	3,91	2,9	3,1	4,4	5,4	13,5
SD/Rev	≤ 18	4,65	4,58	5,07	5,1	4,6	3,8	6,2	6,5	6,9	18,8
Critère de convergence*											
Encours/PIB	≤ 70	31,29	32,83	33,78	38,14	42,24	46,83	56,57	57,86	57,8	58,64

Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

NB : **PIB** : Produit intérieur brut, **XBS** : Exportation des biens et services, **Rev** : Revenu (recettes budgétaires hors dons), **SD** : Service de la dette extérieure

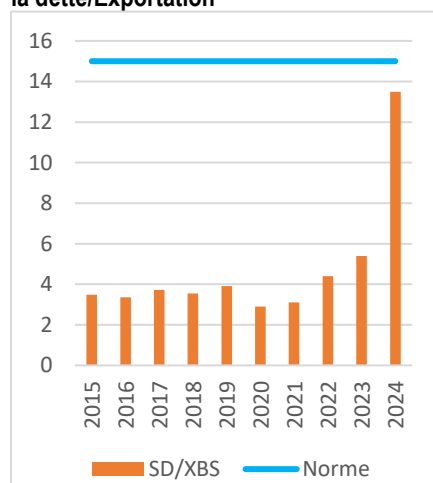
(*) : l'encours de la dette ici prend en compte la dette rétrocédée

Graphique V.14 : Évolution de l'encours de la dette/PIB



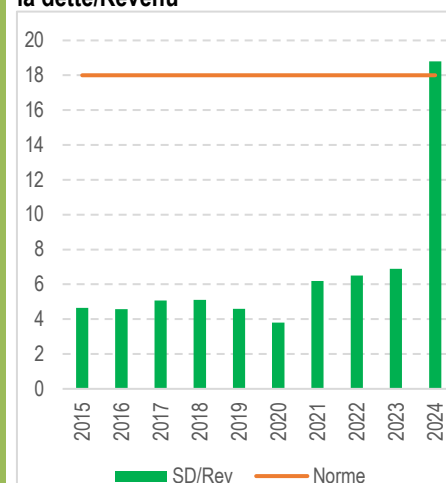
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.15 : Évolution du service de la dette/Exportation



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.16 : Évolution du service de la dette/Revenu



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V.7 Situation globale de l'Aide Publique au Développement

Points saillants

- baisse de l'APD de 135,02 millions \$US (-6,5%) en 2024 ;
- baisse de l'aide alimentaire de 98,82 millions \$US (-84,7%) et de l'« Assistance et secours d'urgence » de 45,37 millions \$US (-15,4%) en 2024 ;
- prédominance structurelle de l'aide multilatérale dans l'APD (78,1% en 2024).

Commentaire

Évolution de l'APD

Le montant de l'Aide Publique au Développement (APD) s'est établi à 1 944,85 millions \$US en 2024 contre 2 079,87 millions \$US en 2023, diminuant ainsi de 135,02 millions \$US (-6,5%). Cette régression résulte de la dynamique de l'aide bilatérale qui a connu une chute de 48,4% en 2024, avec la suspension des décaissements et le départ de certains partenaires bilatéraux.

Sur la période 2015-2024, l'APD a connu une baisse entre 2015 et 2016 suivie d'une croissance continue jusqu'en 2021, avec une hausse exceptionnelle en 2020 liée principalement à la mobilisation des Partenaires techniques et financiers pour accompagner le pays dans ses efforts pour juguler les effets socio-économiques de la pandémie COVID-19. Sur la période sous revue, l'APD a connu un accroissement annuel moyen de 6,5%.

Évolution de l'APD par nature de financement

Selon la nature de financement, les dons et les prêts ont représenté respectivement 67,0% et 33,0% du volume de l'APD en 2024. Sur la période 2015-2024, l'APD reste composée en majorité de dons (70,0%). Cependant, les dons ont connu une baisse de 208,87 millions \$US entre 2023 et 2024 passant de 1 511,31 à 1 302,44 millions \$US. Ce niveau des dons s'explique par la baisse des contributions de l'UE (-36,9%), de la Banque mondiale (-11,2%) ainsi que la non capitalisation de celles du Fonds mondial et des USA non disponibles.

Concernant les prêts, une hausse de 73,85 millions \$US est observée entre 2023 et 2024 correspondant à un bond de 13,0%. Cette hausse s'explique principalement par la hausse de la contribution de la banque mondiale consécutive à l'épuisement de l'enveloppe financière de la 18^e allocation de l'Association internationale de développement (IDA 18).

Évolution de l'APD selon les instruments de financement¹³

En 2024, l'APD a été financée à travers l'aide projet à hauteur de 1 556,88 millions \$US (-1,94 millions \$US par rapport à 2023), les appuis budgétaires de 120,99 millions \$US (+11,12 millions \$US par rapport à 2023), l'aide alimentaire 17,80 millions \$US (-98,82 millions \$US par rapport à 2023) et les « Assistance et secours d'urgence » de 249,19 millions \$US (-45,37 millions \$US par rapport à 2023). Ces instruments de financement ont représenté respectivement 80,1% ; 6,2% ; 0,9% et 12,8% du volume global de l'APD.

La hausse des appuis budgétaires est essentiellement due aux décaissements octroyés exclusivement sous forme de prêt programme par la Banque mondiale et le FMI. S'agissant de la baisse de l'aide alimentaire, elle s'explique par la non prise en compte de l'aide alimentaire des USA, qui ont été le premier contributeur avec 94,8% en 2023, mais dont les données de 2024 ne sont pas disponibles. La baisse de l'« Assistance et secours d'urgence » résulte du non décaissement de certains partenaires du domaine tels que l'ONG Compassion international, le Canada, l'Autriche et la Suisse qui avaient apporté une assistance et secours d'urgence en 2023.

Sur la période 2015-2024, l'aide projet est restée l'instrument de financement qui a le plus contribué à la formation de l'APD avec une proportion moyenne de 75,2%. Concernant les appuis budgétaires, ils ont représenté en moyenne 17,4% de l'APD sur la période. Quant à « l'aide alimentaire » et à « l'assistance et secours d'urgence », ils ont représenté en moyenne respectivement 3,3% et 4,1% de l'APD.

Évolution de la structure de l'APD selon le groupe de donateur

En 2024, la structure de l'APD est composée de l'aide multilatérale (78,1%), de l'aide bilatérale (13,8%) et de la contribution des ONG internationales (8,1%). Sur la période 2015-2024, l'aide multilatérale est restée prédominante avec une proportion moyenne de 63,2% suivie de l'aide bilatérale (32,0%).

Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

¹³ Les instruments de financement comprennent l'aide projet, l'appui budgétaire, l'aide alimentaire et l'assistance et secours d'urgence

Le ratio « APD/PIB nominal » est ressorti à 8,6% en 2024. Sur la période sous revue, ce ratio a connu une évolution irrégulière et s'affiche en moyenne à 9,5% par an. Quant au ratio « APD/habitant », en 2024, il est ressorti à 50 376 FCFA par habitant. De 2015 à 2024, il s'est situé à 45 426 FCFA par habitant en moyenne annuelle.

Evolution de l'Aide Publique au Développement¹⁷ par secteur de planification

En 2024, les secteurs de planification qui ont le plus bénéficié de l'APD sont principalement le secteur « Gouvernance administrative et locale » (18,5%), le secteur « Travail, emploi et protection sociale » (17,7%), le secteur « Production agro-sylvo-pastorale » (14,2%). Entre 2023 et 2024, le secteur « Gouvernance administrative et locale » a connu une hausse de son financement de 41,3%, tandis que les secteurs « Travail, emploi et protection sociale » et « Production agro-sylvo-pastorale » ont baissé respectivement de 28,8% et 9,1 %. Par ailleurs, l'« Appui budgétaire général » a contribué à hauteur de 6,2% à l'APD en 2024, enregistrant une augmentation de 10,1% par rapport à 2023.

Sur la période 2016-2024, en moyenne annuelle, les secteurs qui ont le plus bénéficié de l'APD sont les secteurs « Production agro-sylvo-pastorale » (13,6%), « Travail, emploi et protection sociale » (13,1%) et « Santé » (11,6%).

Quelques éléments de métadonnées :

APD/habitant : Rapport de l'APD totale en \$US sur la population totale de l'année.

APD/PIB : Rapport de l'APD totale sur le PIB nominal.

Sources statistiques : Rapport sur la coopération pour le développement/Direction générale de la coopération

Tableau V.11 : Évolution de la structure de l'Aide extérieure par nature de financement (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Prêts	25,3	28,7	24,8	28,9	34,4	34,8	31,0	32,1	27,3	33,0
Dons	74,7	71,3	75,2	71,1	65,6	65,2	69,0	67,9	72,7	67,0
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.12 : Évolution de la structure de l'Aide publique au développement selon les instruments de financements (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aide projet	58,8	70,7	83,6	78,8	72,2	67,8	83,1	81,9	74,9	80,1
Appui budgétaire	38,2	25,8	11,7	16,8	21,2	26,9	11,9	10,3	5,3	6,2
Aide alimentaire	2,3	2,9	4,6	3,5	2,6	0,3	3,0	6,9	5,6	0,9
Assistance et secours d'urgence	0,7	0,6	0,1	0,8	4,0	5,0	2,0	0,9	14,2	12,8
Total APD	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.13 : Évolution du taux d'accroissement de l'APD selon les principaux instruments de financements (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aide projet (en millions \$US)	-19,3	19,5	23,1	19,0	-1,4	29,9	24,1	-17,2	4,4	-0,1
Appui budgétaire (en millions \$US)	55,7	-32,7	-52,8	81,8	35,5	74,9	-55,1	-27,3	-41,4	10,1
Total APD (en millions \$US)	-0,4	-0,5	4,1	26,4	7,5	38,3	1,3	-16,0	14,1	-6,5
Total APD (en milliards FCFA)	-0,4	17,1	2,2	20,8	13,3	35,9	-2,4	-5,5	10,9	-6,5

Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.14 : Évolution de la part contributive de l'Aide Publique au Développement par groupe donateur

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Bilatéral	37,2	36,2	37,3	29,2	30,5	36,6	32,2	32,7	34,7	13,8
Multilatéral	57,8	60,3	56,9	66,6	64,5	59,6	63,8	64,5	59,8	78,1
ONG Internationales	5,0	3,4	5,8	4,3	4,9	3,9	4,0	2,8	5,5	8,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

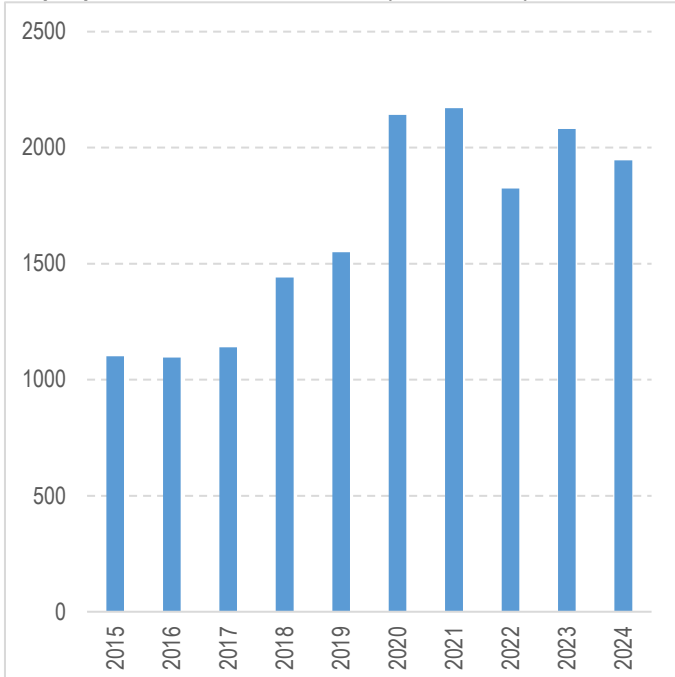
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.15 : Évolution des principaux ratios de l'Aide Publique au Développement

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
APD/PIB (en %)	7,9	8,5	8,1	9,1	9,6	11,9	11,0	11,0	10,2	8,6
APD/tête (en \$US)	59,7	57,5	58,0	71,1	74,2	99,6	97,9	97,9	91,4	83,1
APD/tête en milliers FCFA	30,0	34,1	33,6	39,6	43,5	57,3	54,3	54,3	55,4	50,4

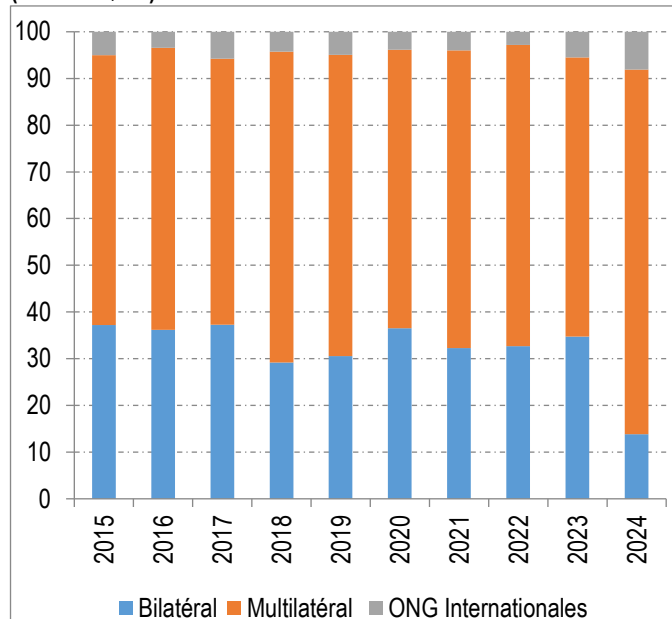
Source : DGEES, à partir de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.18 : Évolution de l'APD (millions \$US)



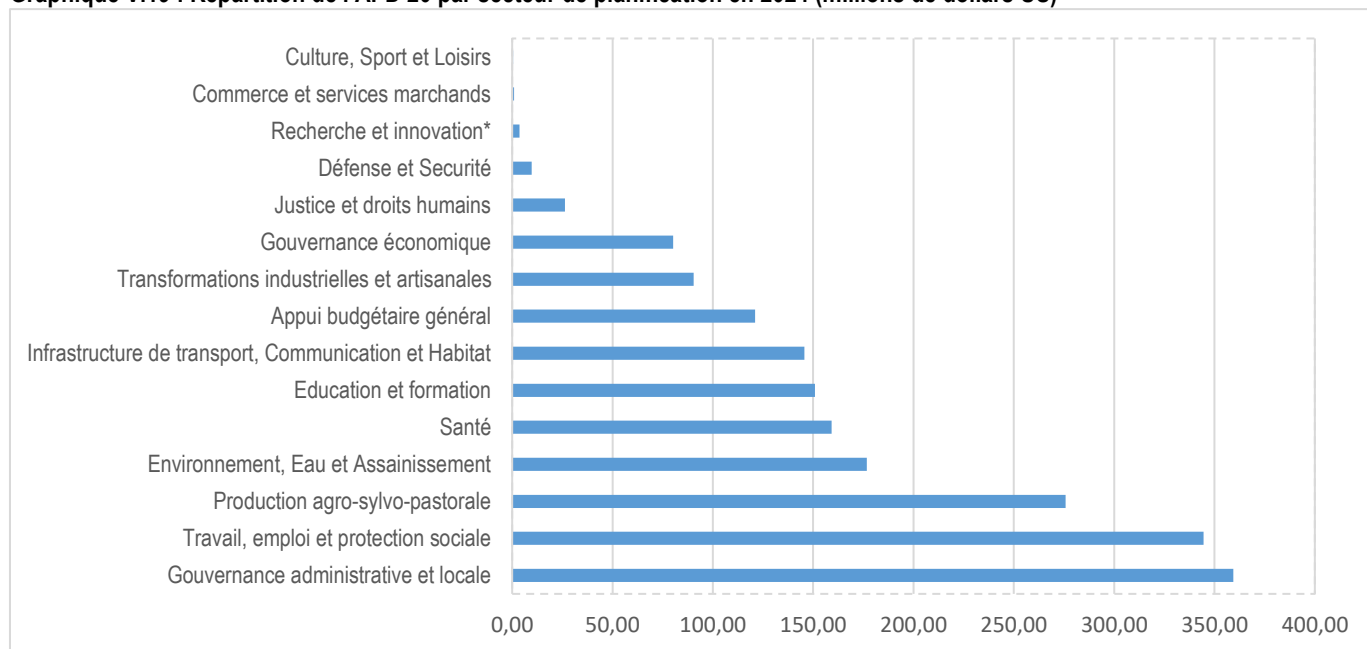
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.19 : Structure de l'APD selon le groupe de donateur (millions \$US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.19 : Répartition de l'APD 20 par secteur de planification en 2024 (millions de dollars US)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V.8 Évolution des recettes et dépenses des collectivités territoriales¹⁴

Points saillants :

- hausse des recettes totales de 23,5% en 2023 ;
- augmentation du « soutien équipement/Etat » de 45,56 milliards FCFA en 2023 ;
- baisse du taux d'absorption de 9,6 points de pourcentage en 2023.

Commentaire

Évolution des principales composantes des recettes

En 2023, les recettes totales des collectivités territoriales (CT) ont connu une hausse de 58,05 milliards FCFA (+23,5%) passant de 247,34 milliards FCFA en 2022 à 305,39 milliards FCFA. Cette situation est imputable à l'augmentation des recettes d'investissement.

S'agissant des recettes de fonctionnement, elles sont passées de 137,09 milliards FCFA en 2022 à 141,78 milliards FCFA en 2023, soit un taux de croissance de 3,4%. Cette progression est expliquée principalement par l'augmentation des recettes non fiscales (+25,1%) et fiscales (+24,6%) qui résultent de l'amélioration de la situation sécuritaire et économique dans certaines zones du pays. Les dotations liées aux compétences transférées et le report de fonctionnement ont enregistré des baisses respectives de 3,94 milliards FCFA et 5,38 milliards FCFA dues aux diminutions des transferts des ressources de certains ministères (enseignement de base, eau et assainissement) et au non transfert des ressources du ministère de l'agriculture et du commerce.

Les recettes d'investissement ont connu une hausse de 49,95 milliards FCFA, pour s'établir à 181,35 milliards FCFA en 2023, soit une progression de 38,0%. Cette croissance est imputable principalement au « soutien équipement /Etat » (+45,56 milliards FCFA), avec l'augmentation des appuis financiers de l'Etat.

Sur la période 2015-2023, l'analyse des recettes des CT indique une tendance haussière avec une croissance annuelle moyenne de 13,2%, soient 11,4% et 14,3% respectivement pour les recettes de fonctionnement et d'investissement. Toutefois, des baisses ont été constatées pour les recettes d'investissement en 2018 (-8,1%) et en 2022 (-22,1%).

Évolution des principales composantes des dépenses

En 2023, le montant total des dépenses des CT s'est chiffré à 116,14 milliards FCFA, en baisse de 1,71 milliard FCFA (-1,5%) par rapport à 2022. Cette baisse est principalement imputable aux dépenses de fonctionnement (-12,64 milliards FCFA). En effet, l'analyse de la structure des dépenses de fonctionnement indique qu'elles sont passées de 87,48 milliards FCFA en 2022 à 74,85 milliards FCFA en 2023, soit une régression de 14,4% car plusieurs collectivités ont éprouvé des difficultés à exécuter les dépenses à cause de la situation sécuritaire. Les dépenses d'investissement, quant à elles, ont connu une augmentation de 7,52 milliards FCFA (14,6%) pour s'établir à 59,03 milliards FCFA en 2023.

Sur la période 2015-2023, les dépenses des collectivités ont connu une croissance annuelle moyenne de 5,4%. Toutefois, certaines baisses ont été enregistrées dont la plus prononcée en 2022 (-21,2%) dues aux difficultés d'absorption des crédits, au transfert tardif de certaines ressources financières et à la crise sécuritaire.

Évolution du taux d'absorption

Le taux d'absorption global est passé de 47,6% en 2022 à 38,0% en 2023, soit une régression de 9,6 points de pourcentage. Cette baisse du taux d'absorption des ressources est en lien avec la situation sécuritaire et la faible appropriation des procédures de la commande publique par les acteurs dans certaines CT. Le taux d'absorption s'est établi à 52,8% en fonctionnement et à 32,5% en investissement.

Sur la période 2015-2023, il est de 57,4% en moyenne annuelle.

Quelques éléments de métadonnées :

Taux d'absorption : Rapport entre les dépenses exécutées et les recettes mobilisées par les collectivités territoriales

Taux de couverture : Rapport entre les recettes mobilisées et les dépenses exécutées par les collectivités territoriales

Sources statistiques : base de données financières des CT, DGB/ DTFCT.

¹⁴ Les données de 2024 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la période 2015-2023

Tableau V.15 : Variation des recettes des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
RECETTES DE FONCTIONNEMENT(A)	12,03	2,60	27,47	21,83	6,44	9,28	5,38	4,36	4,69	nd
Recettes fiscales	-1,16	3,66	-0,44	5,38	2,45	1,83	3,80	0,56	9,22	
Recettes non fiscales (hors autres subventions)	-0,30	1,89	2,53	2,45	0,77	-0,24	4,40	-5,79	3,62	nd
Dotations liées aux compétences transférées	9,87	-5,94	21,95	0,46	-0,77	0,12	1,12	0,10	-3,94	nd
Appuis financiers de l'État (DGF, TPP, participation de l'état)	1,53	-0,41	-1,08	3,18	3,98	-2,09	0,79	1,89	1,61	nd
Autres subventions	-0,48	-0,74	-0,62	0,81	0,95	2,04	-3,12	-0,79	-0,44	nd
Report de fonctionnement	2,58	4,14	5,14	9,54	-0,94	7,62	-1,61	8,38	-5,38	nd
RECETTES D'INVESTISSEMENT(B)	7,25	9,06	23,59	-7,73	5,29	43,13	33,09	-37,38	49,95	nd
Epargne sur fonctionnement	0,40	0,65	2,17	3,94	3,92	2,84	0,24	-1,32	-3,41	nd
Soutien équipement /État	-4,13	8,08	-4,12	-3,98	14,52	20,04	18,92	-48,14	45,56	nd
Dotations liées aux compétences transférées	4,25	-2,36	19,67	-15,74	-1,85	-0,41	2,67	-1,82	-1,44	nd
Autres recettes d'investissement	4,74	5,53	0,21	-1,25	-2,74	8,94	-5,08	-15,88	4,12	nd
Report investissement	1,97	-2,84	5,67	9,30	-8,56	11,72	16,33	29,78	5,12	nd
TOTAL RECETTES (A+B-Épargne)	18,88	11,00	48,90	10,16	7,81	49,57	38,23	-31,71	58,05	nd

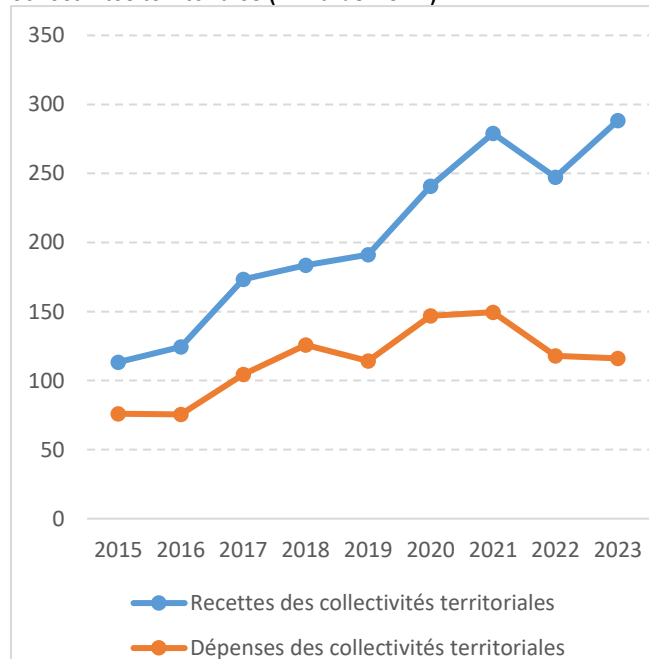
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.16 : Variation des dépenses des collectivités territoriales par nature (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses de fonctionnement	8,03	-2,95	17,64	23,18	-0,71	9,93	-1,77	-3,68	-12,64	nd
Dépenses d'investissement	11,41	3,13	13,51	2,13	-7,05	25,66	4,59	-29,33	7,52	nd
TOTAL DES DEPENSES	19,04	-0,47	28,97	21,38	-11,67	32,75	2,59	-31,71	-1,71	nd

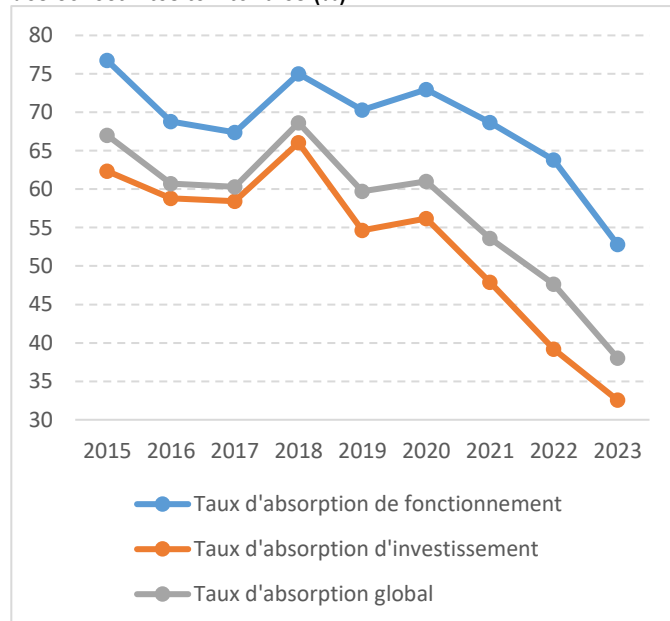
Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.21 : Évolution des recettes et des dépenses des collectivités territoriales (milliards FCFA)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.22 : Évolution des taux d'absorption des recettes des collectivités territoriales (%)



Source : DGESS, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

V.9 Évolution des recettes et des dépenses des régions collectivités territoriales¹⁵

Points saillants :

- croissance des recettes des régions CT de 31,7% en 2023 ;
- hausse des dépenses du budget des régions CT de 15,6% en 2023 ;
- régression de 4,8 points de pourcentage du taux d'absorption des ressources par les régions CT en 2023.

Commentaire

Évolution des recouvrements des recettes des régions collectivités territoriales¹⁶

En 2023, les recettes totales des régions collectivités territoriales (CT) ont connu une hausse de 31,7% pour s'établir à 26 918,06 millions FCFA contre 20 438,26 millions FCFA en 2022.

Cette croissance est imputable principalement aux « produits fiscaux » et au « soutien équipement/Etat ». Cette progression est observée au niveau de l'ensemble des régions CT allant de 163,17 millions FCFA (Centre-Ouest) à 820,91 millions FCFA (Hauts-Bassins).

L'évolution de ces recettes totales régions CT est restée quasiment régulière sur la période 2015-2023, avec une croissance annuelle moyenne de 15,2%. Cependant, les recettes totales ont baissé entre 2021 et 2022 de 19,5%.

Évolution de l'exécution des dépenses totales du budget des régions collectivités territoriales

En 2023, les dépenses totales effectuées par les régions CT ont augmenté de 15,6% (+1 249,69 millions FCFA) pour s'établir à 9 257,89 millions FCFA. Cette hausse est imprimée essentiellement par les dépenses d'acquisitions et d'aménagements des sols et sous-sols (+160,12 millions FCFA), les acquisitions de services (+109,64 millions FCFA), les acquisitions d'immobilisations incorporelles (+86,44 millions FCFA) et les Charges exceptionnelles (+55,06 millions FCFA).

Les dépenses totales ont connu une hausse plus prononcée dans les régions CT de l'Est (+253,4%), du Sud-Ouest (+69,9%), du Centre-Sud (+51,5%) et du Centre-Est (+37,8%). Les régions CT de la Boucle du Mouhoun (-13,2%), du Centre (-13,8%), du Centre-Nord (-1,7%), du Nord (-5,2%) et du Sahel (-46,1%) ont enregistré des baisses de leurs dépenses totales.

Les dépenses totales des régions CT ont connu une tendance haussière de 2015 à 2023 avec une croissance annuelle moyenne de 6,8%.

Évolution des taux d'absorption des ressources des régions collectivités territoriales.

Le taux d'absorption des ressources des régions CT en 2023 s'est situé à 34,4%, en baisse de 4,8 points de pourcentage par rapport à 2022. L'absorption des ressources reste assez faible dans la majorité des régions CT en 2023. Le faible taux d'absorption global est lié à la faible appropriation des procédures de la commande publique, à l'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux, à la mise à disposition tardive des ressources financières et à la situation sécuritaire dans certaines régions.

Sur la période 2015-2023, le taux d'absorption global des régions CT se situe à 48,1% en moyenne par an.

Quelques éléments de métadonnées :

Région collectivité territoriale : Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional.

Sources statistiques : Base de données RGFL/ DGB/DTFCT.

NB : Voir glossaire pour les autres concepts

¹⁵ Les données de 2024 n'étant pas disponibles, l'analyse s'est focalisée sur la situation de 2023.

¹⁶ Le terme « Conseil régional » était utilisé abusivement dans les éditions antérieures pour désigner la région en tant que collectivité territoriale.

Tableau V.17 : Évolution du taux de variation des recettes par région collectivité territoriale (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Boucle du Mouhoun	-25,4	49,5	30,5	40,4	-2,4	58,5	106,8	-13,3	29,8	nd
Cascades	10,5	-17,1	34,5	50,9	37,1	35,0	53,3	-8,9	25,5	nd
Centre	-1,7	-16,6	18,3	-6,1	-12,1	-6,0	34,1	-4,2	23,0	nd
Centre-Est	95,9	-32,0	-0,2	-49,6	177,2	-16,5	38,0	24,3	33,0	nd
Centre-Nord	13,0	22,9	-60,5	211,3	43,9	59,5	6,5	-30,6	34,2	nd
Centre-Ouest	12,3	5,2	16,9	16,5	38,5	18,2	2,8	-31,4	18,8	nd
Centre-Sud	-18,3	123,5	5,3	99,2	-67,6	314,3	19,9	-25,0	65,0	nd
Est	-3,5	28,1	1,8	-25,8	113,5	34,1	49,3	-29,0	28,6	nd
Hauts-Bassins	-18,6	-8,5	-3,3	-9,2	20,2	30,5	5,3	-30,6	55,6	nd
Nord	-20,1	108,1	-32,2	163,9	-0,5	57,7	29,0	-32,8	30,0	nd
Plateau Central	6,1	5,5	-6,0	120,7	15,2	14,7	60,0	-3,3	42,7	nd
Sahel	-7,6	43,9	53,4	113,1	-10,5	197,9	14,7	-28,1	21,3	nd
Sud-Ouest	-31,9	31,9	139,7	65,7	-0,3	47,3	19,2	-19,2	29,6	nd
Ensemble	-1,1	1,4	6,3	27,4	12,8	45,6	29,7	-19,5	31,7	nd

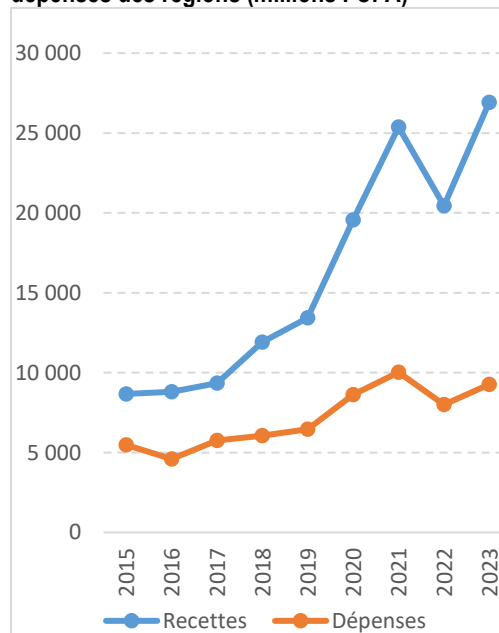
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau V.18 : Évolution du taux de variation des dépenses par région collectivité territoriale (%)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Boucle du Mouhoun	3,3	1,0	64,3	4,1	30,2	8,1	-14,8	23,1	-8,0	nd
Cascades	21,3	-59,7	43,2	-28,8	200,7	32,4	-29,1	65,1	25,7	nd
Centre	-3,9	-40,3	7,3	36,1	-17,5	-7,1	18,9	-10,3	-13,8	nd
Centre-Est	745,5	-69,6	99,7	-47,2	193,6	-40,1	-20,4	1,8	45,4	nd
Centre-Nord	114,1	107,7	-58,9	20,9	-16,7	227,3	10,9	-28,0	-1,7	nd
Centre-Ouest	48,8	-5,8	89,9	16,3	-0,5	48,2	7,3	-20,7	1,7	nd
Centre-Sud	51,6	7,7	72,0	109,3	-75,7	261,5	-3,3	-66,1	51,5	nd
Est	15,3	16,1	53,2	7,3	0,1	0,4	101,4	-48,8	253,4	nd
Hauts-Bassins	-25,5	-24,1	71,6	-46,9	82,5	39,0	-4,8	-25,5	11,1	nd
Nord	12,5	80,3	-14,2	81,7	-38,1	38,1	94,4	-43,4	-5,2	nd
Plateau Central	171,8	16,4	-27,5	-35,5	44,3	-5,3	76,4	30,9	17,3	nd
Sahel	29,1	82,7	26,5	45,0	-23,1	125,6	62,8	-25,6	-46,1	nd
Sud-Ouest	33,4	-37,4	176,0	-19,6	27,1	58,2	-26,3	-13,8	69,9	nd
Ensemble	21,8	-16,1	25,0	6,3	5,5	33,7	16,1	-20,1	16,4	nd

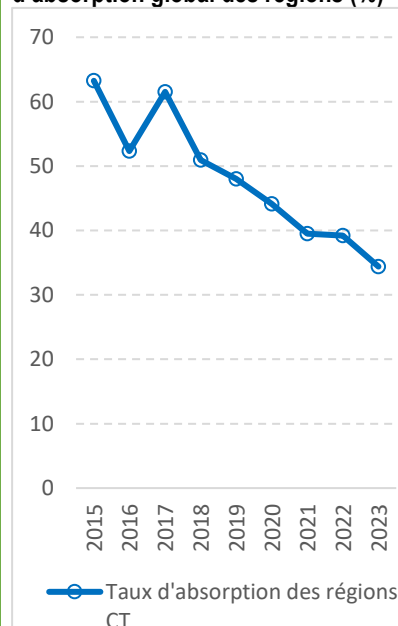
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.23 : Évolution des recettes et dépenses des régions (millions FCFA)



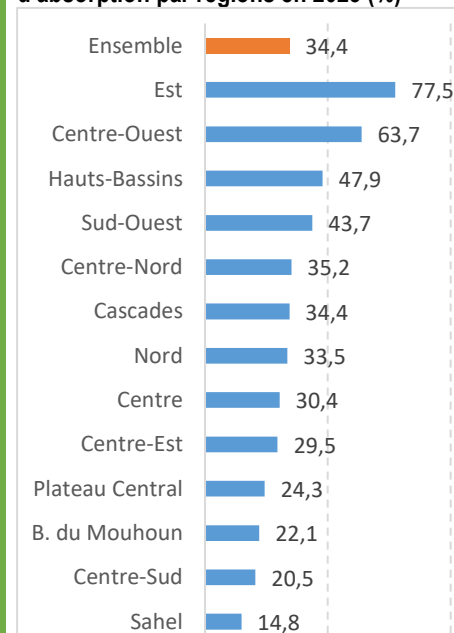
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.24 : Évolution du taux d'absorption global des régions (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique V.25 : Situation des taux d'absorption par régions en 2023 (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

VI. AUTRES STATISTIQUES DU MEF

VI.1 Indicateurs de la surveillance multilatérale

Points saillants :

- amélioration du ratio masse salariale sur recettes fiscales de 2,5 points de pourcentage en 2024 ;
- Hausse du taux d'inflation de 3,5 points de pourcentage en 2024 ;
- amélioration du ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) de 1,2 point de pourcentage en 2024.

Commentaire

La Performance au titre de la convergence macroéconomique (UEMOA)

A fin 2024, le ratio du solde budgétaire global, dons compris (base engagement) rapporté au PIB nominal est ressorti à -5,5% contre -6,7% à fin 2023, en amélioration de 1,2 point de pourcentage. S'agissant du taux d'inflation en moyenne annuelle, il s'est établi à 4,2% en 2024 contre 0,7% en 2023, enregistrant ainsi une hausse de 3,5 points de pourcentage. Pour le ratio de l'encours de la dette rapporté au PIB nominal, il est passé de 55,6% en 2023 à 58,6% en 2024, en dégradation de +3,0 points de pourcentage. Le ratio masse salariale sur recettes fiscales s'est situé à 41,3% en 2024 contre 43,8% en 2023, en amélioration de 2,5 points de pourcentage. Concernant le taux de pression fiscale, il s'est légèrement accru de 1,0 point de pourcentage pour se situer à 18,8% en 2024.

Quelques éléments de métadonnées :

Réserves brutes en mois d'importation : Ce critère vise la stabilité du taux de change. On estime en effet que la capacité d'une banque centrale à soutenir le taux de change de sa monnaie dépend du niveau de ses avoirs en devises dont l'accumulation est fonction de la performance des secteurs d'exportation et la qualité de la gestion du régime de change par la Banque Centrale.

Le taux de change nominal : Il exerce une grande influence sur le compte courant et sur la plupart des variables macroéconomiques et constitue à ce titre, une variable fondamentale dans toute économie ouverte. Aussi, la recherche de la stabilité des taux de change à travers ce critère a pour objectif de maintenir les effets des variations monétaires sur les prix relatifs des importations et des exportations des pays membres de la région.

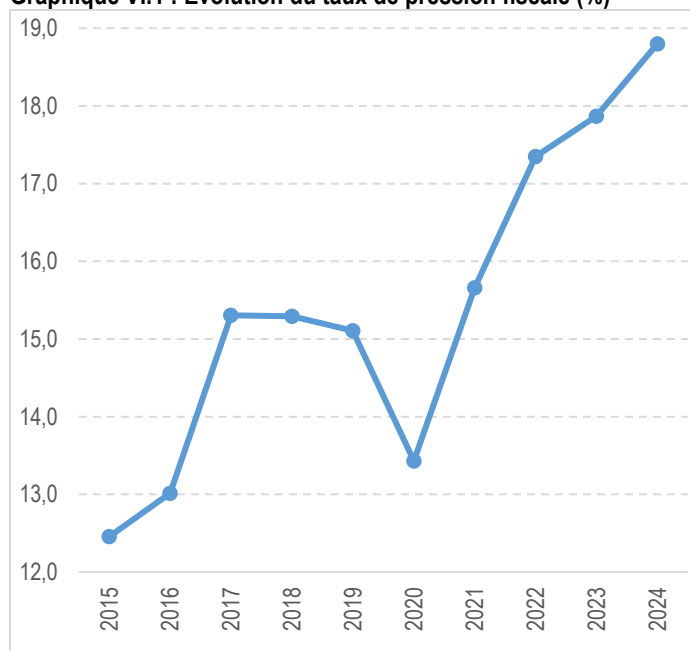
Sources statistiques : Comité national de politique économique.

Tableau VI.1 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	-2,9	-3,6	-6,3	-4,3	-3,4	-5,2	-7,6	-10,8	-6,7	-5,5
Taux d'inflation annuel moyen (%)	0,9	0,4	1,5	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	31,3	32,8	33,4	37,7	42,1	46,2	55,1	56,7	55,6	58,6
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	52,3	57,9	49,3	52,2	59,2	65,0	55,3	46,0	43,8	41,3
Taux de pression fiscale (en %)	12,5	13,0	15,3	15,3	15,1	13,3	15,7	17,2	17,8	18,8

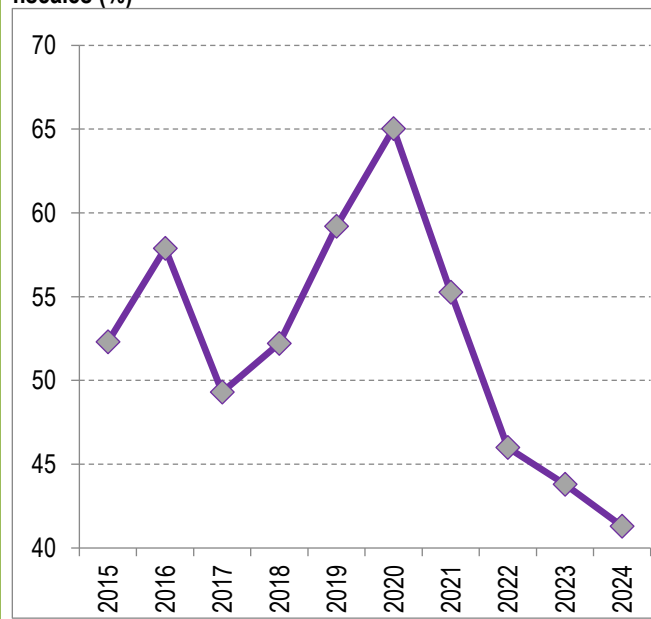
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique VI.1 : Évolution du taux de pression fiscale (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique VI.2 : Évolution de la masse salariale sur recettes fiscales (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

VI.2 Situation d'exécution des marchés publics

Points saillants :

- baisse de 50,9% en nombre et de 60,6% en valeur des marchés publics conclus en procédures de droit commun en 2024 ;
- augmentation de plus de 6 fois la valeur des marchés publics selon les procédures exceptionnelles conclues en 2024 par rapport à 2023 ;
- non respect des critères de bonne gouvernance des marchés publics conclus en valeur selon les procédures de droit commun et celles exceptionnelles en 2024.

Commentaire

Évolution globale des marchés publics¹⁷

Le volume des marchés publics conclus en 2024 s'est affiché à 695 marchés contre 962 en 2023, soit une baisse de 27,8%. La valeur des marchés conclus en 2024 se chiffre à 766,17 milliards FCFA contre 256,91 milliards FCFA en 2023, soit près de 3 fois la valeur des marchés conclus en 2023. Cette baisse du nombre des marchés s'expliquerait en partie par la faible maîtrise des procédures par les acteurs.

Sur la période 2015-2024, l'analyse de l'évolution globale des marchés suivant les types de procédures présente une prédominance des marchés conclus selon les procédures exceptionnelles. Ces procédures ont représenté une moyenne annuelle en volume de 168 marchés et en valeur de 125,55 milliards FCFA.

Marchés publics conclus selon les procédures de droit commun

Le nombre de marchés publics conclu suivant les procédures de droit commun s'est affiché à 404 en 2024 contre 822 en 2023, soit une baisse de 418 marchés (-50,9%). En valeur, les marchés conclus selon ces procédures ont connu une baisse de 93,86 milliards FCFA (-60,6%) pour s'afficher à 61,04 milliards FCFA en 2024.

Les marchés publics conclus suivant les procédures de droit commun représentent 58,1% en volume et 8,0% en valeur en 2024 pour une norme communautaire de 85% minimum dans les deux cas.

Marchés publics conclus selon les procédures exceptionnelles

En 2024, le nombre de marchés publics conclus suivant les procédures exceptionnelles enregistre une hausse de 151 marchés (+107,9%) pour s'afficher à 291 marchés. En valeur, ces marchés enregistrent également une hausse considérable de 603,12 milliards FCFA, soit plus de 6 fois la valeur des marchés conclus en 2023. Cette augmentation est attribuable principalement à la hausse de la valeur des marchés conclus par la procédure d'entente directe (589,96 milliards FCFA). Par mode de passation, il ressort que 46 marchés publics sont conclus par appel d'offres restreint pour un montant de 14,52 milliards FCFA contre 22 marchés en 2023 pour un montant de 1,37 milliard FCFA. Quant aux marchés conclus par entente directe, il ressort en volume à 245 marchés en 2024 pour un montant de 690,60 milliards FCFA contre 118 marchés en 2023 pour un montant de 100,64 milliards FCFA. En somme, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent 41,9% en nombre et 92,0% en valeur du montant total des marchés publics conclus pour une norme communautaire de 15% maximum en volume et en valeur.

Sur la période 2015-2024, les marchés conclus suivant les procédures exceptionnelles représentent en moyenne annuelle un montant de 125,55 milliards FCFA. Des baisses ont été observées en 2016 (-77,0%), en 2020 (-29,6%) et en 2022 (-83,2%) et des hausses importantes en 2023 et 2024, liées aux nouvelles orientations en matière de commande publique au regard du contexte national.

Quelques éléments de métadonnées :

Procédure de droit commun : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'Appel d'offres ouvert, de demande de prix, de demande de propositions précédée d'une manifestation d'intérêt et de demande de propositions allégées.

Procédure exceptionnelle : Il s'agit des marchés publics conclus par la procédure d'entente directe ou par la procédure de consultation restreinte (Appel d'offres restreint et demande de proposition restreinte).

Sources statistiques : base de données DCEPS/DGCMEF

¹⁷Dans ce rapport, les marchés publics conclus sont ceux approuvés par les autorités contractantes et transmis à la DGCMEF.

Tableau VI.2 : Evolution du nombre de marchés publics par mode de passation

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Appels d'offres ouverts	243	164	228	368	309	373	413	217	405	119
Demandes de prix	51	48	119	298	268	278	353	286	311	262
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	89	66	60	102	124	87	185	53	106	23
Appels d'offres restreints	21	5	5	16	63	82	145	8	22	46
Entente directe	97	53	62	164	127	150	165	86	118	245
Total	501	336	474	948	891	970	1261	650	962	695

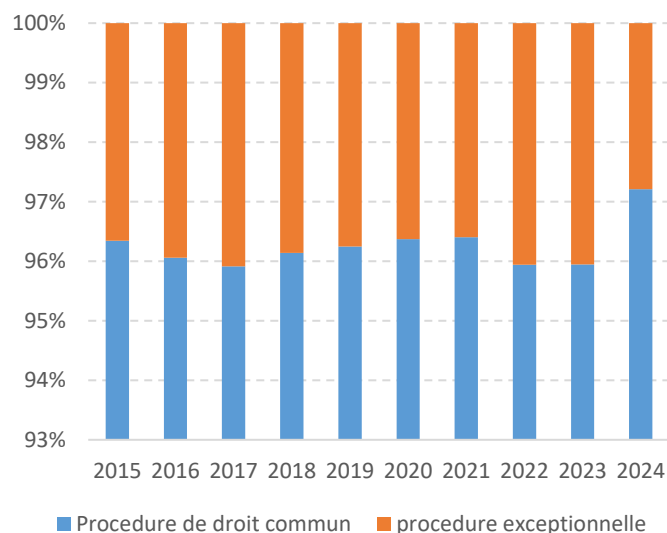
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau VI.3 : Évolution de la variation des marchés publics en valeur par mode de passation (milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Appels d'offres ouverts	-126,40	-12,37	-68,38	84,25	10,38	85,27	-175,39	3,07	94,26	-97,82
Demandes de prix	0,32	0,02	1,64	3,02	-0,28	-1,45	3,08	-2,29	1,28	10,85
Demandes de proposition (avec manifestation d'intérêts)	4,09	1,38	-12,48	6,66	0,34	-3,09	3,81	-5,43	3,36	-6,88
Appels d'offres restreints	-23,44	-5,77	-0,06	7,90	89,42	-66,52	21,23	-49,20	-1,94	13,15
Entente directe	43,09	-40,44	6,67	-7,62	23,83	26,94	-25,69	-25,57	88,81	589,96
Total	-102,34	-57,17	-72,63	94,22	123,68	41,16	-172,96	-79,42	185,77	509,26

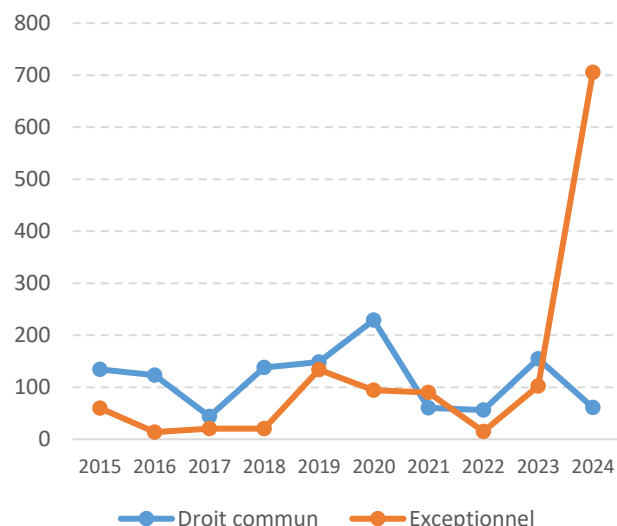
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique VI.3 : Evolution de la structure des marchés publics en volume par type de procédures (%)



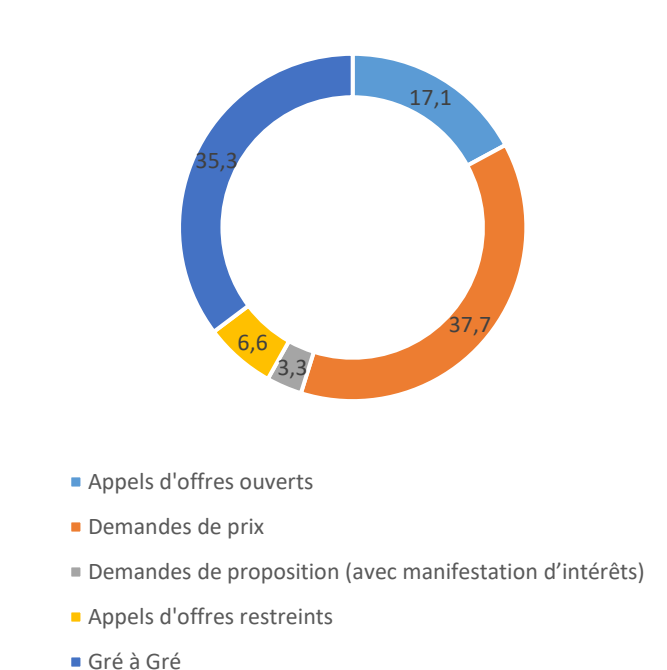
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique VI.4 : Evolution des marchés publics conclus en valeur par type de procédures (milliards FCFA)



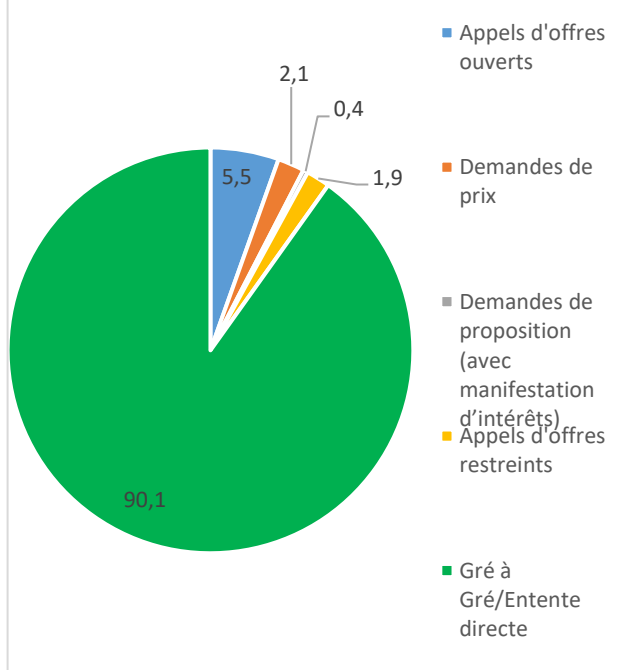
Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique VI.5 : Répartition des marchés publics conclus en volume en 2024 par mode de passation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Graphique VI.6 : Répartition des marchés publics conclus en valeur en 2024 par mode de passation (%)



Source : DGEES, à partir des données de l'annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

CONCLUSION

Le Ministère de l'économie et des finances assure le suivi permanent des indicateurs de performance des secteurs réel, monétaire, extérieur et des finances publiques. A cet effet, des indicateurs de suivi des politiques et programmes sont régulièrement renseignés dans l'Annuaire statistique de l'économie et des finances (ASEF) et les plus pertinents sont analysés dans le tableau de bord statistique de l'économie et des finances (TBSEF).

En 2024, l'activité économique au Burkina Faso s'est inscrite dans une dynamique de reprise de son rythme de croissance dans un contexte national de reconquête du territoire, de résilience des populations et de campagne agro-pastorale favorable et un contexte international marqué par des tensions géopolitiques. Ainsi, la croissance économique s'est affichée à 4,8% en 2024 contre un niveau de 3,0% en 2023. Cette croissance est imputable principalement à la performance de l'activité du secteur tertiaire (+2,7%) avec une contribution de 0,2 points de pourcentage à la croissance du PIB.

En outre, le taux de recouvrement des recettes propres à fin décembre 2024 est de 93,0%. Comparé au niveau des recouvrements en 2023 (2 616,55 milliards FCFA), il est constaté une progression de 5,8% (+152,64 milliards FCFA). Cette performance de mobilisation est favorisée par les différentes réformes entreprises. Dans l'optique de soutenir la dynamique de l'activité économique, les efforts devront se poursuivre afin de relever les défis liés au financement du développement.

GLOSSAIRE

Concepts	Définitions
Aide alimentaire	L'aide alimentaire (FAO) Fourniture de vivres à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat de vivres. Les dépenses connexes (transport, stockage, distribution, etc.) figurent aussi dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple, pour les cultures vivrières lorsque ces apports font partie d'un programme d'aide alimentaire.
Aide projet	L'aide projet comprend non seulement l'aide destinée aux projets d'investissements, mais également celle allant à la coopération technique liée aux projets d'investissement et à la coopération technique autonome
Aide publique au développement	L'Aide publique au développement (APD) correspond aux courants d'aide en direction de pays en développement et d'institutions multilatérales émanant d'organismes publics, y compris l'Etat et les autorités locales ou leurs agents d'exécution, et dont chaque opération répond aux critères suivants : a) avoir pour objectif principal de promouvoir le développement économique et le bien-être des pays en développement ; b) avoir un caractère concessionnel et comprendre un élément don d'au moins 25% (au taux d'escompte de 10, cf. Prêt libéral). (L'élément don a été revu au taux de 35%).
Appel d'offres ouvert	L'appel d'offres ouvert est la procédure d'appel à concurrence ouverte par laquelle l'autorité contractante choisit l'offre conforme évaluée la moins disante, sans négociation, sur la base de critères objectifs préalablement portés à la connaissance des candidats dans le dossier d'appel d'offres et qui peuvent être exprimés en termes monétaires.
Appel d'offres restreint	L'appel d'offres est dit restreint lorsque seuls peuvent remettre des offres, les candidats que l'autorité contractante a décidé de consulter. Le nombre de candidats admis à soumissionner, d'un minimum de trois (3), doit assurer une concurrence réelle. Il est ensuite procédé de manière identique comme en matière d'appel d'offres ouvert. Toutefois, lorsque le nombre d'entreprises exerçant dans le domaine est inférieur à trois (03), l'autorité contractante peut consulter les deux (02) entreprises.
Appui budgétaire	Assistance qui ne s'inscrit pas dans le cadre de projets précis d'investissement ou de coopération technique mais correspond plutôt à des objectifs plus larges de développement macro-économique et/ou qui est fournie dans le but précis d'améliorer la balance des paiements du pays bénéficiaire et de mettre à sa disposition des devises. Cette catégorie comprend l'assistance en nature pour les apports de produits de base autres qu'alimentaires et les dons et prêts financiers permettant de payer ces apports. Elle comprend aussi les ressources correspondant aux annulations de dette publique.
Appuis financiers de l'État	Les appuis financiers au profit des collectivités s'effectuent essentiellement sous forme de subventions. Ils comprennent : 1. la subvention TPP servie aux communes depuis 1995. Il est issue de la répartition des produits de la Taxe sur les Produits Pétroliers (TPP) entre l'État et les collectivités territoriales ; 2. la subvention des salaires des ex-agents provinciaux : après, la suppression des provinces en tant que collectivité territoriale, leur personnel a été transféré aux communes et aux régions. Pour alléger le poids de ces salaires sur les budgets de fonctionnement, l'Etat a décidé d'octroyer une subvention chaque année pour la prise en charge des salaires de ces ex-agents provinciaux ; 3. les dotations globales qui représentent la contribution de l'Etat aux dépenses de fonctionnement et d'investissement des collectivités territoriales ; 4. les interventions ponctuelles (participations) ;

Concepts	Définitions
	5. les transferts de ressources en accompagnement des compétences transférées.
Autres droits d'enregistrement (ADE)	Impôt principalement perçu sur l'enregistrement des marchés publics et accessoirement par la taxation d'autres actes que ceux portant transmission de propriété ou de jouissance de biens.
Actifs extérieurs nets (AEN)	Solde de l'ensemble des opérations de la Banque Centrale et des banques commerciales avec l'extérieur. Il s'obtient en déduisant des créances brutes sur l'extérieur, l'ensemble des engagements extérieurs.
Balance commerciale	Compte de la balance des paiements qui retrace la valeur des biens exportés et la valeur des biens importés. Pour calculer la balance commerciale, la comptabilité nationale procède à l'évaluation des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Si la valeur des exportations dépasse celle des importations, on dit qu'il y a excédent commercial ou que la balance commerciale est excédentaire ; si les importations sont supérieures aux exportations, le pays a un déficit commercial ou sa balance commerciale est déficitaire.
Balance des biens et services	Elle regroupe la balance commerciale qui est la différence entre les exportations et les importations de biens et la balance des services qui est la différence entre les exportations et les importations de services (transport, communication, assurance, redevance et droits de licences, voyage, etc.)
Balance des paiements	État statistique qui retrace sous une forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée. Les flux économiques et financiers à l'origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs ou de portefeuille).
Balance des revenus	Différence entre les revenus des travailleurs expatriés et les revenus d'investissements (intérêts et dividendes).
Balance des transferts courants	Compte regroupant les dépenses et revenus d'aide publique au développement, les contributions aux organisations internationales, les transferts des émigrés / immigrés. Le solde du compte des transactions courantes est le compte le plus commenté et celui retenu par le FMI.
Cadre budgétaire à moyen terme	C'est le cadre préparatoire au CDMT global. Il met en cohérence les grandes masses de ressources et de dépenses à l'effet de s'assurer de la cohérence et de la soutenabilité du cadre budgétaire. Il offre un cadre de préparation du budget cohérent à travers la conciliation des ambitions globales de dépenses et les possibilités financières du budget de l'Etat issues d'un cadrage macroéconomique dument élaboré. Il permet de s'assurer également du respect des différentes normes (soutenabilité du déficit, respect des différents engagements du gouvernement, efficacité du système de prélèvement fiscal...).
Compte de capital	Il retrace les transferts en capital (remises de dette, aides à l'investissement) entre le pays et l'étranger et les acquisitions d'actifs non financiers (brevets, droits d'auteur, etc.). Il y a transfert en capital lorsque la propriété d'un actif fixe est cédée ou lorsqu'un engagement financier est annulé par accord mutuel entre le débiteur et le créancier sans que ce dernier ne reçoive de contrepartie.
Compte de transactions courantes	Élément de la balance des paiements regroupant la balance des biens et services, la balance des revenus et la balance des transferts courants.
Compte financier	Compte retraçant les différents flux financiers entre les résidents d'un pays et les non-résidents. Il prend en compte : les IDE, les investissements de portefeuille (achat ou vente d'actions et d'obligations de l'étranger ou à l'étranger), les autres investissements (financement d'opérations commerciales et diverses opérations de prêts ou

Concepts	Définitions
	d'emprunts), et les « avoirs de réserve » qui recensent la variation des réserves de change d'un pays.
Comptes courants postaux (CCP)	Solde des comptes de particuliers et entreprises auprès des chèques postaux.
Consommation finale des administrations publiques	Dépenses courantes des administrations publiques consacrées à l'achat de biens et de services (y compris la masse salariale). Elle comprend aussi la plupart des dépenses au titre de la défense et de la sécurité nationale, mais non les dépenses militaires de l'État, qui font partie de la formation de capital par l'État
Créances en souffrances	Les créances en souffrance sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses. Les créances immobilisées sont des créances échues depuis plus de trois mois mais dont le recouvrement final, sans être compromis, ne peut être effectué immédiatement.
Créances sur l'économie (CE)	Ensemble des créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) sur les secteurs intérieurs autres que l'Administration Centrale. Elles correspondent à la quantité de crédits dont bénéficient les particuliers et les sociétés non-financières publiques et privées pour le développement de leurs activités ou pour leur consommation
Créances nettes sur les Administrations Publiques Centrales (CN-AC)	Concours net des institutions de dépôts à l'Etat ; elles correspondent aux créances des institutions de dépôt (BCEAO et AID) nettes de leurs engagements envers l'Administration Publique Centrale. NB : les CCP et CNE sont exclus du champ de l'Administration Publique Centrale
Créances intérieures	Somme des créances sur l'économie et des créances nettes des institutions de dépôts sur l'Administration Centrale
Créances sur l'économie	Ensemble des créances détenues par la BCEAO et les Autres Institutions de Dépôt sur les sociétés non-financières publiques et privées, les sociétés financières non collectrices de dépôt, les ménages, les ISBLSM et les administrations locales
Demande de prix	Procédure de mise en concurrence accélérée que l'on peut utiliser pour les marchés publics de travaux, de fournitures, d'équipement et de services courants d'un montant prévisionnel estimé en toutes taxes comprises n'excédant pas les seuils suivants : a. Pour les marchés de travaux : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cent millions (100 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat. b. Pour les marchés de fournitures, d'équipement et services courants : - Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à cinquante millions (50 000 000) de FCFA TTC pour les ministères, les institutions, les autorités administratives indépendantes, les établissements publics de l'Etat, les collectivités territoriales et les autres organismes publics ; Montant prévisionnel supérieur ou égal à dix millions (10 000 000) de FCFA TTC et strictement inférieur à soixante-quinze millions (75 000 000) de FCFA TTC pour les sociétés d'Etat.
Demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt	La demande de proposition précédée d'un avis à manifestation d'intérêt est la procédure de droit commun pour la passation des marchés de prestations intellectuelles. Le contrat de prestations intellectuelles recouvre les activités qui ont pour objet des prestations à

Concepts	Définitions
	caractère principalement intellectuel, dont l'élément prédominant n'est physiquement quantifiable.
Dépenses	Engagements non remboursables des administrations, qu'il s'agisse d'opérations avec ou sans contrepartie. Elles se décomposent en dépenses courantes (salaires et traitements, charges de la dette publique, fonctionnement et transferts courants) et en dépenses en capital
Dépenses communes interministérielles	Section 99 du budget destiné à la prise en charge des besoins de financement des ministères et institution, nés en cours d'année et de certaines dépenses spécifiques (subvention hydrocarbure, remboursement TVA...)
Dépenses en capital	Dépenses d'investissement. Elles sont, en principe, destinées à l'acquisition de biens de capital fixe, de stocks stratégiques ou d'urgence, de terrains ou d'actifs incorporels ; elles concernent aussi les paiements sans contrepartie ayant pour but de permettre aux bénéficiaires d'acquérir des biens de capital. Cependant, l'acquisition par l'Etat de biens de capital pour les entreprises publiques est considérée comme une prise de participation et enregistrée en prêts nets. Les dépenses en capital sont regroupées selon l'origine du financement (ressources propres ou ressources extérieures, ces dernières portant sur l'ensemble du programme d'investissement public). On distingue également les investissements directement exécutés par les administrations publiques et les transferts en capital effectués par elles.
Dépenses ordinaires	Somme de la charge de la dette et des dépenses en atténuation de la dette, dépenses de personnel, dépenses de fonctionnement et les transferts courants
Dette	Montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs qui comportent l'obligation pour le débiteur de rembourser le principal et/ou verser des intérêts, à un ou plusieurs moments futurs, et qui sont dus à des résidents d'une économie par des personnes ou entités de la même économie et/ou d'autres économies.
Dette avalisée	Dette pour laquelle l'Etat ou ses démembrements est constitué aval (garant personnel).
Dette bilatérale	Ensemble des dettes contractées à une date donnée par un État auprès d'un autre État
Dette extérieure	Montant à une date donnée des engagements contractuels en cours et ayant donné lieu à un versement des résidents d'un pays vis-à-vis des non-résidents, comportant obligation de remboursement du principal avec ou sans paiement d'intérêt.
Dette intérieure (ou domestique)	Ensemble des dettes contractées auprès d'acteurs résidents dans le pays et exprimées en monnaie locale.
Dette contractuelle intérieure	Appelée « instruments de dette intérieure » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les dettes obtenues sur la base d'un contrat, d'une convention ou tout autre engagement signé entre l'Etat et les partenaires ou tout autre souscripteur, personne physique ou morale, résidents ; Ce sont les conventions d'emprunts passées avec les institutions financières et celles non financières, les obligations du Trésor, les bons du Trésor, les dettes titrisées ou consolidées sur les entreprises publiques ou privées et sur la banque centrale
Dette intérieure flottante	Appelée « autres dettes » par les Institutions de Brettons Woods, elle regroupe les engagements financiers à court terme de l'Etat, qui ne nécessitent pas l'établissement d'un contrat en tant que tel ; Elle regroupe deux catégories de dépenses à savoir les instances de paiement auprès du Trésor Public et les autres engagements de l'Etat à honorer par le biais du Trésor.
Dette multilatérale	Ensemble des dettes contractées par un État auprès d'un groupe d'États ou d'une Institution financière internationale (Banque mondiale, FMI, banques de développement régionales (comme la Banque africaine de développement) et autres institutions multilatérales (comme le Fonds européen de développement)).

Concepts	Définitions
Dette publique	Dettes résultant d'emprunts contractés par l'Etat ou ses démembrements auprès d'entités résidentes et/ou non résidentes.
Dette publique extérieure	Elle représente l'ensemble des prêts contractés par les pouvoirs publics d'un pays auprès de créanciers (privés ou publics, bilatéraux ou multilatéraux) extérieurs
Différé de remboursement	Il correspond à la période, généralement au début de l'emprunt, pendant laquelle l'emprunteur n'a pas à rembourser de capital. Mais durant cette période, l'emprunteur rembourse les intérêts de la dette.
Droits fixes	Les droits fixes communément appelés frais de permis de recherche sont des taxes perçues par l'Etat avant l'octroi du permis. Les droits fixes sont acquittés en une seule fois par tout requérant lors de l'octroi, du renouvellement, du transfert des titres miniers ou des autorisations administratives délivrés en vertu du code minier.
Elément don	Différence entre la valeur nominale (ou valeur actualisée des décaissements) et la valeur actualisée du service de la dette, exprimée en pourcentage de la valeur nominale du prêt. C'est un indicateur qui permet de mesurer le degré de confessionnalité de la dette.
Emprunt d'Etat	Obligation ou titre de créance négociable émis généralement dans sa propre devise par un gouvernement.
Encours de la dette	Montant à une date donnée des décaissements de dette non encore remboursés
Endettement public	Action du secteur public (administration centrale, sociétés à capitaux publics, collectivités territoriales, établissements publics de l'Etat) impliquant la création d'une dette
Epargne de fonctionnement	Encore appelé prélèvement sur recettes de fonctionnement, l'épargne de fonctionnement est le montant provenant du prélèvement effectué sur les recettes de fonctionnement. Le taux est d'au moins 20%.
Etablissement de monnaie électronique	Personne morale autres que les banques, les établissements financiers de paiement et les systèmes financiers décentralisés, habilitée à émettre les moyens de paiement sous forme de monnaie électronique et dont les activités se limitent à l'émission et la distribution de monnaie électronique.
Exportations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands fournis au reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des revenus des facteurs et de la propriété (autrefois qualifiés de services, y compris les revenus des facteurs), comme le produit des placements, les intérêts et le revenu du travail, en est exclue.
Exportations FOB	Valeur des marchandises exportées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
Financement	Par définition, le financement total est égal au déficit ou à l'excédent des opérations de l'Etat sur base caisse. Il représente donc les variations des engagements de l'Etat au titre de ses remboursements futurs et celles de ses avoirs liquides, qui lui sont nécessaires pour couvrir les différences entre ses décaissements et ses encaissements. Le financement recouvre les opérations par lesquelles les administrations publiques contractent des emprunts et les remboursent, ou reçoivent des dépôts de tiers pour gérer leurs liquidités. Il comprend aussi la variation nette des avoirs que ces administrations détiennent sous forme de monnaie et de dépôts.
	Le financement a une importance particulière : il voudrait montrer les origines des ressources qui ont pu financer des dépenses supérieures aux recettes et dons (lorsqu'il y a déficit) ou les emplois des ressources qui ont dépassé les dépenses.
	Les opérations de financement ont la même fonction que les recettes et les dons : elles permettent à l'Etat d'engager des dépenses. Mais, une opération de financement crée une dette que l'Etat devra rembourser.

Concepts	Définitions
Fonds communs ou paniers communs	Instrument d'intervention des PTF. Ils permettent aux PTF de cofinancer des programmes d'envergure dans une perspective d'harmonisation des procédures et des conditions de décaissements. Dans sa mise en œuvre, un PTF chef de file est désigné pour assurer la coordination avec le gouvernement
Formation brute de capital fixe (FBCF)	Dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe de l'économie, plus les variations nettes du niveau des stocks. L'accroissement du capital fixe recouvre les travaux d'amélioration foncière (clôtures, fossés, canaux d'écoulement, etc.) ; les installations et achats d'outillages et de matériels ; et la construction de routes, voies ferrées, et autres infrastructures, y compris les écoles, les immeubles de bureaux, les hôpitaux, les logements privés et les établissements commerciaux et industriels. Les stocks comprennent les quantités de marchandises détenues par les entreprises pour faire face à des fluctuations temporaires ou imprévues des niveaux de la production ou des ventes, ainsi que les « travaux en cours ». D'après le SCN de 1993, les acquisitions nettes de biens de valeur font également partie de la formation de capital.
Entente directe	Lorsque l'autorité contractante engage les discussions qui lui paraissent utiles avec un entrepreneur, un fournisseur, ou un prestataire de services et propose à l'autorité compétente l'attribution du marché à celui qu'elle a retenu. Le marché peut être passé par entente directe dans les cas suivants : 1. extrême urgence, pour les travaux, fournitures ou services que l'autorité contractante doit faire exécuter en lieu et place de l'entrepreneur, du fournisseur ou du prestataire défaillant ; 2. catastrophe naturelle renvoyant au déchaînement des forces de la nature entraînant d'importants dégâts et tout autre évènement analogue imprévisible, indépendant de la volonté de l'autorité contractante et qu'elle ne peut surmonter en dépit de sa diligence et ne permettant pas de respecter les délais prévus dans les conditions d'appel à la concurrence nécessitant une intervention immédiate et lorsqu'elle n'a pas pu prévoir les circonstances qui sont à l'origine de l'urgence ; 3. lorsque les besoins ne peuvent être satisfaits que par une prestation nécessitant l'emploi d'un brevet d'invention, d'une licence ou de droits exclusifs détenus par un seul entrepreneur, un seul fournisseur ou un seul prestataire ; 4. lorsque les marchés ne peuvent être confiés qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques ou s'il y a une nécessité de continuer avec le même prestataire ou pour des raisons artistiques ; 5. lorsque les prestations requièrent la sélection d'un consultant particulier en raison de sa qualification unique ou de la nécessité de continuer avec le même prestataire ; 6. lorsque les prix unitaires des biens sont réglementés ou font l'objet d'une tarification et que le montant du contrat est strictement inférieur à deux cent cinquante millions (250 000 000) de FCFA toutes taxes comprises ; 7. lorsque la procédure de demande de cotation est infructueuse ; 8. pour les prestations spécifiques dont la liste et les modalités de mise en œuvre sont données par arrêté du ministre en charge du budget.
Importations de biens et services	Valeur de tous les biens et services marchands provenant du reste du monde : marchandises, fret, assurances, voyages et autres services hors facteurs.
Importations Free On Board (FOB)	Valeur des marchandises importées sans les frais de transport et autres frais, taxes et charges d'assurances.
Impôt sur les bénéfices industriels des personnes physiques	Impôt annuel perçu sur les bénéfices des activités ou des professions industrielles, commerciales, artisanales, agricoles, pastorales et forestières exercées par les exploitants individuels. Il est également perçu sur les bénéfices réalisés par les titulaires de permis d'exploitation minière et d'autorisation d'exploitation de carrières.

Concepts	Définitions
Impôt sur les revenus des créances dépôts et cautionnements (IRC)	Impôt appliqué aux revenus de capitaux mobiliers entendus comme les intérêts, arrérages, primes de remboursement et tous autres produits des créances, dépôts, cautionnements et comptes courants ainsi que les produits des clauses d'indexation afférentes aux sommes mises ou laissées à la disposition d'une société par ses associés ou ses actionnaires
Impôt sur les revenus des valeurs mobilières (IRVM)	Impôt perçu sur les revenus distribués par les sociétés et personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés. Cet impôt est prélevé à la Source sur les dividendes, jetons de présence, tantièmes, autres revenus des actions, parts sociales et obligations mis à la disposition des bénéficiaires. Il est régi par les articles 648 à 668 du Code de l'Enregistrement, du Timbre et de l'Impôt sur les Valeurs Mobilières.
Impôt sur les sociétés (IS)	Impôt perçu sur l'ensemble des bénéfices ou revenus des sociétés, des autres personnes morales et des organismes assimilés (regroupés sous le vocable de « sociétés ») ayant une activité commerciale.
Impôt unique sur les traitements et salaires (IUTS)	Impôt dû mensuellement par les salariés domiciliés au Burkina Faso sur leurs revenus tels que les traitements publics et privés, les salaires, les indemnités, les émoluments, y compris les avantages en nature à l'exception de ceux supportés par l'Etat, les Collectivités territoriales et les Etablissements publics n'ayant pas un caractère industriel ou commercial. Autrement dit, l'IUTS est perçu sur toute rémunération versée à une personne à l'occasion ou en contrepartie d'une activité qu'elle en vertu d'un contrat écrit ou tacite qui la place en état de subordination vis-à-vis d'un employeur.
Impôts sur les revenus fonciers (IRF)	Impôt perçu sur les revenus de la location ou sous-location des immeubles bâtis ou non bâtis quel que soit leur usage, ainsi que les revenus accessoires.
Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	Mesure de l'évolution moyenne des prix des biens et services consommés par les ménages entre deux périodes. Il s'agit d'un indice synthétique de type Laspeyres calculé mensuellement. L'indice annuel est une moyenne simple des indices élémentaires mensuels. Il est dit harmonisé car sa méthodologie est commune à tous les pays de l'UEMOA.
Investissement, équipement	Acquisitions d'immobilisations incorporelles, de terrains, d'immeubles (bureaux, logements, ouvrages et infrastructures), de meubles (matériel et outillages techniques, matériels de transport en commun et de marchandises, stocks stratégiques ou d'urgence, cheptel, etc.), prises de participations, placements et cautionnements.
Investissements de portefeuille	Achats de titres de propriété ou de créance émis par des agents non-résidents (c'est-à-dire, schématiquement, à l'étranger) par des épargnants qui ne désirent pas pour autant prendre le contrôle de l'entreprise, mais simplement placer leur argent dans une optique de rentabilité. Conventionnellement, selon le FMI, on considère qu'un achat d'action est un investissement de portefeuille (un placement) tant que le Total des actions détenues représente moins de 10 % du capital social de l'entreprise.
Investissements directs à l'étranger (IDE)	Achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir "un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion". Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un pouvoir de décision effectif dans la gestion. Plus précisément, d'après la définition du FMI, les IDE connaissent quatre formes : La création d'une entreprise ou d'un établissement ; l'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ; le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ; les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc.
Loi de finances initiale	Loi prévoyante et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Elle comprend deux parties distinctes :

Concepts	Définitions
	Dans la première partie, elle autorise la perception des ressources publiques et comporte les voies et moyens qui assurent l'équilibre financier. Dans la seconde partie, elle fixe pour le budget général le montant global des crédits applicables aux services votés et arrête les autorisations nouvelles par titre et par ministère ; elle autorise, en distinguant les services votés des opérations nouvelles, les opérations des budgets annexes et les opérations des comptes spéciaux du Trésor. La loi de finances initiale doit être votée avant le début de l'année à laquelle elle se rapporte.
Loi de finances rectificative	Loi modifiant en cours d'année, les dispositions de la loi de finances initiale de l'année (appelée aussi "collectif").
Loi de règlement	Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la Loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant par ses lois rectificatives
Marché public	Contrat administratif écrit, conclu à titre onéreux par une autorité contractante avec des entités privées ou publiques pour répondre à ses besoins en matière de travaux, de fournitures, d'équipements ou de services.
Masse monétaire (MM)	Ensemble des créances détenues par le reste de l'économie sur les institutions monétaires. Elle recouvre les disponibilités monétaires (circulation fiduciaire + dépôts à vue) et quasi monétaires (comptes d'épargne et dépôts à terme).
Minimum forfaitaire de perception (MFP)	Impôt équivalent à l'impôt sur les sociétés, perçu au titre d'une année déterminée, sur les sociétés déficitaires ou dont le résultat fiscal ne permet pas de générer un impôt sur les sociétés supérieur à un montant déterminé indiqué par le Code général des Impôts.
Obligations cautionnées (OC)	Traites douanières, cautionnées par une ou plusieurs banques, souscrites au profit du Trésor public par les particuliers ou entreprises, auxquels ont été consentis des délais de paiement.
Participation de l'Etat	Dans le domaine des finances locales, la participation de l'Etat est constituée un montant prévisionnel des contributions financières de l'Etat aux dépenses de fonctionnement d'une collectivité territoriale.
Portefeuille à risque de 90 jours (PAR 90)	Il s'agit de l'encours des crédits affichant au moins 91 jours de retard rapporté au Portefeuille de crédit total.
Prélèvement communautaire (PC)	Un prélèvement perçu pour le compte de la CEDEAO sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de la CEDEAO (0,5% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Prélèvement communautaire de solidarité (PCS)	Un prélèvement perçu pour le compte de l'UEMOA sur toutes les importations de marchandises originaires de pays tiers de l'Union (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Produit intérieur brut (PIB)	Agrégat représentant le résultat final de l'activité de production des unités productrices résidentes. Il peut se définir de trois manières : Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs institutionnels ou des différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits (lesquels ne sont pas affectés aux secteurs et aux branches d'activité) ; le PIB est égal à la somme des emplois finals intérieurs de biens et de services (consommation finale effective, formation brute de capital fixe, variations de stocks), plus les exportations, moins les importations ; le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunération des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions, excédent brut d'exploitation et revenu mixte

Concepts	Définitions
Programmation triennale d'investissements publics glissant	Le Programme triennal d'investissements publics glissant décrit le cadre de cohérence des investissements publics avec les grandes orientations de l'Etat définies dans les différents référentiels de développement économique et social. Il s'appuie sur le CBMT et constitue de ce fait un outil de gestion qui permet d'améliorer la transparence budgétaire et la visibilité des investissements. C'est un cadre de programmation des investissements sur une période de trois (3) ans, qui a pour ambition de présenter l'allocation des ressources budgétaires en se fondant sur des programmes réalistes et réalisables par les différents départements ministériels et institutions.
Ratio	Rapport entre deux valeurs financières ou économiques (d'un pays) établissant la comparaison entre une situation et une norme donnée
Ratio de soutenabilité de la dette par rapport aux recettes d'exportation	Rapport entre le service de la dette et le total des recettes d'exportation de biens et services (non facteurs de production). Elle mesure le poids de la charge de la dette par rapport aux exportations de biens et services (non facteurs de production).
Recettes	Ensemble des encaissements non remboursables et sans contrepartie provenant de prélèvements obligatoires (tels les impôts) ainsi que les encaissements non remboursables et avec contrepartie (tels que le revenu de la propriété et du patrimoine, les droits divers et redevances) ne provenant pas d'autres administrations publiques, nationales ou étrangères, ou d'organisations internationales.
Recettes en capital	Paiements comportant une contrepartie correspondant à une opération en capital telle que la vente de biens de capital fixe, de stock, de terrains ou d'actifs incorporels. On rajoutera aux recettes en capital les recettes du portefeuille des participations de l'Etat et des transferts en capital (versements sans contrepartie effectués à des fins de formation de capital) provenant de Sources autres que les administrations publiques. Elles ne comprennent pas le produit des privatisations, qui doit être classé en financement.
Recettes fiscales	Paiements sans contrepartie et non remboursables effectués au profit des administrations publiques. Elles comprennent également les droits et frais perçus par les administrations n'ayant aucune commune mesure avec le coût ou l'ampleur du service fourni au payeur.
Recettes non fiscales	Elles comprennent tous les encaissements non remboursables des administrations publiques ayant une contrepartie à l'exception de ceux qui proviennent des ventes de biens en capital, toutes les amendes et pénalités à l'exception de celles relatives aux infractions fiscales, et tous les encaissements courants des administrations publiques représentant des versements volontaires, non remboursables et sans contrepartie.
Redevance informatique (RI)	Redevance perçue sur les déclarations en détail (5000 FCFA par déclaration en détail d'un article majoré de 1000 FCFA par article supplémentaire) pour les bureaux de douane informatisés.
Redevance statistique	Taxe inscrit au tableau des droits du Tarif extérieur commun de la CEDEAO (1% de la valeur en douane de la marchandise importée).
Région/conseil régional	Subdivision du territoire dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est une entité d'organisation et de coordination de développement administrée par un président de conseil régional
Remise spéciale (RSP)	Remise payée sur les déclarations dont les droits et taxes sont liquidés à crédit (1 pour mille sur le montant des droits et taxes liquidés).
Ressources transférées	Les ressources transférées sont des ressources affectées. En effet, la loi portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso exige que tout transfert de compétences soit accompagné d'un transfert de ressources. L'Etat a commencé à procéder à partir de 2009 aux transferts de ressources.
Retenues à la Source	Technique de prélèvement de l'impôt. Elle est réalisée pour l'Etat par un tiers payeur tel qu'un employeur (pour les revenus provenant d'une activité salariée) ou encore une

Concepts	Définitions
	banque (pour les revenus découlant de valeurs mobilières), comme un acompte sur la somme finale de l'impôt.
Retenues extérieures (RET/EXT)	Idem aux retenues à la Source
Retenues intérieures (RET/INT)	Idem aux retenues à la Source, avec la particularité d'être collectées par les sociétés minières sur leurs fournisseurs.
Royaltie ou redevances proportionnelles	C'est un ensemble de redevances dues, en échange d'un droit d'exploitation ou de passage, au propriétaire d'un terrain. Les royalties ainsi reversées par des exploitants, sont perçues sur la base d'un protocole préalablement établi. Elles sont calculées en fonction de la valeur, du type de minerai ou carrière exploité.
Secteur primaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale est l'agriculture, l'élevage, la chasse, la pêche ou la sylviculture.
Secteur secondaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève de l'industrie manufacturière ; de l'industrie extractive; de la production et la distribution de l'électricité, de l'eau et du gaz; des bâtiments et travaux publics.
Secteur tertiaire	Secteur d'activité composé des entreprises ou unités dont l'activité principale relève du commerce, du transport, des communications, des banques et assurances, des autres services et de l'administration.
Sections	Ministères ou institutions bénéficiaires de dotations budgétaires. Elles sont codifiées par deux (02) caractères et correspondent au premier niveau de la classification par destination.
Service de la dette	Principal remboursé ou à rembourser ainsi que les autres charges liées à l'emprunt (intérêts, commissions) payées ou à payer pendant une période donnée.
Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM)	Part des services rendus par les intermédiaires financiers qui n'est pas facturée à la clientèle. Pour ces services, les intermédiaires financiers se rémunèrent en prenant une marge de taux d'intérêt sur les dépôts de leurs clients et sur les prêts (crédits) qu'ils leur accordent.
Solde budgétaire de base	Ce solde représente les recettes totales hors dons auxquelles il faut soustraire les dépenses courantes et les dépenses d'investissement sur ressources internes.
Solde budgétaire de base soutenable	Solde budgétaire de base cohérent avec la préservation de la viabilité de la dette et de la soutenabilité des finances publiques notamment le maintien durable du ratio « service de la dette sur recettes budgétaires » en deçà du seuil requis (actuellement de 15%).
Solde global (déficit ou excédent)	Le solde global mesure l'écart entre les ressources (Recettes Totale et dons) et les dépenses (Dépenses Totales et prêts nets). (Excédents si les ressources sont supérieures aux dépenses, déficit dans le cas contraire).
Solde global de base	C'est le solde global hors dons et hors investissements financés sur ressources extérieures. Cet indicateur permet de mesurer la soutenabilité de la politique budgétaire.
Solde global hors dons	Différence entre les recettes Totales et les dépenses Totales et prêts nets. Il indique véritablement l'ampleur de l'effort budgétaire nécessaire pour équilibrer la situation financière de l'Etat, sans avoir recours aux dons. De plus, il permet de tenir compte de la nature discrétionnaire et souvent difficilement prévisible des dons.
Solde primaire	Ce solde est la différence entre les recettes totales et les dépenses sur ressources propres de l'Etat hors paiements d'intérêts. Les paiements d'intérêts ne peuvent pas être modifiés à court terme du fait que l'encours de la dette est constant durant l'exercice de la dette. Il s'agit d'une dépense non discrétionnaire.
Soutenabilité de la dette	Situation dans laquelle un pays peut honorer toutes ses obligations en termes de service de la dette, maintenant et dans un futur déterminé, sans recourir à des restructurations de sa dette, sans accumuler d'arriérés et sans compromettre sa croissance économique.

Concepts	Définitions
Soutenabilité des finances publiques	Situation dans laquelle un pays est en mesure de remplir ses obligations actuelles et futures au titre du service de la dette, sans recourir aux financements exceptionnels (accumulation d'arriérés et/ou rééchelonnement) et sans compromettre la stabilité de son économie.
Stock de la dette	Il s'agit de l'encours de la dette qui prend en compte les intérêts échus.
Stratégie d'endettement public	Ensemble des décisions prises pour mettre en œuvre la politique d'endettement public et de gestion de la dette.
Tableau des opérations Financières de l'Etat (TOFE)	Instrument statistique cohérent qui permet de mesurer d'une part, l'activité des administrations publiques et leur impact sur les autres secteurs de l'économie et d'autre part, l'interaction entre les finances publiques et les différents agrégats macro-économiques (balance des paiements, situation monétaire, épargne et investissement). Il est essentiel pour la formulation, le suivi et la coordination des politiques budgétaires.
Taux d'inflation en moyenne annuelle	Le taux d'inflation en moyenne annuelle est la variation du niveau moyen de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) entre deux années consécutives.
Taxe patronale et d'apprentissage (TPA)	Impôt payé par les personnes physiques et morales ainsi que des organismes qui paient des rémunérations à titre de traitements, indemnités, émoluments et salaires, et le cas échéant, qui accordent des avantages en nature. La TPA est due mensuellement par les employeurs.
TVA sur la marge bénéficiaire (TMB)	TVA sur la marge bénéficiaire est perçue sur le ciment importé. La base taxable de la TMB est le produit de la marge bénéficiaire et du poids net (en tonnes) auquel on applique un taux de 18%.
Taxe sur les activités financières (TAF)	C'est un impôt spécifique applicable aux activités bancaires et financières. La taxe est acquittée par la personne bénéficiaire d'une prestation à caractère bancaire ou financier et d'une manière générale aux commerces des valeurs et de l'argent à l'exception des opérations de crédit-bail. Les opérations imposables à la TAF sont ainsi exonérées de la TVA. La loi a fixé le taux de la taxe à 17%. Ce taux de droit commun, s'applique à toute personne redevable de la TAF.
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Impôt indirect sur les dépenses de consommation payé par les entreprises sur les ventes ou les services rendus à des tiers. Dans la pratique, la TVA est payée par le consommateur et collectée par les entreprises qui participent au processus de production et de commercialisation, à concurrence d'un montant proportionnel au prix de vente hors taxe (HT). Le taux unique de 18% est applicable à toutes les opérations taxables.
Taxes superficielles	La taxe superficielle est une redevance perçue par l'Etat et les collectivités territoriales sur tout exploitant de site minier. La somme dû est proportionnelle à la superficie octroyée. Les taxes superficielles sont calculées annuellement, proportionnellement à la superficie occupée.
Taux d'intérêt nominal des crédits des banques	Moyenne des coûts supportés par les clients pour accéder aux crédits octroyés par les banques.
Tirages sur emprunts	Décaissement partiel ou total accordé par un bailleur à l'emprunteur sur le montant initialement convenu entre les deux parties.
Titre minier	C'est un Acte réglementaire donnant la prérogative d'effectuer la recherche ou l'exploitation des substances minérales conformément aux dispositions du code minier. Sont des titres miniers le permis d'exploitation de grande ou de petite mine, le permis d'exploitation semi-mécanisée de substance de mines, l'autorisation d'exploitation industrielle de substance de carrière et l'autorisation d'exploitation semi-mécanisée de substance de carrière.
Titre1	Avant 2003, il était intitulé « charge de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « amortissements, charge de la dette et dépenses en atténuation des recettes »

Concepts	Définitions
	Charge financière de la dette à compter de 2017
Titre2	Dépenses de personnel
Titre3	Avant 2003, il était intitulé « dépenses de matériels » Depuis 2004, il s'intitule « dépenses de fonctionnement » Dépense de biens et service à partir de 2017
Titre4	Transferts courants
Titre5	Avant 2003, il était intitulé « dotation, amortissement de la dette publique » Depuis 2004, il s'intitule « investissements exécutés par l'Etat »
Titre6	Transfert en capital
Transferts	Les transferts concernent les virements effectués par l'Etat pour soutenir ses sous-secteurs ou d'autres secteurs de l'économie (par exemple, les subventions aux entreprises publiques, les subventions aux collectivités publiques autonomes, les bourses d'études, les subventions aux produits de première nécessité) mais aussi les dépenses liées à la participation de l'Etat aux organisations internationales, comme par exemple les cotisations annuelles.
Valeur ajoutée	Différence entre la production et les consommations intermédiaires. C'est la richesse produite par l'ensemble des unités de production.
Variations des stocks	Valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.
Viabilité de la dette	Situation dans laquelle l'évolution du rapport de la valeur actualisée nette (VAN) de la dette sur les exportations de biens et services et sur les recettes budgétaires est en deçà des normes définies.

CHIFFRES CLES DU SECTEUR « ECONOMIE ET FINANCES »

Tableau 01 : Évolution de la population

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Burkina Faso	18 450 494	19 034 397	19 632 147	20 244 080	20 505 155	20 818 036	21 455 644	22 100 874	22 752 315	23 409 015
Homme	8 904 256	9 187 904	9 478 805	9 777 136	9 900 847	10 055 166	10 369 812	10 688 230	11 009 784	11 333 972
Femme	9 546 238	9 846 493	10 153 342	10 466 944	10 604 308	10 762 870	11 085 832	11 412 644	11 742 531	12 075 043

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 02 : Évolution de quelques données socio-économique

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
PIB aux prix constant (en milliards FCFA)	6 995,31	7 412,09	7 871,90	8 391,80	8 886,02	9 064,70	9 694,02	11 086,40	12 156,80	13 129,43
Croissance réelle du PIB (%)	3,9	6,0	6,2	6,6	5,7	1,9	6,9	1,5	3,0	4,8
PIB réel / Habitants (en milliers FCFA)	379,1	399,6	417,2	436,0	458,1	490,1	509,1	531,2	541,9	584,9

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 03 : Évolution des recettes et des dépenses budgétaires (en milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes ordinaires	1033,40	1201,79	1355,60	1439,91	1660,19	1566,98	1886,84	2153,88	2616,55	2 769,19
Recettes extraordinaires	403,13	465,89	122,17	151,55	144,97	291,24	275,81	232,56	168,59	178,49
Total des recettes	1436,53	1667,68	1477,77	1591,45	1805,16	1858,22	2162,65	2386,44	2785,14	2 947,68
Dépenses ordinaires	1100,33	1279,07	1299,24	1382,70	1612,32	1665,87	1778,05	1940,17	2 089,19	2 296,22
Dépenses en capital	441,89	535,88	673,37	564,76	525,31	737,04	772,38	994,20	1 253,95	1 369,91
Total des dépenses	1542,22	1814,95	1972,61	1947,45	2137,63	2402,91	2550,43	2934,37	3 343,14	3 666,13

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 04 : Évolution de l'encours de la dette publique du Burkina Faso (en milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours de la dette	2 188,53	2 497,11	2 767,19	3 365,95	3 967,53	4 777,67	6 178,71	6 792,19	7 131,00	8 029,59
Dette extérieure	1 615,07	1 766,14	1 742,99	1 909,56	2 188,57	2 464,25	2 852,48	3 054,84	2 982,39	3 252,08
Dette intérieure	573,46	730,97	1 024,20	1 456,39	1 778,96	2 313,42	3 326,23	3 737,34	4 148,61	4 777,51
Service de la dette	168,35	228,39	229,30	256,04	345,07	558,53	807,01	709,26	1136,90	1169,80
Service de la dette extérieure	48,75	56,32	70,37	78,14	80,45	84,91	101,16	145,92	173,98	219,62
Service de la dette intérieure	119,60	172,07	158,93	177,90	264,62	473,62	705,85	563,33	962,92	950,18

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 05 : Évolution de l'aide publique au développement selon les instruments de financements

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Aide projet (en millions de \$US)	647,71	774,08	953,08	1134,53	1118,10	1452,31	1802,94	1493,66	1558,82	1556,88
Appui budgétaire (en millions de \$US)	420,03	282,70	133,47	242,62	328,86	575,09	258,09	187,58	109,87	120,99
Aide alimentaire (en millions de \$US)	25,79	31,66	52,03	50,92	40,43	7,46	64,63	126,26	116,62	17,80
Assistance et secours d'urgence (en millions de \$US)	7,16	6,34	1,06	12,15	61,32	106,80	44,04	16,04	294,56	249,19
Total APD (en millions de \$US)	1100,69	1094,78	1139,64	1440,22	1548,72	2141,66	2169,70	1823,54	2079,87	1944,85
Total APD (en milliards de F CFA)	553,70	648,60	663,11	800,73	907,41	1233,00	1203,16	1137,45	1261,59	1179,26

Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 06 : Évolution des opérations financières de l'Etat (en milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes totales et dons	1 277,98	1 410,70	1 583,57	1 745,87	1 881,97	1 977,03	2 223,87	2 551,94	2 747,22	3083,39
Dépenses totales et prêts nets	1 411,60	1 636,45	2 146,47	2 127,61	2 177,42	2 539,93	2 931,92	3 617,83	3 578,61	3899,93
Solde courant	124,73	111,73	70,61	147,41	103,21	-105,20	-91,91	-269,40	332,18	603,49
Solde global base engagements	-133,62	-225,75	-562,90	-381,74	-295,45	-564,59	-823,96	-1 269,99	-831,39	-816,54
Solde global base caisse	-222,84	-138,66	-488,13	-478,39	-298,04	-532,83	-819,72	-1 070,82	-515,37	-598,70

Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 07 : Balance des paiements (en milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Compte des transactions courantes	-529,37	-462,37	-520,43	-369,26	-306,92	269,29	42,84	-875,74	-488,96	-419,43
Compte de capital	153,77	150,14	172,84	175,84	125,93	197,27	235,72	260,95	298,27	238,75
Solde des comptes des transactions courantes et de capital	-375,60	-312,22	-347,59	-193,43	-180,99	466,55	278,56	-614,79	-190,69	-180,68
Compte financier	-654,87	-554,91	-490,73	-313,22	-252,60	-8,47	-374,50	47,47	151,54	-629,74
Solde global	283,57	239,40	246,98	116,29	67,41	470,75	648,74	-666,69	-345,79	448,93

Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 08 : Situation des institutions monétaires (en milliards FCFA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Avoirs extérieurs nets	737,75	1 052,76	1 330,12	1 443,50	1 508,53	1 983,66	2 636,75	1 972,07	1 626,28	2075,21
Créances nettes sur l'administration centrale	31,96	61,30	121,80	123,96	193,57	170,93	28,89	221,07	243,70	467,97
Créances sur la Banque Centrale	186,19	186,17	215,68	245,19	253,32	451,83	649,90	430,39	433,61	474,94
Créances sur les autres secteurs	2 014,68	2 140,09	2 365,06	2 658,98	2 909,84	3 180,58	3 546,25	4 105,34	4 312,22	4300,41
Engagements envers la banque centrale	656,52	778,37	765,42	548,63	814,98	903,98	1 088,20	1 812,49	1 508,27	1647,67

Source : DGEES, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 09 : Performance du Burkina Faso en matière de convergence macroéconomiques (UEMOA)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal	-2,9	-3,6	-6,3	-4,3	-3,4	-5,2	-7,6	-10,9	-6,7	-5,5
Taux d'inflation annuel moyen (IHPC) (%)	0,9	0,4	1,5	2,0	-3,2	1,9	3,9	14,1	0,7	4,2
Ratio de l'encours total de la dette sur PIB nominal (en %)	31,3	32,8	33,4	37,7	42,1	46,7	55,1	57,3	56,0	58,6
Masse salariale sur recettes fiscales (en %)	52,3	57,9	49,3	52,2	59,2	65,0	55,3	46,0	43,8	41,3
Taux de pression fiscale (en %)	12,5	13,0	15,3	15,3	15,1	13,4	15,7	17,3	17,9	18,8
Ratio investissements sur ressources propres/recettes fiscales	-	-	67,2	43,3	38,6	52,4	48,0	52,5	53,3	55,7

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

Tableau 10 : Évolution de quelques indicateurs clés entre 2023 et 2024

Indicateurs clés	2023	2024
PIB courants (en milliards FCFA)	12 156,80	13 129,43
Taux de croissance du PIB réel (%)	3,0	5,1
PIB réel par habitant (milliers FCFA)	541,9	584,9
Service de la dette extérieure / Exportations (%)	5,4	13,50
Service de la dette extérieure / Recettes budgétaires hors dons (%)	6,9	18,8
Encours de la dette publique/PIB nominal (%)	57,4	58,6
Aide publique/PIB nominal (%)	11,4	8,6
Aide publique par habitant (en milliers de FCFA)	63,12	50,4
Masse salariale/recettes fiscales (%)	43,8	41,3
Taux de pression fiscale (%)	17,9	18,8
Taux d'inflation (%)	0,7	4,2

Source : DGESS, Annuaire statistique 2024 de l'économie et des finances

ANNEXE 1 : ÉQUIPE D'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD STATISTIQUE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES 2024

NOM ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS
SANE/CONGO Aïssata	Directrice générale des études et des statistiques sectorielles	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
NIKIEMA Olivier	Directeur des statistiques sectorielles et de l'évaluation	71 78 94 65 sibwend007@yahoo.fr
DAKISSAGA Sayouba	Chef de service des enquêtes et de l'évaluation	76 96 74 46 dakissagasayouba@gmail.com
GUIATIN Youssouf	Chef de service de la production statistique	71 17 64 82 guiatinyoussouf@yahoo.fr
SILGA Daouda	Expert PHASAO en appui à la DGESS	71 57 90 78 daoudasilga@gmail.com
OUEDRAOGO A. Guélilou	Chargé de production des statistiques économiques et financières	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
OUANGO Moussa	Chargé de production des statistiques économiques et financières	71 15 33 09 ouangomoussa@gmail.com
TRAORE Noufou	Chargé de production des statistiques économiques et financières	71 92 10 96 traore22noufou@gmail.com
SIMPORE Vincent	Chargé de production des statistiques économiques et financières	60 56 23 42 adesimf@gmail.com
SAWADOGO Abdoulaye	Chargé de production des statistiques économiques et financières	72 82 85 85 abdoulayesawadogo65@gmail.com

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER DE VALIDATION DU TABLEAU DE BORD DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES 2024

N°	NOM ET PRENOMS (S)	SEXE	STRUCTURE	CONTACTS
1.	SANE/CONGO Aïssata	F	DGESS	70 29 45 38 saneaissata@yahoo.fr
2.	TIENDREBEOGO Adama	M	DGESS	70470623 adamatiendre@yahoo.fr
3.	NIKIEMA Olivier	M	DGESS	71 78 94 65 sibwend007@yahoo.fr
4.	DAKISSAGA Sayouba	M	DGESS	76 96 74 46 dakissagasayouba@gmail.com
5.	GUIATIN Youssouf	M	DGESS	71176482 guiatinyoussouf@yahoo.fr
6.	SILGA Daouda	M	DGESS	71 57 90 78 daoudasilga@gmail.com
7.	OUEDRAOGO A. Guélilou	M	DGESS	70 85 89 08 agsoro0@gmail.com
8.	OUANGO Moussa	M	DGESS	71 15 33 09 ouangomoussa@gmail.com
9.	TRAORE Noufou	M	DGESS	71 92 10 96 traore22noufou@gmail.com
10.	SIMPORE Vincent	M	DGESS	60 56 23 42 adesimf@gmail.com
11.	SAWADOGO Abdoulaye	M	DGESS	72 82 85 85 abdoulayesawadogo65@gmail.com
12.	KIOGO Patrice	M	DGESS	77988000 kiogopatrice@gmail.com
13.	KONTOGOM Tiouango Marcel	M	DGESS	70579661 marcelkontogom36@gmail.com
14.	GANSORE Serge Pacome	M	DGI	64943459 ganpacome@gmail.com
15.	KABORE Mahamoudou	M	DGD	78 90 31 24 mkabore30@yahoo.fr
16.	SENI Yves Innocent	M	DGTCP/RG	72 78 67 44 yveseni@gmail.com
17.	BAZIE Mireille Berthe Nadege	F	DGTCP/DDP	77296828
18.	KABORE Roland	M	DGTCP/DSOFE	70498242 roland1kabore@gmail.com
19.	TAMBOURA Abdoul-Rasmané.	M	DRH	68 29 48 95 ladjiel91@gmail.com
20.	OUEDRAOGO Ousseni	M	DGB/DISB	78850990 ouedraogoousseni2020@gmail.com
21.	TRAORE Salimata	F	DGEP/DPAM	71737401 Salimata.traore@finances.gov.bf
22.	SAWADOGO ABdoulaye	M	DGB/DTFCT	65 73 43 32 Sawabdoulaye123@gmail.com
23.	ILBOUDO Gaston	M	ANPFI	71644769
24.	SALBRE Soumaila	M	DGCMEF	76048133
25.	SEGUEDA P N Teophile	M	INSD/DD	70061680 theosequeda@yahoo.fr